

Ressources humaines et financières du DIP

Édition 2012

*Dépenses publiques d'éducation et
ressources du DIP à Genève en 2011*



Juin 2013

Ressources humaines et financières du DIP

Édition 2012

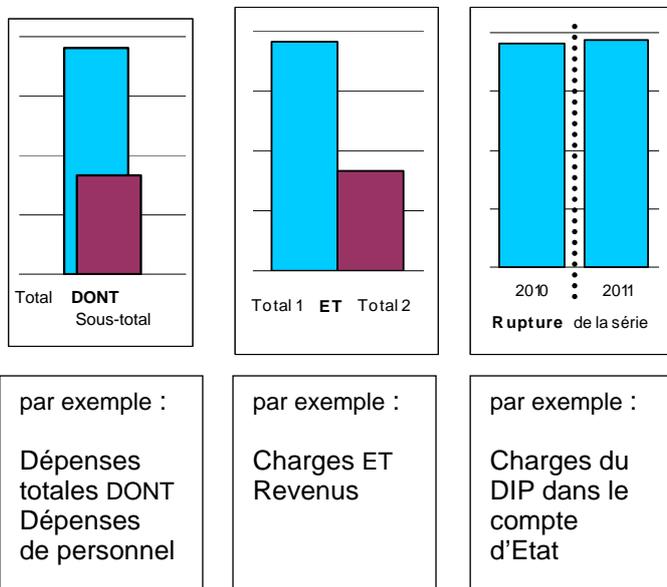
*Dépenses publiques d'éducation et
ressources du DIP à Genève en 2011*

Juin 2013

Symboles

- valeur nulle
- 0 valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
- . . . donnée inconnue
- /// aucune donnée ne peut correspondre à la définition

Conventions graphiques



Les parties 1, 2 et 4 ont été réalisées par Pierre-Alain Wassmer (SRED), la partie 3 par Claude-Alain Baertschi (DIRFIN).

Ce document a été réalisé en collaboration avec le Groupe des indicateurs de ressources (GIR) du Département de l'instruction publique de l'Etat de Genève. Font partie de ce groupe :

BAERTSCHI Claude-Alain, secrétaire du GIR, DIRFIN ; BARBARESCO Laurent, OJ ; BIGIO Véronique, DEP ; BORTOLOTTI Renato, SG ; CIRLINI Pascal, DGPO ; DANDELLOT Maurice, OMP ; PRODUIT Véronique, Université ; FRUTIGER Michèle, HES ; GROS Dominique, SRED ; MOSETTI Patrick, OFPC ; PHAM Tien, DIRFIN ; PSISTER Monique, DRH ; PUTALLAZ Thomas, DRH ; VILLANYI Andrea, DGCO ; TISSOT Pascal, DIRFIN ; WASSMER Pierre-Alain, SRED.

Edition : Narain Jagasia, SRED

Document SRED No 13.010

Table des matières

L'ESSENTIEL EN BREF	5
I. DÉPENSES PUBLIQUES D'ÉDUCATION DANS LE CONTEXTE GENEVOIS	7
II. RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES DU DIP	15
III. RESSOURCES PAR ÉLÈVE OU ÉTUDIANT	31
IV. ÉVOLUTION 2010-2011 PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT	41
ANNEXES	I
TABLEAUX	XV

« Le simple est toujours le simplifié »

Gaston Bachelard (1884-1962)

« On ne connaît un objet qu'en agissant sur lui et en le transformant »

Jean Piaget (1896-1980)

L'ESSENTIEL EN BREF

Produit intérieur brut en hausse en 2011, effort constant pour l'éducation

Les dépenses du DIP, sans l'Université ni les Hautes écoles spécialisées (HES), représentent, après correction (réserves, bâtiments et informatique) 1.668 Mia F en 2011, avec une hausse de 53 Mio F par rapport à 2010, c'est-à-dire 3.3% en valeur constante.

Les *dépenses publiques d'éducation* (sans la culture ni le sport, mais avec les dépenses des communes et des institutions du tertiaire) se montent à 2.464 Mia F en 2011, ce qui fait une hausse de +1.9% en une année (*voir Chap. 1*).

Avec un produit intérieur brut (PIB) cantonal à hauteur de 45.6 Mia F, les dépenses d'éducation représentent 5.4% des richesses produites dans le canton de Genève. La progression de +1.9% est identique à celle des dépenses publiques d'éducation.

L'ensemble des dépenses publiques du canton se montent à 8.060 Mia F en 2011 (après correction des subventions redistribuées et des imputations internes) en regard desquelles les dépenses publiques d'éducation représentent 30.6%.

Charges de personnel en progression de +1.1% en 2011

Selon que l'on prenne le total des dépenses de fonctionnement de l'enseignement tertiaire ou ses seules charges nettes, les dépenses du DIP se montent à 2'393 Mio F ou à 2'185 Mio, avec 2.1% ou 2.3% d'augmentation entre 2010 et 2011.

Sans le tertiaire, les dépenses de fonctionnement du DIP progressent de 2.3% pour s'établir à hauteur de 1'635 Mio F ; les seules charges de personnel (sans investissement, subventions ni dépenses de biens et services) augmentent de 1.1% pour arriver à 1'124 Mio F en 2011 (*voir Chap. 2*).

Du point de vue de l'emploi, le total des postes pour l'ensemble du DIP, sans Université ni HES, se monte à 7'641.8 postes EPT en 2011, ce qui correspond à une augmentation de +132.4 postes la dernière année, c'est-à-dire un taux de +1.8%. Cette hausse est redevable avant tout au groupe des fonctions de l'enseignement avec +116.9 EPT.

Les effectifs d'enseignant-e-s en hausse

Sans l'Université ni les HES, les effectifs du groupe de l'enseignement augmentent d'une petite centaine de postes, essentiellement des enseignant-e-s. L'évolution des effectifs enseignants est la plus forte au Cycle d'orientation (CO) avec +50.7 postes EPT (+3.7%) et au postobligatoire avec +43.1 postes (+2.2%). La hausse est plus limitée au primaire, avec +5.5 postes (+0.3%). Du côté de l'OMP, les effectifs des enseignant-e-s progressent de 6.7 EPT (3.3%).

La progression du groupe des fonctions *administratives* est faible en 2011, avec 3.6 postes EPT en plus (+0.5%), mais cela recouvre des évolutions différentes, positive pour les services généraux : +8.2 postes EPT (+7.8%), au CO +3.0 EPT (+2.6%) et au postobligatoire +0.3 (+0.1%), et négative au primaire : -4.6 (-7.3%).

Effectifs d'élèves en recul dans l'enseignement primaire en 2010

Entre 2010 et 2011, les effectifs d'élèves scolarisés au sein du DIP, sans Université ni HES, augmentent de 285 personnes, soit 0.4%, pour arriver à un total de 68'997 élèves. Cette évolution est principalement tributaire du postobligatoire qui gagne à lui seul 650 élèves (+2.9%), tandis que l'enseignement primaire en perd 480 (-1.4%). Les effectifs d'élèves au CO augmentent quelque peu avec +115 personnes (+0.9%).

Au niveau tertiaire, la scolarisation est en forte augmentation pour l'Université : +1024 étudiant-e-s (+6.8%), comme pour les HES avec +329 étudiant-e-s (+6.4%).

Le traitement moyen des enseignant-e-s évolue peu en 2011

Le traitement moyen des enseignants – l'ensemble des traitements divisé par l'ensemble des postes EPT – est relativement stable en 2011. Pourtant, dans l'enseignement primaire, la moyenne de la classe 18 de l'échelle des traitements, qui correspond à la grande majorité des emplois des enseignants, augmente quelque peu, passant de 8'652 F en 2010 à 8'701 F en 2011, soit une progression de 49 F, ou 0.6% en un an. A l'inverse, dans l'enseignement secondaire, CO et postobligatoire confondus, la moyenne recule légèrement, de 9914 à 9908 F sur la même période, ce qui représente une diminution de -5,6 F ou -0.1%.

Ces évolutions sont le résultat conjoint des mécanismes salariaux et des changements dans la structure des traitements au sein du corps enseignant, selon les entrées et les sorties (*voir Chap. 2*).

Hausse des dépenses par élève en 2011 de l'enseignement primaire et du Cycle d'orientation, stabilité de celle du postobligatoire

En 2011, les dépenses par élève de l'enseignement primaire et du CO progressent de près de 2% par rapport à l'année d'avant, s'établissant respectivement à 15'718 F et 25'783 F par élève. Les frais de bâtiments et les charges de personnel sont les principaux facteurs expliquant cette évolution. Pour le CO, ce résultat peut être mis en relation avec la mise en œuvre de la nouvelle organisation à la rentrée 2011.

La dépense par élève ou apprenti de l'enseignement postobligatoire s'élève à 22'750 F en 2011, et est stable par rapport à 2010 (*voir Chap. 3*).

L'encadrement unitaire, quant à lui, augmente au primaire et au CO, avec respectivement 7.66 et 13.22 postes EPT pour 100 élèves en 2011, soit +1.8% et +3% par rapport à 2010. Il est par contre à la baisse pour l'enseignement postobligatoire avec 11.08 postes EPT par étudiant-e ou apprenti-e en 2011, soit -1.3% par rapport à 2010, et la plus faible valeur depuis 2007. On remarquera que si l'horaire des enseignant-e-s correspond à celui des élèves au primaire, ils ne sont pas identiques au secondaire, ce qui explique des niveaux d'encadrement relativement différents. Par ailleurs, au postobligatoire, un grand nombre d'apprenti-e-s ne sont pas à plein temps à l'école, ce qui réduit les besoins d'encadrement.

I. DÉPENSES PUBLIQUES D'ÉDUCATION DANS LE CONTEXTE GENEVOIS

Le financement de l'éducation à Genève passe par différents acteurs, comme les communes, les parents ou la Confédération, mais la majeure part des dépenses est supportée par l'Etat cantonal. Celui-ci est largement tributaire des évolutions qui touchent le contexte social et économique, tant pour identifier les besoins que pour trouver les ressources nécessaires au fonctionnement de l'ensemble du système éducatif. Ce contexte dépasse largement les frontières du canton de Genève et nous nous proposons d'en présenter un panorama succinct, qui brosse à larges traits les tendances démographiques et conjoncturelles touchant la région genevoise, pour enchaîner avec la présentation des dépenses d'éducation dans le canton.

Ralentissement de la croissance démographique à Genève...

En 2011, la population résidante du canton de Genève augmente de +2'999 personnes, soit une croissance relative de +0.6% (+1.4% en 2010), et s'établit à 466'918 habitants en fin d'année (463'919 à la fin 2010). Cette croissance est sensiblement moins forte que celle observée de 2008 à 2010 (en moyenne +5'400 personnes par année)¹.

L'augmentation de la population est principalement due au solde naturel – le surplus des naissances sur les décès – tandis que le solde migratoire est relativement limité. Le nombre total de résidents suisses augmente quelque peu grâce aux naturalisations mais, sans ces dernières, la population résidante suisse serait en diminution de plus de 2'000 personnes. La part des étrangers dans la population résidante totale reste stable entre 2010 et 2011, passant de 39.7% à 39.8%. La majorité de ceux-ci proviennent d'Europe, Union européenne des 27 ou AELE.

La population réside essentiellement dans les villes, au nombre de douze dans le canton, qui accueillent environ 384'000 habitants, soit 82.2% de la population résidante totale du canton. La ville de Genève gagne 1'480 habitants dans les mouvements migratoires avec l'extérieur du canton, tandis qu'elle en perd 1'580 dans des mouvements intercommunaux au sein du canton.

Parmi les personnes qui quittent le canton, les Suisses en représentent 31%. Les destinations les plus prisées sont le district de Nyon et la zone d'emploi du Genevois français : près du quart de tous les émigrés dont on connaît la destination partent s'y installer.

Ainsi on voit se dessiner un mouvement général avec des arrivants qui s'installent en ville de Genève, tandis que d'autres personnes quittent le centre pour s'établir dans les communes périphériques ou plus loin dans la zone frontalière française ou la région de Nyon. « L'importance de ce 'taux de rotation' doit être considérée comme une composante structurelle »².

Ainsi, les mouvements de population de Genève vers les zones plus périphériques n'ont jamais cessé. L'entrée en vigueur des accords bilatéraux en 2002 a contribué à leur amplification. En 2010, le mouvement vers la France voisine se confirme. Selon des données qui restent partielles, 2'300 personnes s'y sont installées, parmi lesquelles deux tiers côté Haute-Savoie³.

¹ Bilan et état de la population du Canton de Genève en 2011, *Informations statistiques*, N° 19, OCSTAT, mars 2012.

² *Cohésion sociale*, Agenda 21 (Ville de Genève), janvier 2009.

³ *Synthèse 2011*, Observatoire statistique transfrontalier, octobre 2011.

En cumulant solde migratoire et solde naturel, la ville de Genève gagne 604 habitants en 2011. Les plus fortes augmentations de population sont observées à : Vernier (+520), Meyrin (+406), Carouge (+306), Veyrier (+268), Plan-les-Ouates (+237), Grand-Saconnex (+198) et Satigny (+181). Dans quatorze communes, le nombre d'habitants diminue⁴.

...et accroissement soutenu en périphérie

Une des conséquences de ce mouvement est la pression accrue sur l'« Espace transfrontalier genevois », nouvelle dénomination à partir de 2011 de la zone d'étude de l'Observatoire statistique transfrontalier, et spécifiquement sur la zone frontalière au canton, c'est-à-dire la zone d'emploi du Genevois-Français ainsi que le district de Nyon.

Les données disponibles nous indiquent que, entre 1999 et 2008, on compte 116'000 habitants supplémentaires dans l'Espace transfrontalier genevois, soit en moyenne près de 13'000 de plus par an. Le Genevois-Français contribue à la moitié de cet accroissement, Genève à hauteur de presque quatre dixièmes et le district de Nyon à raison d'un peu plus d'un dixième. Un peu moins de 60% des nouveaux installés en France voisine sont de nationalité suisse, une part qui tend à diminuer, notamment depuis 2007, au profit d'autres nationalités.

L'Espace lémanique définit par le Conseil du Léman (Ain, Haute-Savoie, Vaud, Valais, Genève), qui représente un périmètre encore plus grand avec presque 2.8 millions d'habitants⁵, montre des situations assez contrastées : si le canton de Vaud connaît une croissance moyenne pour les cinq dernières années de 1.70%, celle-ci est de 1.02% pour Genève. Les autres entités se situent à 1.40%, mais avec des taux naturel et migratoire différents⁶.

Au cours du premier semestre 2011, la hausse de l'emploi se poursuit à Genève et de manière encore plus marquée dans le canton de Vaud. De même, le mouvement à la hausse se confirme pour la région Rhône-Alpes à la même période, sans que l'on revienne au niveau d'avant la crise.

Du côté suisse, en 2010, le nombre de frontaliers étrangers en activité et titulaires d'un permis progresse à un rythme soutenu, nettement supérieur à celui de l'emploi : +4.7% dans le canton de Genève et +5.7% dans le canton de Vaud (respectivement, 2'600 et 1'000 personnes supplémentaires). Pour l'ensemble de la Suisse, la progression est de 4.6%. A fin 2010, 57'000 frontaliers étrangers sont actifs à Genève et 18'300 dans le canton de Vaud. Le ralentissement de la progression observé en 2009 n'a donc été que provisoire. Le mouvement de hausse du nombre de frontaliers actifs dans les deux cantons lémaniques se confirme au cours du premier semestre 2011.

Conjoncture économique

Selon la Banque mondiale, l'économie mondiale devrait croître de 2.7% en 2011, contre +4.1% en 2010. Cette baisse de rythme touche peu ou prou toutes les régions de la planète. De son côté, la Suisse suit une évolution similaire à celle de l'Allemagne. Après la vive croissance enregistrée en 2010, l'année 2011 se caractérise par un ralentissement progressif du PIB, qui stagne au quatrième trimestre. Pour l'ensemble de l'année 2011, le PIB de la Suisse devrait croître de 1.9%, selon les dernières estimations du SECO.

L'essoufflement de la croissance est principalement dû à la surévaluation du franc et à la dégradation des économies de l'UE, principale partenaire économique de la Suisse. L'appréciation du franc, qui a atteint son pic en août, a été stoppée par la décision de la Banque nationale suisse (BNS), début septembre, d'introduire un cours plancher vis-à-vis de l'euro.

A Genève, le profil conjoncturel est plus marqué qu'à l'échelon national. Après un premier trimestre 2011 sur la lancée de la forte croissance enregistrée en 2010, l'affaiblissement se révèle plus sévère qu'en Suisse.

⁴ Bilan et état de la population du Canton de Genève en 2011.

⁵ Donnée approximative, correspondant à des années de relevé différentes (France : 2008, Suisse : 2011).

⁶ *Chiffres clefs de l'espace lémanique*, Conseil du Léman, mars 2012.

Dans le canton de Genève, l'emploi progresse en 2011 de 2.3% en moyenne annuelle. La hausse n'était que de 0.2% en 2010. L'emploi s'accroît de 2.6% dans le secteur secondaire et de 2.3% dans le secteur tertiaire. A la fin 2011, le canton compte 281'600 emplois, soit 5'300 de plus qu'une année auparavant⁷. Pour l'ensemble de l'année 2011, la masse salariale augmente de 3.4% en termes nominaux par rapport à 2010. Cette hausse est semblable à celle observée l'année précédente.

Globalement, la situation sur le marché du travail s'est nettement améliorée en 2011. Poursuivant le mouvement à la baisse⁸ amorcé en 2010, le nombre de chômeurs décroît de manière sensible jusqu'en septembre 2011. A cette date, le taux de chômage atteint son niveau le plus bas depuis neuf ans. Il est reparti ensuite à la hausse.

Dépenses d'éducation : augmentation limitée en 2011

L'évolution récente des *dépenses publiques d'éducation* montre de fortes irrégularités, avec notamment une progression importante en 2009. Pourtant, l'augmentation de 1.9% en 2011 (**GRAPHIQUE 1**) est en dessous de la moyenne de la décennie (2.4%) et un peu plus importante que l'évolution sur 25 ans, qui se situe à 1.5% en moyenne annuelle.

Ce qui est pris en compte dans les dépenses publiques d'éducation sont les charges des écoles publiques pour leur fonctionnement ordinaire, sans les dépenses pour la culture ou le sport, mais avec des dépenses qui n'apparaissent pas dans les comptes du DIP, notamment pour le tertiaire. Ce sont en particulier des charges liées aux financements hors canton, inscrites directement dans les comptes des institutions éducatives. Cette information s'écarte donc de l'information donnée par la comptabilité du DIP, pour donner une vision en lien avec l'ensemble des activités de l'instruction publique genevoise.

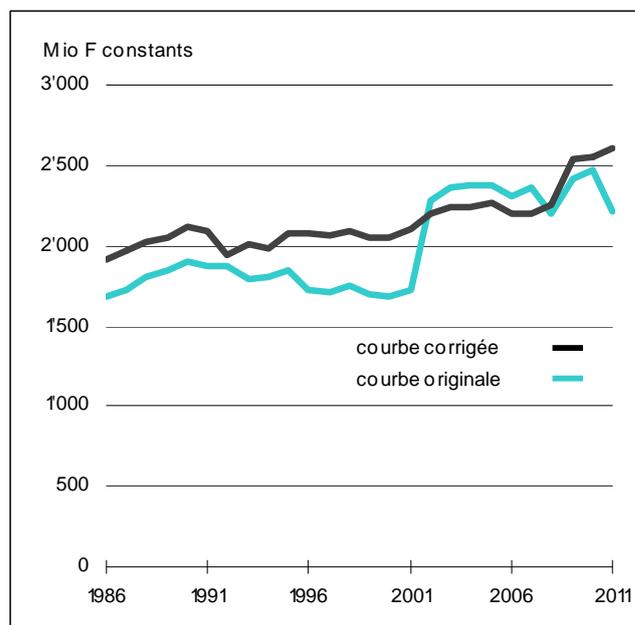
Pour rappel, la forte croissance de 2009 (+12.9%) est due avant tout à l'augmentation des dépenses en faveur du tertiaire (Université +17.2%, HES-SO +27.7%), mais aussi au nouveau mode de calcul qui fait passer les charges de bâtiments de 66 millions de francs en 2008 à 229 millions de francs en 2009. A cela s'ajoute un effet dû à la valeur de la monnaie, qui remonte cette année-là, ce qui accentue la croissance de la courbe quand elle est exprimée en francs constants.

Le résultat de 2010 n'inclut pas les provisions à hauteur de 110 millions de francs, qui ne représentent pas une dépense au sens d'une utilisation dans l'année mais seulement l'inscription ponctuelle d'une garantie financière à plus long terme.

⁷ Rétrospective 2011, *Reflets conjoncturels*, supplément annuel, OCSTAT, mars 2012.

⁸ Pour une part, cette baisse résulte du changement de base de calcul du taux de chômage par le SECO dès janvier 2010 (GPE, septembre 2012).

GRAPHIQUE 1
Dépenses publiques d'éducation,
en Mio F constants
1986-2011



La courbe corrigée permet de suivre l'évolution des charges éducatives de manière continue dans le temps, malgré des changements importants dans le plan comptable de l'Etat.

© SRED 2012 (sources : compte d'Etat, Université, HES, SRED)

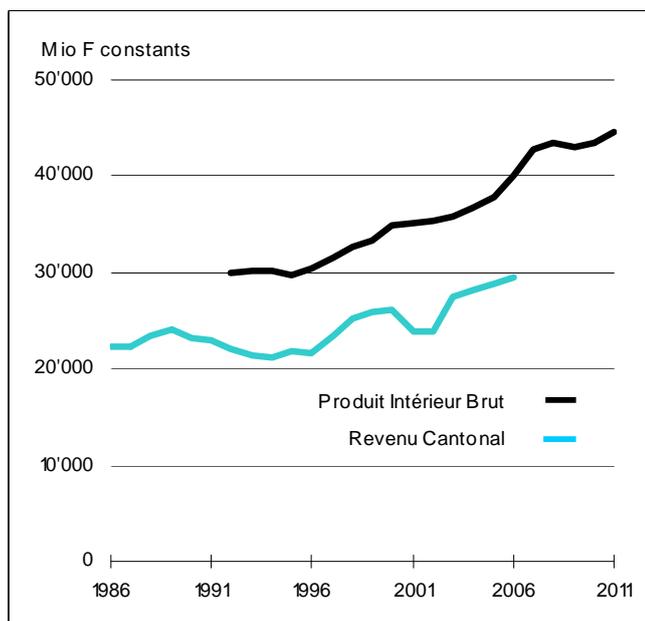
L'évolution de 1.9% entre 2010 et 2011 concerne des périmètres relativement semblables dans la mesure où l'on a réintroduit dans la statistique financière les charges de bâtiments et d'informatique qui n'apparaissent plus dans les comptes du département en 2012. Ces changements comptables posent des problèmes de plus en plus ardues à résoudre pour conserver des séries cohérentes dans le temps et permettre une comparaison raisonnable entre des années différentes, et obligent à des explications techniques, comme pour le mode de calcul des charges de bâtiments en 2009, qui cache de fait les évolutions réelles de dépenses.

Les dépenses du DIP, qui représentent la plus grande part des dépenses d'éducation, se montent à 2.208 Mia F en 2011 dans le compte d'Etat, ce qui correspond à une baisse de 263 millions en regard de 2010, baisse qui est due en réalité à une mise en réserve exceptionnelle de 110 millions en 2010 et à la disparition des frais de bâtiments et d'informatique en 2011. Sans les charges du tertiaire (Université et HES), sans la mise en réserve et avec la réintroduction des charges de bâtiments et d'informatique, les dépenses se montent à 1.668 Mia F en 2011, ce qui représente une hausse de 53 millions par rapport à 2010, c'est-à-dire 3.3% en une année.

Produit intérieur brut genevois encore à la hausse en 2011

GRAPHIQUE 2

Revenu cantonal (RC) et Produit intérieur brut (PIB) cantonal genevois, en Mio F constants 1986-2011



Le revenu cantonal (RC) provient de l'OFS (ruptures en 1990 et 1998). Le produit intérieur brut (PIB) cantonal est produit par le CREA et l'OCSTAT (2008 à 2011, chiffres provisoires).

© SRED 2012 (sources : OFS, CREA, OCSTAT, SRED)

quant à lui devrait être négatif en 2012 et croître de manière limitée en 2013, tandis que l'on attend une montée du chômage jusqu'en 2013, pour se stabiliser autour de 5.0%, comme au niveau national.

Le produit intérieur brut cantonal genevois se monte à 45'642 millions de francs en 2011, sans les organisations internationales gouvernementales (OIG)⁹. Cela représente une augmentation de 1.9% en un an (**GRAPHIQUE 2**). Cette progression est en dessous de la moyenne de la période à 2.3%, et nettement plus basse que le taux moyen de la décennie (2.6%).

L'année 2009 laisse voir les effets de la crise économique sur l'évolution du Produit intérieur brut cantonal avec une baisse importante (-2.0%). C'est la deuxième baisse du PIB depuis le début des mesures en 1992, la première ayant eu lieu en 1995 (-1.9%). L'année 2010 apparaît donc comme celle de la reprise, avec une croissance de +2.2% (elle était annoncée à +2.3% dans les premières estimations). Dans l'ensemble, l'économie genevoise, tout comme l'économie suisse, semble donc s'en tirer assez bien comparée aux difficultés que connaît la zone euro, et en particulier les pays du sud de l'Europe.

Pourtant, bien qu'encore en progression au premier trimestre 2012, le PIB cantonal genevois se replie ensuite et les perspectives restent modestes, avec +0.8% prévu pour l'ensemble de l'année (GPE, septembre 2012). Le renchérissement

⁹ La série depuis 1997 a été recalculée, suite à la révision des comptes nationaux par l'OFS en juin 2012.

Le *revenu cantonal* est donné à titre indicatif, pour que l'on situe son niveau relatif, environ 10 Mia F plus bas pour notre canton, mais avec des évolutions semblables au PIB, si l'on fait abstraction des écarts vers les années 2001 et 2002. Ces écarts illustrent par ailleurs la plus grande instabilité du *revenu cantonal* pour mesurer la richesse produite dans le canton.

L'éducation représente 5.7% de la richesse produite à Genève

Les dépenses d'éducation que nous avons présentées plus haut représentent un effort de la collectivité qui peut être évalué en comparaison de la totalité de la valeur économique produite par cette collectivité durant la même période, estimée au travers du produit intérieur brut. Pour l'année 2011, cet effort éducatif se monte à 5.7% du PIB (**GRAPHIQUE 3**), pratiquement au même niveau que 2010, avec +0.01%.

Le maintien de la courbe calculée sur le Revenu cantonal jusqu'en 2006 montre l'importance de la mesure de référence, puisque l'on se situe environ deux points plus bas avec le PIB, soit 25% de moins.

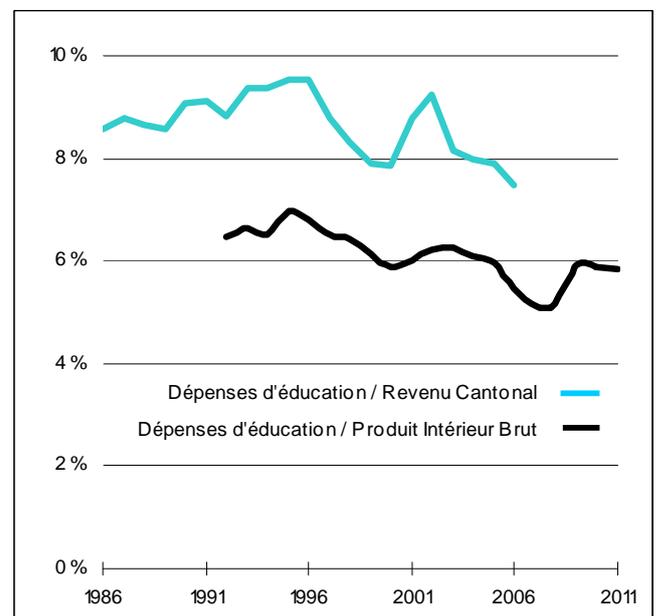
La baisse que l'on observe dès 2006 – le taux descend jusqu'à 5.0% en 2007 et 2008 – est due à la hausse du PIB en 2006 (+5.6%) et surtout en 2007 (+7.0%) mais aussi à une baisse simultanée des dépenses d'éducation en 2006 (–3.2%). A l'inverse, la remontée du taux à 5.8% en 2009 est en relation directe avec la hausse des dépenses d'éducation relevée plus haut en même temps que le PIB régressait de –2.0% la même année. Nous avons là un exemple de la nature anticyclique des dépenses publiques, qui interviennent à contretemps de la situation conjoncturelle, ayant de ce fait un effet stabilisateur sur l'ensemble des activités économiques.

Cela ne doit pas cacher le désengagement sur le plus long terme de la collectivité publique envers l'éducation, car on a en effet une baisse tendancielle, de l'ordre de –12%, du taux sur l'ensemble de la période, soit –0.6% par an en moyenne, et même de –18% si l'on se réfère à 1995, année de la valeur la plus élevée avec 7.0% (–1.1% par an en moyenne). Si ce relâchement de l'effort éducatif ne se traduit pas toujours par une réduction des dépenses en termes absolus (sur les vingt-cinq dernières années, seules six ont connu une diminution des dépenses exprimées en francs constants), on observe que sur la durée la part de la richesse dévolue à l'éducation se réduit progressivement, non pas de manière linéaire, mais sur des périodes courtes et de forte régression, comme entre 1995 et 2000 avec une diminution moyenne de –3.6% par an, et comme entre 2003 et 2007 avec une diminution moyenne de –5.0% par an.

La Suisse annonce un taux de 5.5% pour les dépenses *publiques* d'éducation rapportées au PIB en 2009, tandis qu'au plan international, la moyenne de l'OCDE est à 5.8% la même année, avec même cinq pays au-dessus de 7.0% (Danemark, Islande, Nouvelle-Zélande, Norvège et Suède)¹⁰.

GRAPHIQUE 3

Dépenses d'éducation / Revenu cantonal et
Dépenses d'éducation / PIB, en %
1986-2011



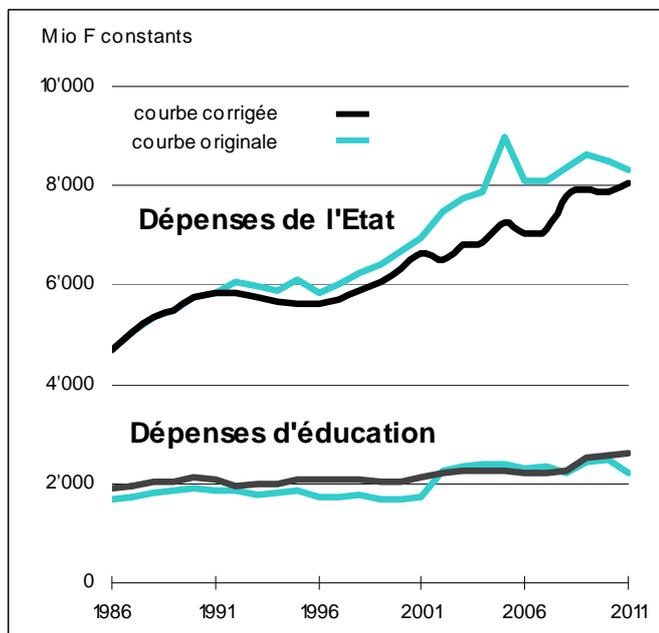
© SRED 2012 (sources : compte d'Etat, CREA, OFS, OCSTAT, SRED)

¹⁰ Regards sur l'éducation 2012 : les indicateurs de l'OCDE, OCDE 2012.

Le budget cantonal progresse plus que les dépenses d'éducation

GRAPHIQUE 4

Dépenses de l'Etat et dépenses d'éducation, en Mio F constants 1986-2011



© SRED 2012 (sources : compte d'Etat, SRED)

pour les dépenses d'Etat – mais ultérieurement, il est intéressant de constater que la diminution des dépenses ne vient pas simultanément sur les deux courbes, à l'exception des années 1994 et 2006. Pour ces deux années, la réduction des dépenses étatiques est particulièrement importante avec 1.9% et 3.3%. Cela peut signifier que les dépenses éducatives ne sont pas trop affectées tant que les dépenses publiques totales ne baissent pas au-delà d'un certain seuil, notamment parce que dans les dépenses d'éducation se trouvent d'autres sources de financement. Cela n'empêche pas pour autant des réductions sur l'éducation, même importantes comme en 1999 et surtout en 1992. Sur l'ensemble de la période considérée, de 1986 à 2011, la hausse des dépenses d'éducation est de 36.5%, tandis qu'elle est de 72.0% pour les dépenses publiques totales, soit exactement le double.

En 2011, les dépenses publiques totales du canton de Genève se montent à 8.060 Mia F, exprimées en francs constants et après correction (sans subventions redistribuées ni imputations internes entre départements), ce qui représente une hausse de +2.2% en un an. Dans le même temps, les dépenses publiques consacrées à l'éducation (non seulement celles du DIP) augmentent de +1.9%, pour atteindre 2.606 Mia F.

Les dépenses d'éducation représentent 32.3% des dépenses publiques

Les dépenses publiques d'éducation rapportées au budget de l'Etat cantonal donnent un autre angle de vue pour examiner l'importance de l'investissement public en faveur de l'éducation. Cet indicateur exprime l'importance relative de l'éducation dans l'ensemble des politiques publiques, indépendamment du volume global que représente le secteur public.

Encore une fois, parlant des dépenses publiques d'éducation nous retenons les dépenses des institutions éducatives publiques. Il ne s'agit donc pas des *dépenses nettes de l'Etat* pour

L'importance de l'investissement que représentent les dépenses publiques d'éducation peut aussi être estimée en regard du total des dépenses publiques, sachant que ce qui est pris en compte, ce sont les dépenses des seules institutions publiques d'éducation. Dans ce cas il convient aussi de procéder à quelques corrections sur les dépenses publiques de l'Etat cantonal, de manière à ce qui est modifié au niveau du DIP le soit aussi pour l'Etat (par exemple les financements en transit).

L'évolution des dépenses publiques dans le **GRAPHIQUE 4** est donnée en même temps que celle des dépenses publiques d'éducation, ce qui donne une idée des niveaux respectifs de dépenses et des tendances générales des évolutions, en particulier des périodes de croissance et de repli.

On n'observe pas de baisse des dépenses jusqu'en 1991, ni pour l'Etat, ni pour l'éducation – si l'on regarde avant 1985, on a deux replis en 1974 et 1980, seulement

l'éducation, ni la *part du DIP dans les dépenses publiques cantonales*, mais les dépenses pour les écoles, les services d'appui et les administrations scolaires relevant du secteur public.

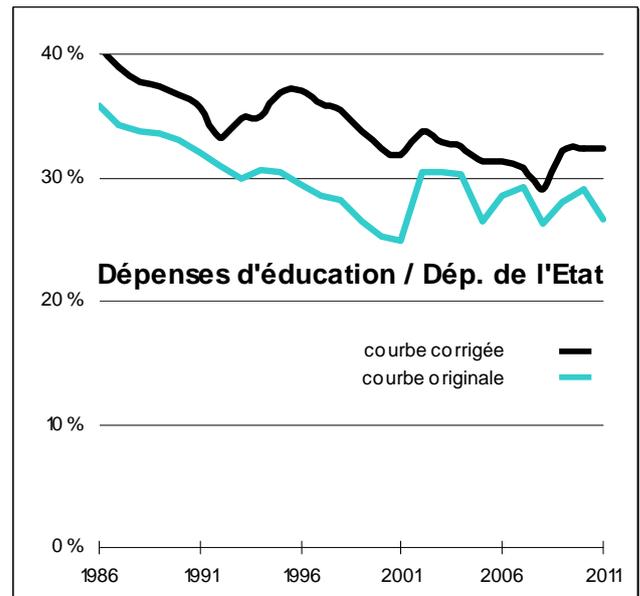
En 2011, les dépenses publiques d'éducation représentent 32.3% des dépenses publiques totales du canton, ce qui représente une petite diminution de -0.1 point, soit -0.2% en un an (voir le **GRAPHIQUE 5**). C'est un retour dans le sens de la tendance générale à la baisse depuis 1986, la diminution totale sur la période de 25 ans étant de -20.6% , soit en moyenne -0.8% par année. Ce mouvement descendant est régulièrement stoppé par des corrections à la hausse, comme de 1993 à 1996 ($+11.5\%$), en 2002 ($+6.4\%$) et en 2009-2010 ($+11.9\%$) ; en 2006 on a une légère hausse $+0.1\%$, soit une évolution pratiquement constante. Ces périodes de hausse de l'indicateur sont à chaque fois liées à une diminution des dépenses au niveau de l'Etat cantonal (voir **GRAPHIQUE 4**), à l'exception de 2009, qui, comme on l'a relevé au début du chapitre, connaît une croissance particulièrement élevée avec $+12.9\%$, en relation directe avec une augmentation des dépenses de l'enseignement tertiaire (incluant des financements hors canton) simultanément à un nouveau calcul des charges de bâtiments, c'est-à-dire concernant des transferts entre départements au sein de l'Etat.

La tendance décroissante sur le long terme confirme un désengagement relatif au détriment du domaine de l'éducation, non seulement par rapport au PIB comme on l'a vu plus haut, mais encore au regard du total des dépenses publiques cantonales. Les effets de ce désengagement sont contrecarrés régulièrement par des corrections qui sont autant des augmentations réelles pour les dépenses éducatives que des diminutions moins importantes que pour l'ensemble des dépenses publiques.

Ce contexte économique et financier montre bien l'importance d'examiner plus précisément comment se passent ces évolutions des dépenses d'éducation au sein des institutions publiques, que ce soit pour les écoles, pour les services de soutien ou pour l'administration scolaire, comment se répartissent les dépenses entre institutions ou dans les institutions entre les différents types de dépenses, et finalement avec quels effets.

GRAPHIQUE 5

Dépenses d'éducation / Dépenses de l'Etat, en % 1986-2011



© SRED 2012 (sources : compte d'Etat, SRED)



II. RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES DU DIP

Les dépenses publiques d'éducation présentées dans la partie I recouvrent une définition à la fois plus large que les dépenses du DIP, puisqu'elles intègrent des dépenses du tertiaire avec des financements fédéraux ou régionaux ou des dépenses assumées par les communes genevoises pour l'enseignement primaire, et plus restrictive dans la mesure où elles ne prennent pas en compte les dépenses en faveur de la culture et du sport, désormais inclus au sein du DIP.

Dans ce chapitre nous abordons les dépenses du DIP proprement dites, afin de les décomposer selon différents angles d'analyse. Pour cela il est nécessaire de recréer une série chronologique cohérente de manière à présenter des évolutions temporelles ou, quand cela n'est pas possible, de mettre le doigt sur les ruptures en explicitant la nature des changements.

La décomposition progressive des dépenses selon la nature permet de faire apparaître différents niveaux dans la gestion des ressources, de mettre en lumière des liens entre dépenses de personnel et effectifs du personnel, de développer des analyses par groupe de fonctions. Elle est suivie par la présentation de quelques éléments à propos des mécanismes salariaux et de la valeur de la monnaie sur la même période de dix ans donnant un peu de profondeur aux évolutions les plus récentes.



Dépenses de fonctionnement du DIP

Reconstitution d'une série chronologique

Comme nous l'avons déjà expliqué dans des publications antérieures, les données comptables n'ont pas pour fonction de permettre des comparaisons dans le temps, le périmètre considéré pouvant changer d'une année à l'autre. Le découpage des entités comptables suit celui des responsabilités administratives, qui peuvent évoluer avec le temps, en particulier entre deux législatures, mais aussi en relation avec l'apparition ou la disparition de structures organisationnelles ou avec des changements de mode d'inscription des dépenses.

Sans modifier fondamentalement la méthode, le travail de mise en forme des résultats statistiques devient toujours plus complexe par la multiplication des changements de structure administrative ou comptable, qui viennent s'empiler comme un millefeuille d'une année à l'autre. Par exemple les frais de bâtiments qui étaient passés dans une forme de « loyer »¹ en fonction de la surface en 2009, entraînant une hausse des dépenses importante cette année-là, ont été purement et simplement supprimés des comptes du DIP en 2011, avec pour conséquence une baisse équivalente des charges qui, évidemment, ne sont pas à considérer comme une réduction des dépenses mais bien comme une rupture de la cohérence comptable d'une année à l'autre.

¹ Ce nouveau mode de calcul des charges de bâtiments se base sur un coût unitaire au mètre carré, d'un montant de 186 F pour les locaux administratifs ou scolaires, et de 80 F pour les dépôts, entrepôts et parkings. Ces charges sont toujours incluses dans les « imputations internes ».

Dans ce cas, les données ont été reconstituées en 2011 en allant chercher l'information originale auprès des services concernés. Ce type de démarche n'est malheureusement pas assuré à long terme, ce qui peut encore entraîner d'autres adaptations ultérieures, ce qui explique que certaines données statistiques sont recalculées rétroactivement.

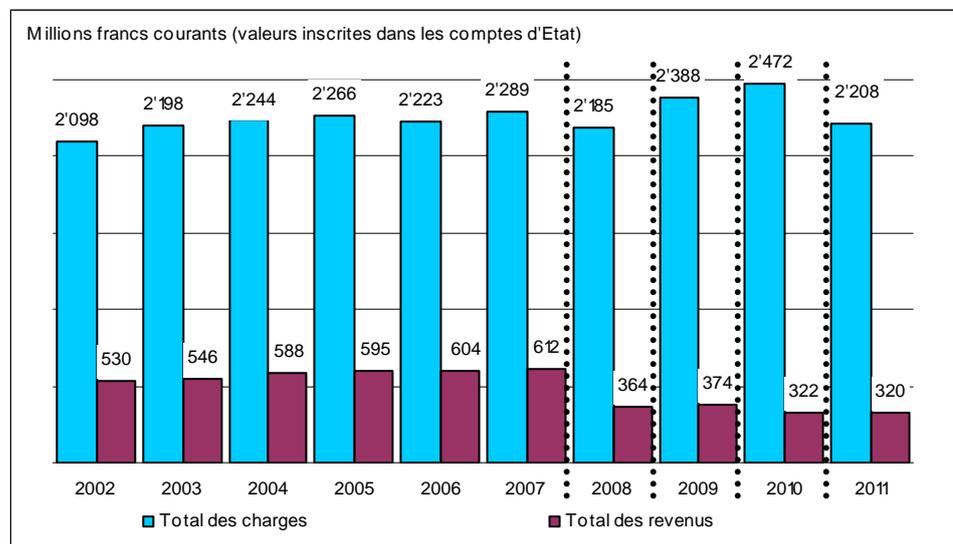
C'est pourtant ce lien avec la comptabilité officielle du compte d'Etat qui donne un fondement solide à nos statistiques et permet de retrouver les informations nécessaires aux explications sur les évolutions financières. Il convient donc de bien insister sur la différence entre informations comptables issues de la comptabilité officielle et données statistiques permettant de suivre les évolutions dans le temps.

Encore des changements dans la comptabilité

La présentation des résultats provenant des comptes d'Etat (dans le **GRAPHIQUE 6**) laisse voir des évolutions importantes qui s'expliquent par des changements des structures administratives et comptables, ce qui est désigné par des lignes en pointillés, car elles marquent des ruptures dans la cohérence de la série.

GRAPHIQUE 6

Charges et revenus DIP, en millions de francs courants, 2002-2011



Les changements de structures scolaire et comptable empêchent une comparaison dans le temps.

© SRED 2012 (sources : compte d'Etat, SRED)

L'année passée nous avons annoncé la création de l'Office médico-pédagogique (OMP), qui reprenait des activités, et donc des personnels et des dépenses, qui étaient auparavant dans l'Office de la jeunesse et dans l'enseignement primaire. Nous avons aussi expliqué la correction concernant les provisions pour réserve de carrière sur les charges d'amortissement.

L'OMP reste dans sa structure de l'année passée, ce qui permet une première comparaison entre deux années de relevés pour cet office. En ce qui concerne les provisions pour réserve de carrière, la correction doit être conservée pour 2010, puisque l'opération n'a eu lieu qu'une seule fois et représente une exception dans la série.

A ces opérations, il faut encore ajouter les corrections sur les frais de bâtiments présentés précédemment avec une recherche d'information complémentaire auprès de l'Office des bâtiments (OBA), ce qui a été fait aussi pour les frais informatiques en récupérant les montants auprès du CTI.

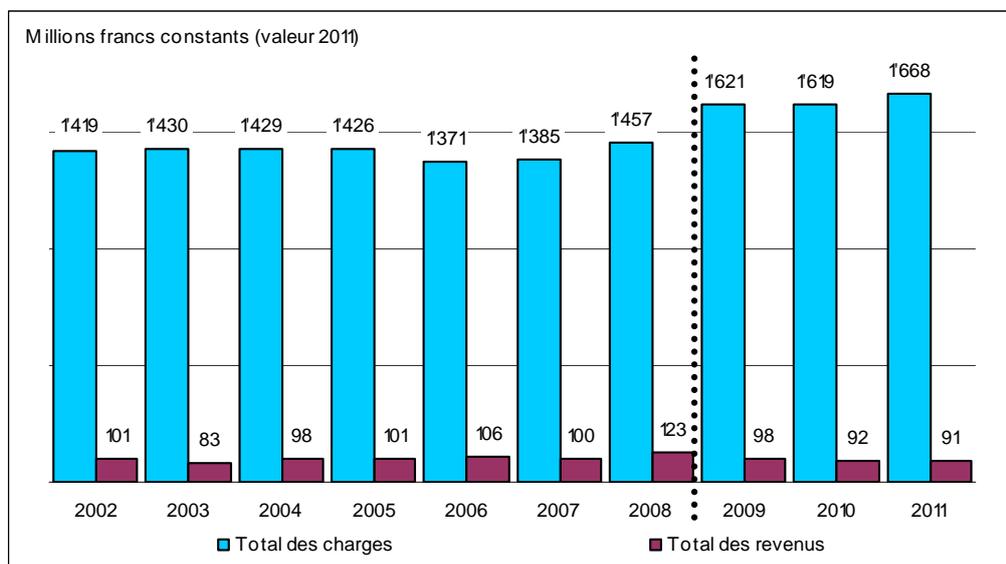
Les ruptures de la série incluent aussi les revenus en plus des charges, et donc les corrections sont effectuées de la même manière sur ceux-ci, notamment les revenus en relation avec des

transferts n'affectant pas les dépenses réelles du département. Ce point concerne uniquement les présentations générales de la balance charges/revenus, l'analyse se poursuivant par la décomposition des seules charges.

Pourtant il subsiste une rupture dans notre série en 2009, avec la production d'un « loyer » virtuel entre les départements de l'Etat, cette information n'existant pas avant 2009 et étant de fait impossible à reconstituer, ou même à estimer. Dans la mesure où cette charge n'apparaît déjà plus en 2011, nous avons été amenés à la reproduire, comme dit plus haut, avec des informations externes au compte du DIP, mais il est très possible que dans un futur proche nous soyons obligés de supprimer totalement l'information et de recomposer une série complète de données statistiques sans les charges pour les bâtiments.

Sans le tertiaire, les charges augmentent de 3% en 2011

Dans la comptabilité du DIP, on trouve des secteurs avec des statuts administratifs différents, selon le mode de financement et selon les instances de gestion : les ordres d'enseignement primaire et secondaires 1 et 2 sont sous la direction immédiate du département, avec des financements essentiellement en provenance du DIP. C'est le cas aussi des offices qui viennent appuyer et compléter le travail des écoles (OMP, OJ et OFPT). La situation est passablement différente pour l'enseignement tertiaire, spécialement pour l'Université et les Hautes écoles spécialisées qui disposent de financements d'origines diverses et reçoivent du DIP une subvention forfaitaire (complétée par des contributions directes, en francs ou en nature) gérée par l'institution elle-même. Cela nous amène à définir un périmètre plus restreint, sous l'autorité directe du département, appelé ici « DIP sans Université ni HES » mais que nous retrouvons sous la dénomination de « petit DIP », par analogie avec le « petit Etat » utilisé au plan cantonal.



GRAPHIQUE 7

Charges et revenus DIP, sans Université ni HES, en millions de francs constants (valeur 2009), 2002-2011

© SRED 2012 (sources : compte d'Etat, SRED)

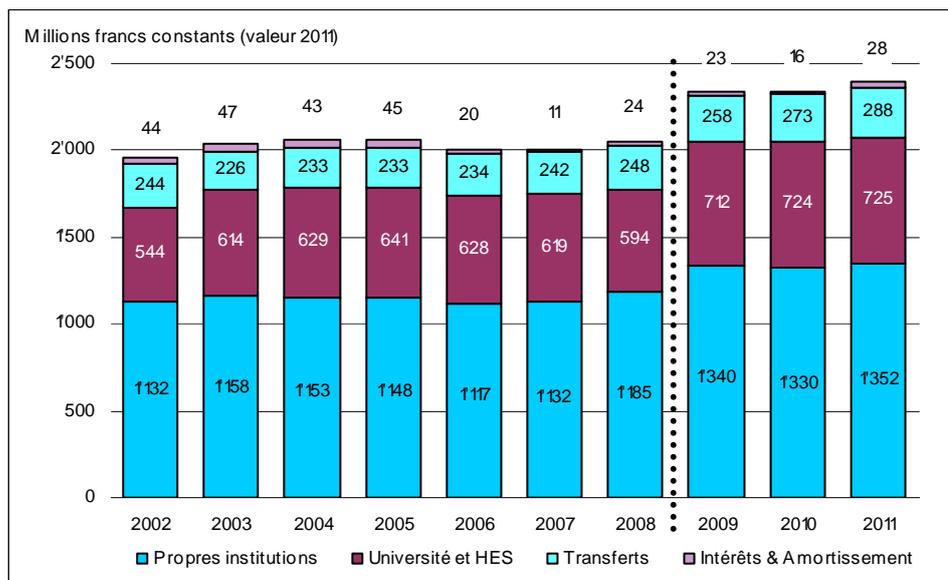
C'est le résultat pour cette entité qui est présenté dans le **GRAPHIQUE 7** ci-dessus, où l'on remarque d'emblée la rupture de série entre 2008 et 2009, comme elle a été décrite plus haut. L'évolution sur la dernière année fait apparaître une augmentation de 48.7 Mio F, soit 3.0% sur les charges et une baisse de 0.8% sur les revenus, ce qui laisse une hausse de 3.2% sur les dépenses brutes du département. C'est l'évolution des charges qui est présentée plus loin, en fonction des groupes de dépenses, plus particulièrement de celles pour le personnel, en fonction des effectifs du personnel et des mécanismes salariaux et de l'évolution monétaire. Dans la partie IV, les mêmes évolutions sont présentées *par ordre d'enseignement* sur la seule dernière année.

Evolution par groupe de dépenses

Laissons maintenant les revenus pour poursuivre l'analyse des charges, utilisant les groupes de dépenses appelés « natures » dans la comptabilité publique et définissant la destination des paiements (personnel, biens & services) ainsi que le mode de financement (subventions, investissement). Les regroupements de natures utilisés dans les graphiques suivants distinguent les dépenses allant aux « propres institutions » sous la responsabilité directe du DIP, les dépenses pour l'enseignement tertiaire, définissant à la fois un degré d'enseignement et un mode de financement par subventions, toutes les autres dépenses de transfert (subventions, dédommagements) et les dépenses liées à l'investissement, donc concernant des échéances à plus long terme.

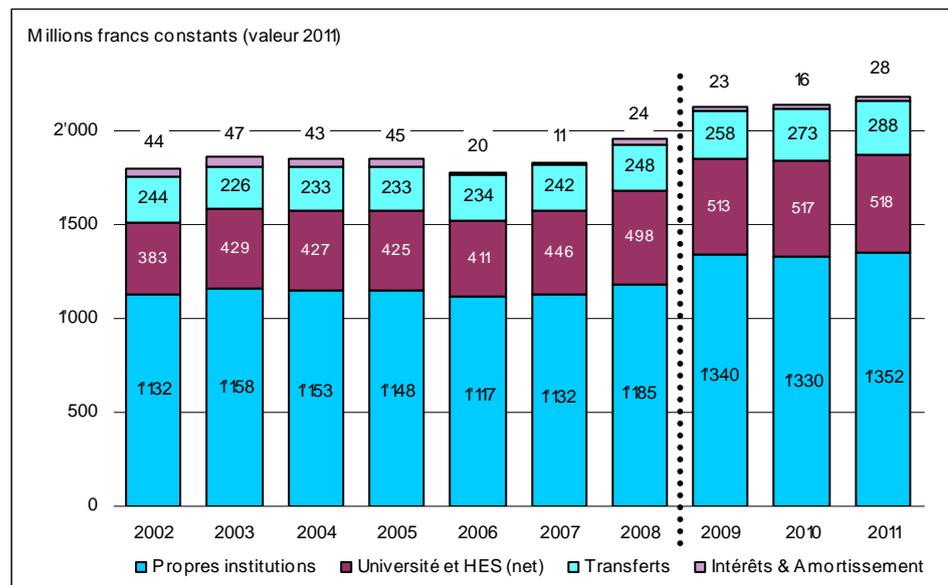
GRAPHIQUE 8

Charges d'investissement, de transferts², dépenses de l'Université et des HES, dépenses pour les propres institutions DIP, en millions de francs constants (valeur 2011), 2002-2011



GRAPHIQUE 9

Charges d'investissement, transferts, charges nettes de l'Université et des HES, dépenses pour les propres institutions DIP, en millions de francs constants (valeur 2011), 2002-2011



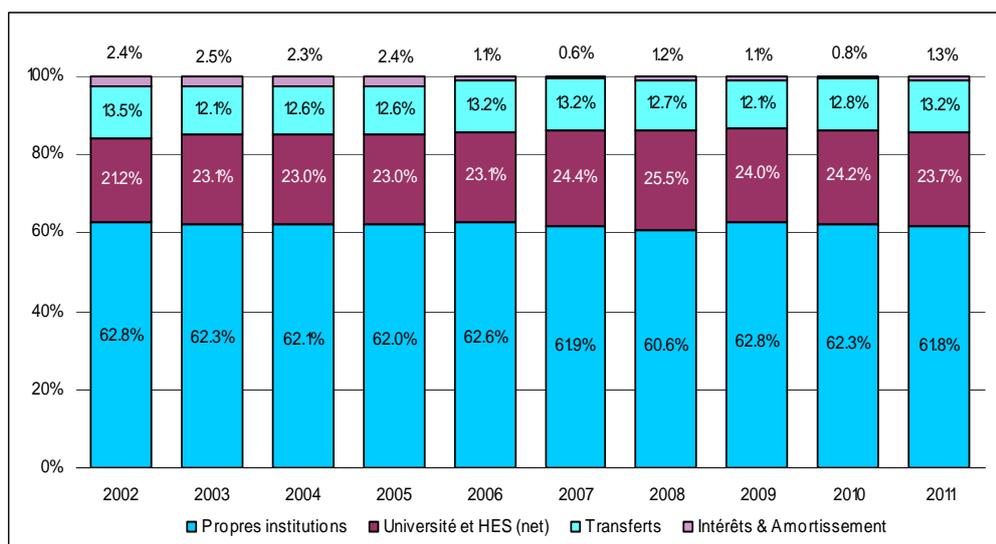
© SRED 2012 (sources : comptes d'Etat, de l'Université, des HES, SRED)

² Subventions et dédommagements, sans les dépenses pour l'Université et les HES.

Deux options sont utilisées successivement dans les **GRAPHIQUES 8 et 9** pour présenter les dépenses de l'enseignement tertiaire : dans le premier graphique on utilise les dépenses réelles des institutions pour leur fonctionnement, c'est-à-dire celles qui sont inscrites dans leurs comptes d'exploitation au titre du fonctionnement ordinaire (sans les dépenses de recherches, notamment les fonds FNS et privés de l'Université) auxquelles on ajoute les dépenses directes du DIP (en particulier des charges d'amortissement). Dans le second graphique, on ne retient que les charges nettes qui reviennent au DIP, c'est-à-dire le total des dépenses moins le total des revenus dans les deux comptes d'Etat qui traitent de l'Université et des HES.

Ces deux optiques correspondent plutôt à une vision « dépenses pour les institutions éducatives publiques » dans un cas et à une vision dans le sens « dépenses d'éducation à la charge de l'Etat cantonal » dans l'autre. Entre ces deux approches, on a 207 Mio F de différence en 2011, ce qui correspond dans les grandes lignes aux financements externes pour le fonctionnement de l'enseignement tertiaire (malgré la difficulté à séparer ce qui est de la recherche et ce qui relève du fonctionnement ordinaire). Cette différence est en diminution de 0.1 Mio F la dernière année, en relation avec une augmentation légèrement plus importante des charges nettes de +0.2%.

Dans ces graphiques la rupture entre 2008 et 2009 est largement à mettre au compte du nouveau mode de calcul des frais de bâtiments, mais aussi, pour l'enseignement tertiaire, à l'inclusion de la HEM dans le périmètre des HES (de l'ordre de 28 Mio F).



GRAPHIQUE 10
Charges d'investissement,
transferts, charges nettes
de l'Université et des HES,
dépenses pour les propres
institutions DIP,
en pour-cent, 2002-2011

© SRED 2012 (sources : comptes d'Etat, de l'université, des HES, SRED)

Dans le **GRAPHIQUE 10** ci-dessus, on lit la même information des dépenses nettes pour l'enseignement tertiaire (donc sous l'angle du financement cantonal) mais en proportion, où l'on voit que ce qui était une augmentation en chiffres absolus (+0.2%) apparaît en diminution relative, face à des autres postes qui augmentent plus fortement : *propres institutions* +1.6%, *transferts* +5.8% et *intérêts & amortissements* +71.5%. Pour ce dernier groupe de dépenses, il faut se rappeler que nous avons effacé de la statistique la provision pour réserve de carrière pour l'enseignement secondaire (110 Mio F) en 2010, l'année 2011 revenant à un niveau plus proche de ce qui était en 2009. Les *intérêts & amortissements* ordinaires ont été réduits en 2010 en regard de l'effort supplémentaire que représente la provision exceptionnelle demandée par l'ICF.

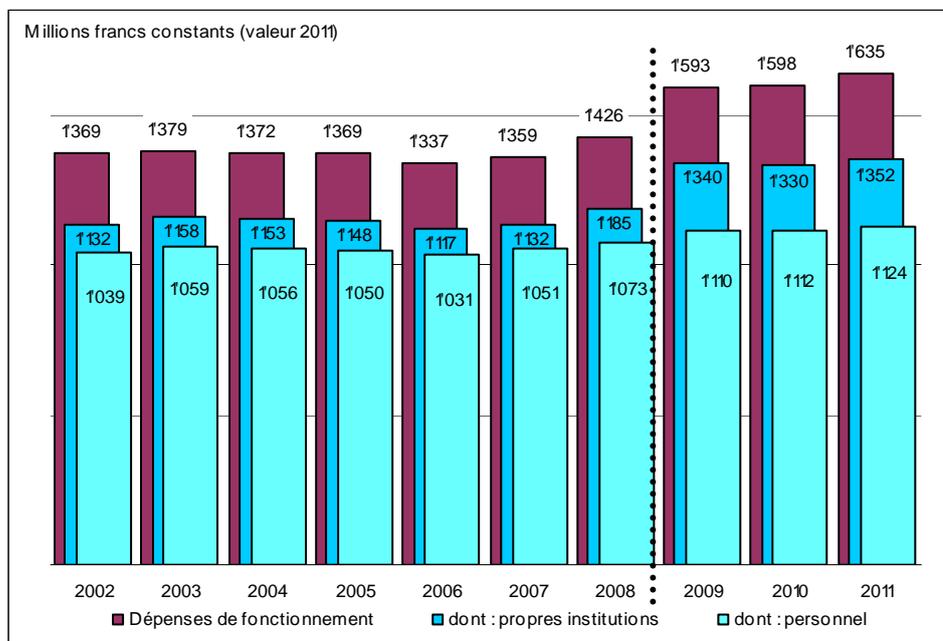
En observant l'ensemble de la période, on voit que les *intérêts & amortissements* se maintiennent autour de 2.4% jusqu'en 2005, tandis qu'ils se réduisent au moins de moitié ultérieurement avec des chutes en 2007 et 2010, ce qui montre la très grande variabilité de ce poste lié à l'investissement et qui ne dépend pas de la gestion du département.

Progression modérée des charges de personnel en 2011

Poursuivant notre décomposition, examinons les dépenses de fonctionnement, c'est-à-dire sans les charges d'investissement ni les transferts dont la gestion échappe au département : dans le **GRAPHIQUE 11** ci-dessous, nous voyons que la rupture de la série subsiste pour les dépenses de fonctionnement ; elle subsiste aussi pour les dépenses pour les propres institutions (qui incluent les frais de bâtiments). En revanche, elle n'existe pas pour les dépenses de personnel qui, comme c'est visible dans la série, poursuivent une évolution progressive sur toute la période.

GRAPHIQUE 11

Dépenses de fonctionnement, pour les propres institutions et pour le personnel, (sans Université ni HES), en millions de francs constants (valeur 2009), 2002-2011



© SRED 2012 (sources : comptes d'Etat, SRED)

Entre 2010 et 2011, l'ensemble des dépenses de fonctionnement (sans Université ni HES) passe de 1'598 à 1'635 Mio F, soit une progression de 37 Mio F ou 2.3%. Simultanément les dépenses allant aux propres institutions du DIP augmentent de 21 Mio F, ce qui représente 1.6% et parmi ces dernières, les seules dépenses de personnel contribuent à l'augmentation pour 12 Mio F, c'est-à-dire 1.1% de hausse sur la même période (**GRAPHIQUE 11**).

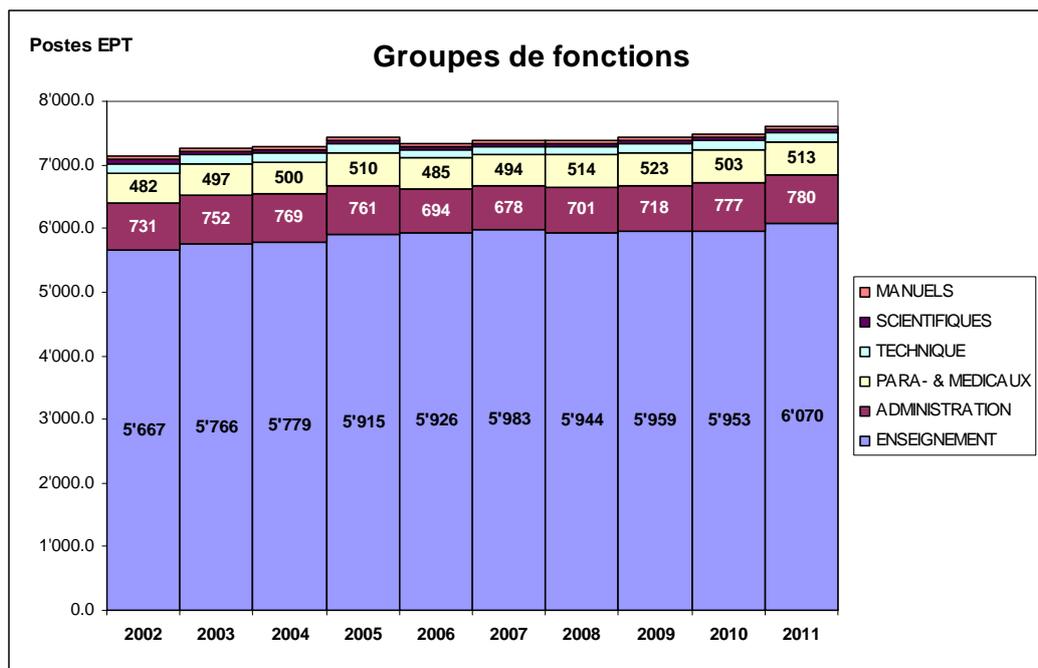
Dans le TABLEAU 2 en annexe on voit que les postes qui augmentent le plus en proportion sont les *dédommagements à des collectivités publiques* (+19.5%), suivi des *subventions accordées* (+5.6%) et les *frais de bâtiments* (+4.9%). Pour ces derniers, ce sont des données qui n'apparaissent plus dans le compte du DIP, mais que l'on peut retrouver au travers de l'Office des bâtiments (OBA). Les *biens & services* progressent eux de 2.3%, avec 1 Mio F de plus en une année.

Il est clair que les dépenses de personnel, parce qu'elles constituent la plus grande part de l'ensemble des dépenses éducatives, contribuent largement à l'augmentation en termes absolus, alors que le taux reste assez limité avec 1.1%. La progression des charges est à mettre en relation avec l'évolution des postes de travail occupés, selon des activités et donc des fonctions bien précises.

Evolutions du personnel selon les fonctions

L'évolution du personnel en terme de postes de travail calculés en équivalents plein-temps est un facteur de l'évolution financière, et plus spécifiquement de l'évolution des charges de personnel. L'augmentation ou la diminution de la charge de personnel dépend non seulement du nombre total de postes EPT, mais encore du type de fonction qui est en jeu, parce que ces fonctions apparaissent dans des endroits bien précis de l'organisation scolaire, et parce qu'elles recouvrent des dépenses unitaires de différents niveaux, selon en particulier la classe de fonction, mais aussi l'ancienneté, elle-même en lien avec le taux de rotation du personnel.

Dans une approche globale pour l'ensemble du DIP, sans Université ni HES, l'augmentation de +132.4 postes EPT la dernière année amène le total à 7'641.8 postes en 2011, ce qui représente un taux de +1.8% (**GRAPHIQUE 12**). Cette hausse est redevable avant tout au groupe des fonctions³ de l'enseignement avec +116.9 EPT en termes absolus, ce qui correspond à une augmentation relative de +2.0% en un an pour arriver à 6'069.9 EPT. La même hausse de +2.0% est visible sur le groupe des fonctions médicales et paramédicales, mais avec une portée plus limitée avec +10.1 EPT. Le groupe des « scientifiques » augmente de +2.5 postes EPT, tandis que celui des « manuels » diminue de -2.9 EPT. Les fonctions de l'administration, qui constituent le deuxième groupe en termes d'importance avec 780.2 postes en 2011, croît de 0.5% avec +3.6 postes.



GRAPHIQUE 12

Postes occupés selon le groupe de fonctions (sans Université ni HES) situation en fin d'année, 2002-2011

© SRED 2012 (sources : SIRH, SRED)

Sur l'ensemble de la période observée, l'évolution globale est de +6.8%, avec des taux très proches pour les trois principaux groupes de fonctions, enseignement (+7.1%), administration (+6.7%) et fonctions médicales et paramédicales (+6.5%). Les autres groupes de fonctions ont des évolutions plutôt disparates, avec notamment une forte diminution sur le groupe des fonctions manuelles (-36.9%) et une augmentation spectaculaire sur les divers et sans indications (+112.9%) mais concernant un effectif relativement réduit (34.6 EPT en fin de série).

Ces évolutions sont évidemment fortement tributaires du groupe des fonctions de l'enseignement, qui représente 79.5% des postes en 2011 et rassemble non seulement des enseignant-e-s, mais

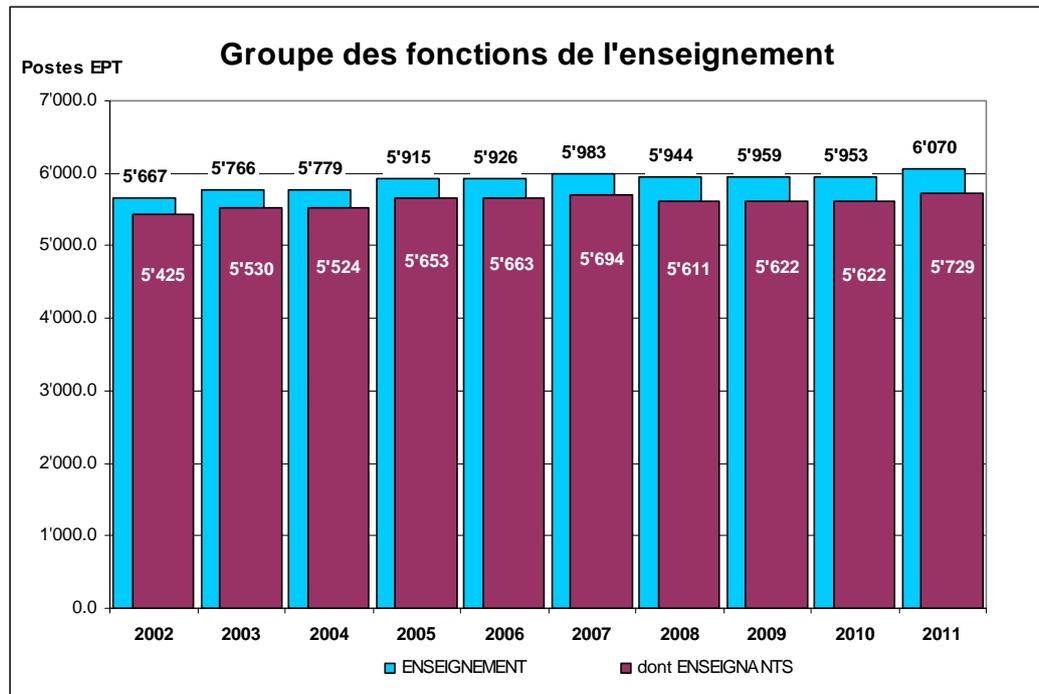
³ Les *groupes de fonctions* rassemblent des familles d'activités définies à la fois par le domaine d'activité et par le type de formation. Cette classification est décrite en annexe.

encore des cadres de l'enseignement et d'autres fonctions éducatives, entre autres des éducateur-trice-s et des animateur-trice-s. Il est donc intéressant de poursuivre encore un peu plus dans le détail l'analyse de ce groupe de fonctions.

Le **GRAPHIQUE 13** montre la part importante des enseignant-e-s dans le groupe des fonctions de l'enseignement, avec 5'728.9 postes EPT sur les 6'069.9 que compte le groupe. La proportion est ainsi de 94.4%, ce qui signifie que les cadres et autres personnels de l'enseignement représentent un peu plus de 5.5% de ces fonctions.

GRAPHIQUE 13

Postes occupés au sein du groupe de l'enseignement (sans Université ni HES) situation en fin d'année, 2002-2011



© SRED 2012 (sources : SIRH, SRED)

La part des enseignant-e-s ne change pas fondamentalement durant la période 2002-2011, puisque le taux initial est de 94.1% (le plus bas) et qu'il fluctue jusqu'à 95.7% en 2003 et même 95.8% en 2007, avant de redescendre un peu en fin de série.

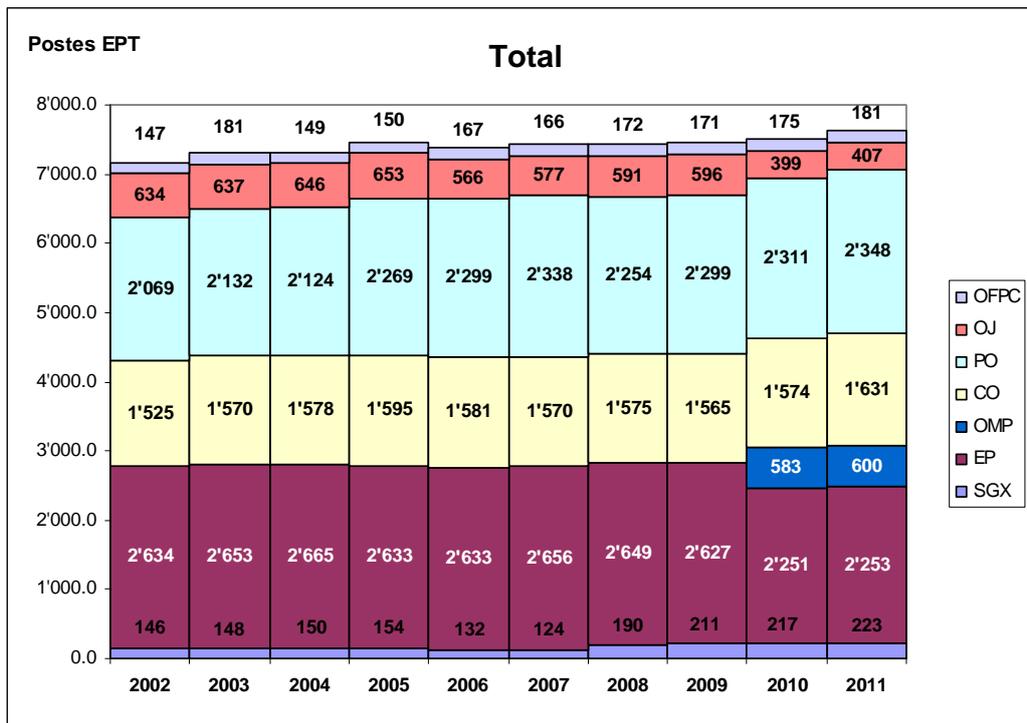
Evolutions du personnel par unité administrative

Mais comme on l'a évoqué plus haut, la répartition des emplois n'est pas identique dans tous les ordres d'enseignement ou les offices du DIP. La nature des activités de ces entités – selon que l'on a affaire à des écoles ou des services d'appui – définit des besoins différents en personnels, mais aussi l'organisation des enseignements diffère d'un ordre à l'autre, intégrant ou non des activités para- ou périscolaires ou les reléguant à des services spécialisés.

Les données présentées plus loin montrent des besoins différents en volume d'activité parce que les effectifs d'élèves, d'étudiant-e-s ou d'apprenti-e-s ne sont pas non plus identiques, et l'on peut dire aussi que les évolutions de ces effectifs diffèrent selon les degrés. Les « vagues » d'élèves qui traversent l'enseignement primaire arrivent au Cycle d'orientation plusieurs années plus tard, et encore plus tard au postobligatoire.

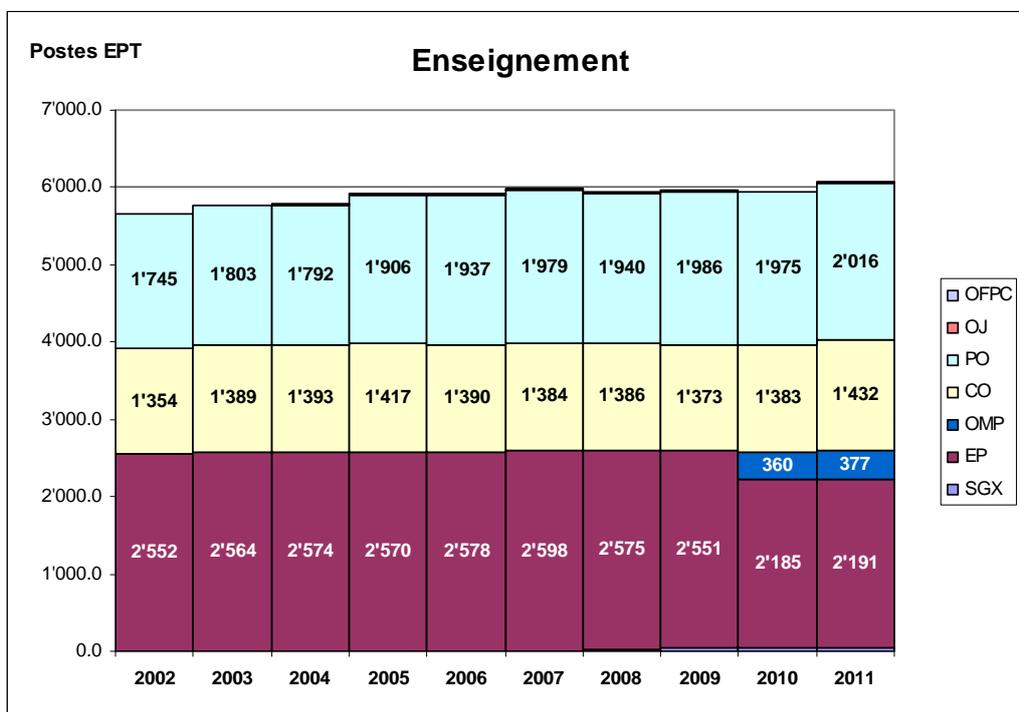
Les structures changent aussi : on voit nettement dans le **GRAPHIQUE 14** que l'apparition de l'Office médico-pédagogique (OMP) en 2010 change en même temps l'organisation des autres entités. Ces restructurations ont des conséquences plus larges et sur des durées plus longues que simplement sur les services ou écoles concernés.

En 2011, les grandes structures scolaires restent semblables, avec des augmentations en postes dans toutes les entités, allant de 0.1% dans l'enseignement primaire à 3.6% au Cycle d'orientation ; on relève encore 1.6% au postobligatoire et 2.9% à l'OMP.



GRAPHIQUE 14

Postes occupés selon l'unité administrative (sans Université ni HES) situation en fin d'année, 2002-2011



GRAPHIQUE 15

Postes occupés au DIP au sein du groupe de l'enseignement, par unité administrative (situation en fin d'année), 2002-2011

© SRED 2012 (sources : SIRH, SRED)

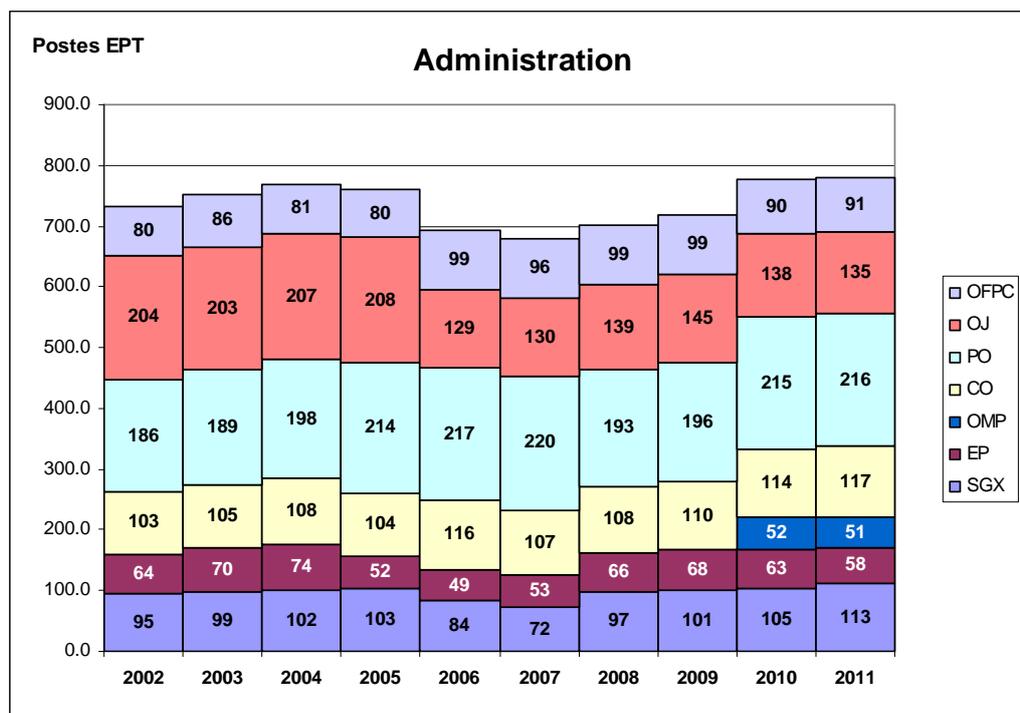
Les effectifs du groupe des fonctions de l'enseignement dans le **GRAPHIQUE 15** augmentent globalement de +7.1% avec +403.1 postes EPT en 2011. Pour ce groupe on voit nettement la continuité du périmètre qui englobe l'enseignement primaire et l'OMP (+0.6% entre 2002 et 2011). Les évolutions sont pourtant assez différentes en 2011 puisque l'on a une augmentation de +5.0% pour l'OMP (+17.9 EPT), mais de seulement +0.3% pour le primaire (+6.2 EPT). Ces

écarts sont bien entendu à mettre en regard avec les effectifs des élèves (cf. les indicateurs dans la partie IV). En ne considérant que les enseignant-e-s, les différences sont moindres, avec +0.3% pour le primaire (+5.5 EPT) et +3.3% pour l'OMP (+6.7 EPT).

La progression est de +3.6% pour le Cycle d'orientation (+49.7 EPT) et de +2.1% pour le postobligatoire (+41.4 EPT). Dans les deux cas, l'augmentation du nombre de postes enseignants est plus forte encore (+50.7 EPT et +43.1 EPT), compensée par une diminution dans d'autres fonctions du groupe de l'enseignement.

GRAPHIQUE 16

Postes occupés au DIP au sein du groupe « administration », par unité administrative (situation en fin d'année), 2002-2011



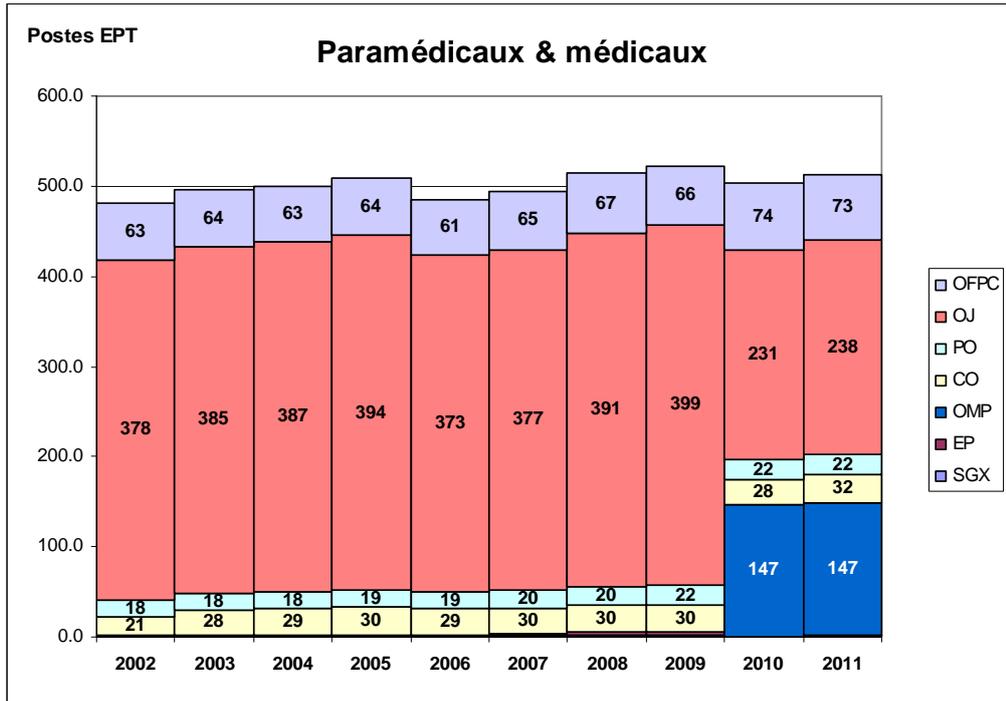
© SRED 2012 (sources : SIRH, SRED)

La progression du groupe des fonctions administratives visible dans le **GRAPHIQUE 16** est faible en 2011, avec 3.6 postes EPT en plus (+0.5%), mais cela recouvre des évolutions différentes : si les services généraux (présidence, secrétariat général, services partagés et logistiques) gagnent 8.2 postes EPT (+7.8%), l'enseignement primaire en perd 4.6 (-7.3%). Dans le même temps, les effectifs du CO augmentent de +3.0 EPT (+2.6%) et ceux du postobligatoire de +0.3 (+0.1%).

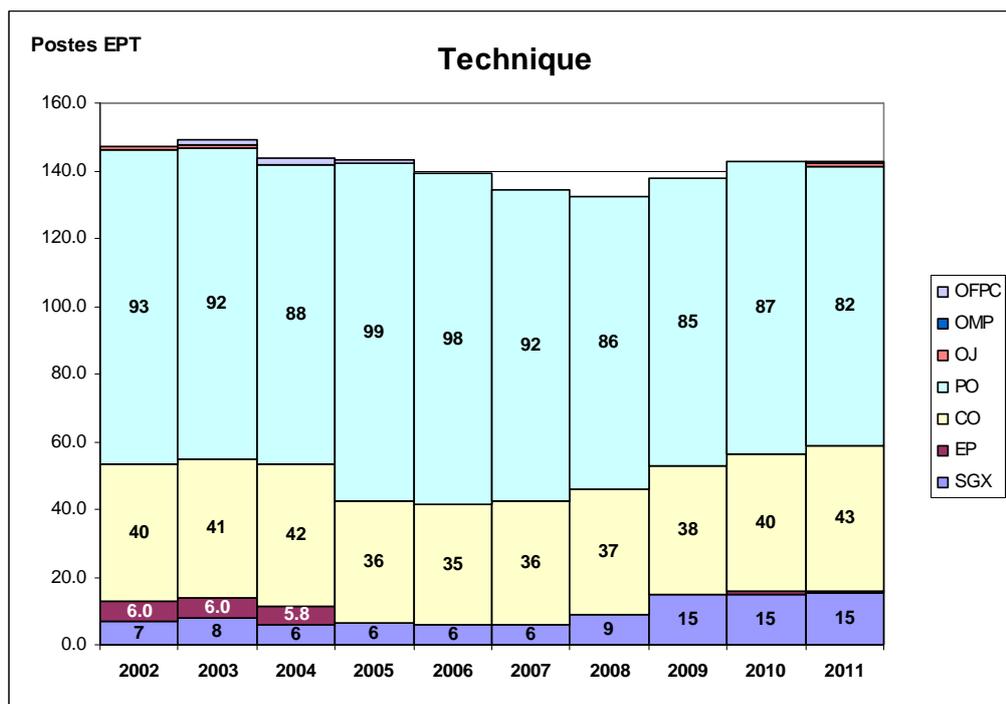
Sur le long terme, on observe des fluctuations relativement importantes, avec des effets de compression et de rattrapage. Au final, entre 2002 et 2011, les effectifs augmentent de 48.8 postes EPT, ce qui équivaut à +6.7% pour l'ensemble de la période observée, c'est-à-dire moins de 0.7% en moyenne par an. Les évolutions ne sont pas non plus identiques dans les différentes entités du DIP. Le Cycle d'orientation et l'enseignement postobligatoire connaissent des hausses plus fortes que la moyenne (+14.0% et +16.2%), tandis que l'Office de la jeunesse voit ses effectifs diminuer sensiblement (-33.8%), notamment avec le passage des tutelles adultes vers le département de la solidarité et de l'emploi en 2006, puis avec la création de l'OMP en 2010. Dans ce dernier cas, l'enseignement primaire contribue aussi un peu à l'évolution.

La progression la plus importante concerne les services généraux avec +19.3% en dix ans. Cela est dû notamment au regroupement au sein du SEM de l'ensemble de l'audiovisuel, puis des activités de documentation et de l'informatique, qui étaient auparavant dans d'autres entités administratives. Le développement d'activités nouvelles, en particulier liées au contrôle de gestion, a contribué à cette augmentation, sans compter l'élargissement du périmètre du DIP au domaine du sport.

Les fonctions médicales et paramédicales présentées dans le **GRAPHIQUE 17** montrent bien aussi l'impact de la création de l'OMP dans la répartition des postes de ce groupe. L'évolution 2010-2011 fait apparaître globalement +10.1 postes EPT supplémentaires, soit +2.0%. En nombre absolu c'est l'OJ qui contribue le plus à cette progression (+6.9 EPT et +3.0%), mais proportionnellement la hausse est plus forte au CO avec +12.8% (+3.6 EPT). Sur l'ensemble de la période, l'évolution est plus modérée avec +31.2 postes EPT et +6.5% d'augmentation pour tout le DIP. Le CO laisse voir une progression importante (+10.5 EPT ou 49.2%) à l'inverse de l'enseignement primaire (-71.4%) mais sur un effectif très faible (0.5 EPT en 2011). L'OJ perd un grand nombre de postes (-139.4 EPT) mais pris avec l'OMP, l'évolution reste positive (+8.0 EPT ou 2.1%) malgré le départ hors du DIP des tutelles d'adultes en 2006.



GRAPHIQUE 17
Postes occupés au DIP au sein du groupe « para- & médicaux », par unité administrative (situation en fin d'année), 2002-2011



GRAPHIQUE 18
Postes occupés au DIP au sein du groupe « technique », par unité administrative (situation en fin d'année), 2002-2011

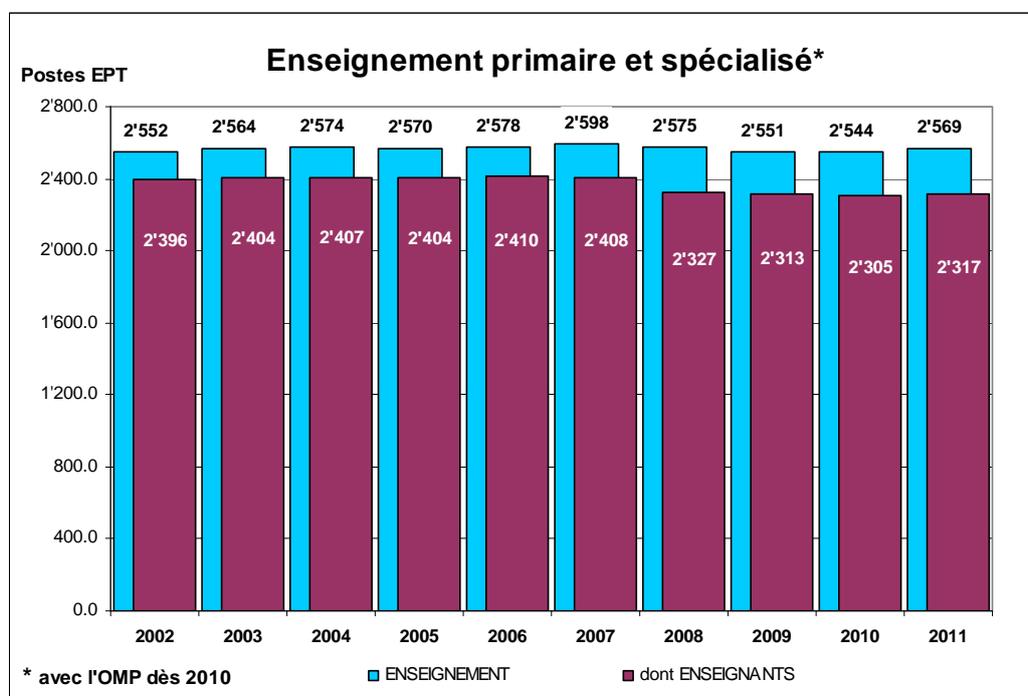
Le groupe des fonctions *techniques*, dans le **GRAPHIQUE 18**, est de moindre importance, avec 142.8 postes EPT au total en 2011 (inchangé). Ces fonctions se retrouvent essentiellement dans l'enseignement secondaire. L'évolution à long terme est légèrement négative avec -4.2 postes EPT, soit 2.9% en dix ans.

Les fonctions de l'enseignement à la hausse en 2011

Après une année 2010 en recul d'effectifs dans les trois ordres d'enseignement pour le groupe des *fonctions de l'enseignement*, la tendance s'est inversée en 2011, avec même des niveaux record dans les deux regroupements du secondaire (Cycle d'orientation et postobligatoire). Pour l'enseignement primaire – y compris l'enseignement spécialisé rattaché à l'OMP – (**GRAPHIQUE 19**), la progression en 2011 (+24.1 EPT ou +0.9%) ne permet pas de compenser la baisse continue depuis 2007, année qui avait connu la valeur maximum de la période avec 2'598 EPT. La hausse de 2011 est principalement redevable à l'OMP pour l'enseignement spécialisé et le REP, avec +17.9 EPT (+5.0%), l'enseignement primaire voyant simultanément ses effectifs progresser de +6.2 postes EPT (+0.3%).

GRAPHIQUE 19

Postes occupés au DIP au sein du groupe de l'enseignement, enseignement primaire (situation en fin d'année), 2002-2011

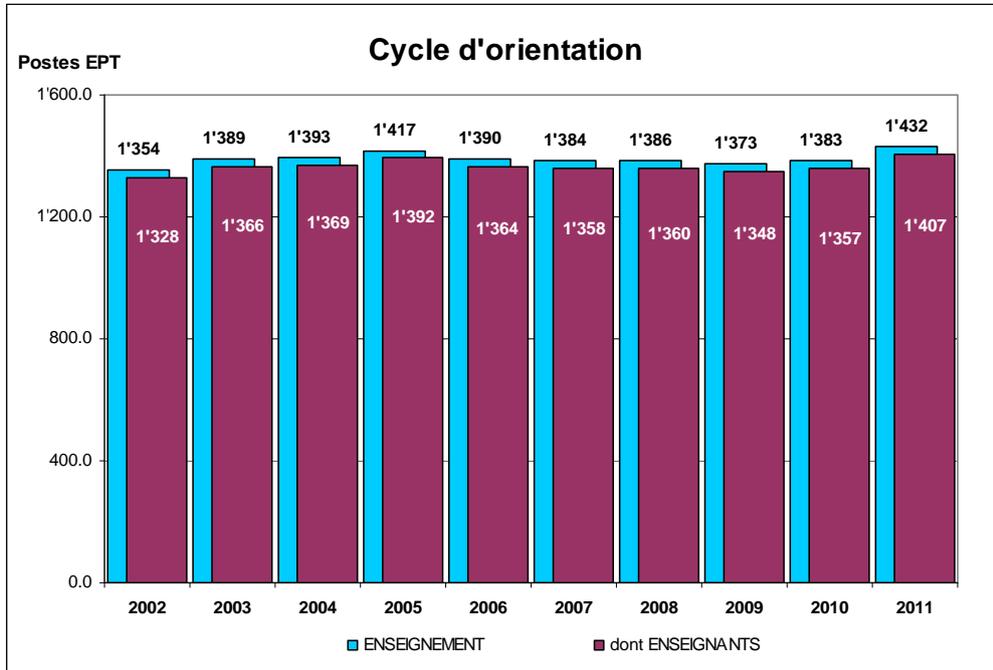


© SRED 2012 (sources : SIRH, SRED)

Au sein de l'enseignement primaire ordinaire (sans l'OMP), les effectifs des enseignant-e-s progressent de +5.5 postes EPT (+0.3%), alors qu'ils augmentent de +6.7 EPT à l'OMP (+3.3%). Au final, la hausse dans le groupe des *fonctions de l'enseignement* en 2011 concerne principalement l'enseignement spécialisé, et au sein de ce dernier, majoritairement du personnel non enseignant.

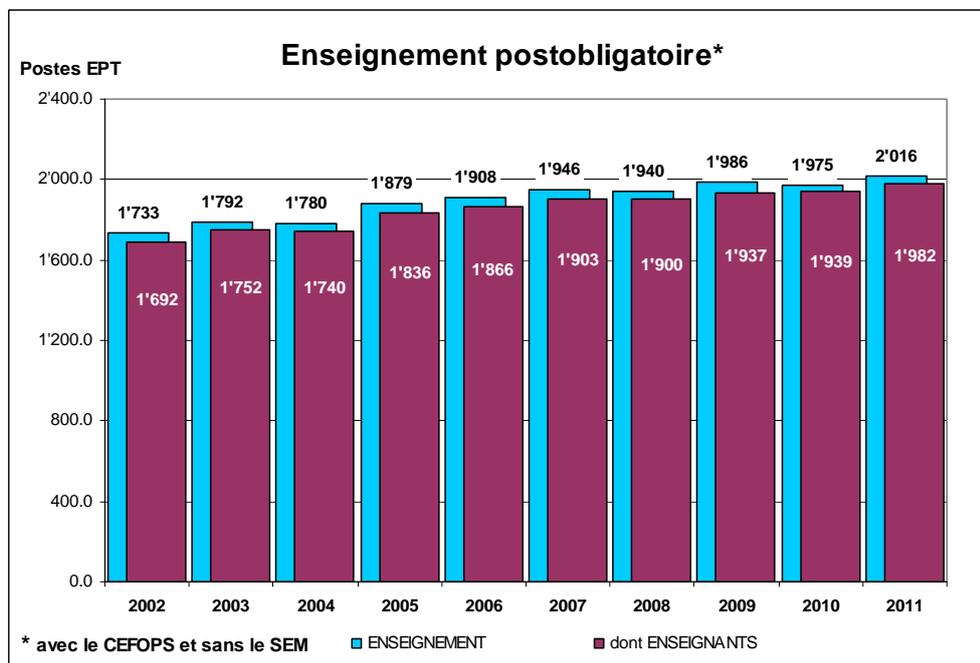
A plus long terme, l'augmentation est de +16.2 postes EPT en dix ans (+0.6%) pour l'ensemble du groupe de l'enseignement, ce qui équivaut à une stabilité de l'effectif sur cette période. Pourtant, les enseignant-e-s du primaire (qui intégrait à l'époque le spécialisé), eux, voient leurs effectifs se réduire en 2008, passant de 2'407.8 à 2327.0 EPT. Cette diminution de -80.8 postes EPT représente -3.4% des effectifs sur une année. Cette évolution contribue de façon importante au résultat de l'ensemble de la période, avec une baisse des effectifs enseignants de -78.8 postes EPT, soit une baisse de -3.3% sur la période complète.

Au sein du Cycle d'orientation (**GRAPHIQUE 20**), la dernière année voit une augmentation des effectifs à la fois sur l'ensemble du groupe de l'enseignement (+49.7 EPT ou +3.6%) et sur les seul-e-s enseignant-e-s (+50.7 EPT ou +3.7%). La croissance sur toute la période se monte à +78.0 EPT, soit +5.8% pour le groupe et de +79.8 EPT ou 6.0% pour les seul-e-s enseignant-e-s.



GRAPHIQUE 20

Postes occupés au DIP
au sein du groupe
de l'enseignement,
Cycle d'orientation
(situation en fin d'année),
2002-2011



GRAPHIQUE 21

Postes occupés au DIP
au sein du groupe de
l'enseignement,
enseign. postobligatoire
(situation en fin d'année),
2002-2011

© SRED 2012 (sources : SIRH, SRED)

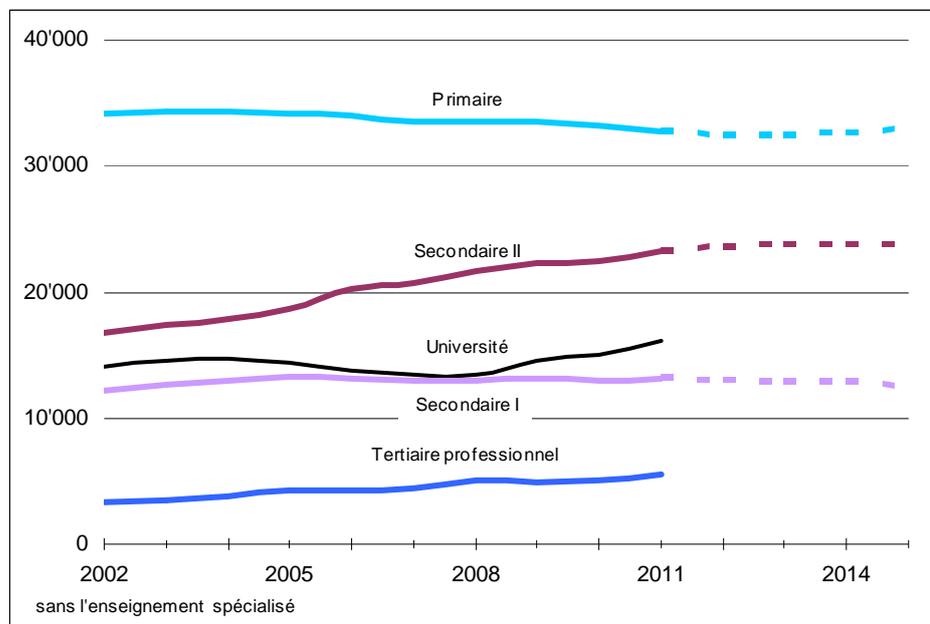
La situation est comparable au niveau de l'enseignement postobligatoire (**GRAPHIQUE 21**), puisque l'évolution en 2011 est nettement positive avec +41.4 postes ou +2.1% sur l'ensemble des *fonctions de l'enseignement*, mais aussi sur les seul-e-s enseignant-e-s (+50.7 EPT ou +3.7%). A plus long terme aussi, la situation est similaire à celle du Cycle, étant donné que la progression se monte à +78.0 postes EPT, soit +5.8% en dix ans, et +79.8 EPT pour les enseignant-e-s, ce qui fait +6.0% sur l'ensemble de la période considérée.

Evolution des effectifs d'élèves et d'étudiant-e-s en 2011

Ces évolutions des groupes de *fonctions de l'enseignement* et des enseignant-e-s prennent du sens en regard des variations d'effectifs d'élèves et d'apprenti-e-s sur les mêmes périodes, mais aussi en prévision des évolutions attendues dans un avenir rapproché. Ce sont ces effectifs qui sont présentés dans le **GRAPHIQUE 22** ci-dessous, y compris pour l'enseignement tertiaire.

GRAPHIQUE 22

Effectifs d'élèves, étudiant-e-s de l'enseignement public à Genève 2002-2011 et prévisions d'effectifs pour la période 2012-2015



© SRED 2012 (sources : NBDS, SRED)

Les effectifs d'élèves de l'enseignement primaire sont donnés avec les classes spéciales et les institutions spécialisées. Entre 2010 et 2011, ces effectifs diminuent de -1.4% , c'est la deuxième baisse de cette importance avec celle de 2007 (-1.5%). Pour la période de 2002 à 2011, l'évolution totale est de -4.4% . Au Cycle d'orientation (Secondaire I dans le graphique), l'évolution reste positive à la fois sur la dernière année avec $+0.9\%$, et sur la période entière ($+8.0\%$). L'enseignement postobligatoire montre une image assez différente des deux autres ordres d'enseignement, avec une hausse soutenue tout du long, qui aboutit sur un taux de 2.9% en 2011. Pour l'ensemble de la période, la progression est de 37.6% , avec un pic en 2006 qui se monte à 8.5% .

Les évolutions des effectifs d'élèves semblent apparemment correspondre à celles que l'on a vu pour les enseignant-e-s dans chaque ordre d'enseignement, mais, pour suivre le rapport entre ces deux grandeurs, il convient de se référer au taux d'encadrement ou aux encadrements unitaires, qui sont présentés dans la partie suivante, ainsi que dans la partie IV du document qui regroupe les principaux indicateurs de ressources.

Pour les trois ordres d'enseignement du DIP, les données complètes des effectifs et des prévisions peuvent être consultées dans la *Note d'information du SRED N° 50*, juillet 2012. Pour les effectifs du tertiaire professionnel et de l'Université, se référer à *l'Annuaire statistique de l'enseignement public et privé à Genève*, édition 2012 [documents en ligne sur le site du SRED].

Evolution peu marquée du traitement moyen des enseignant-e-s

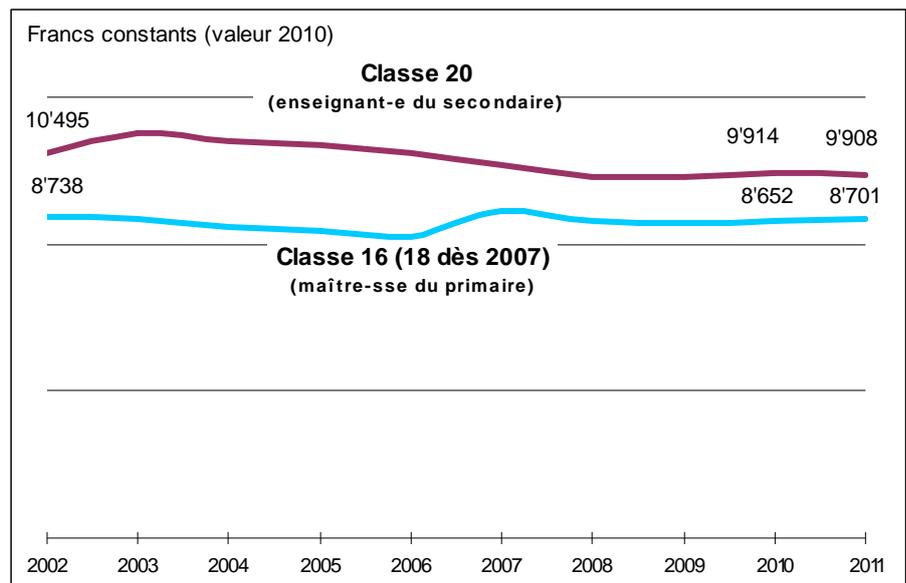
En plus des effectifs d'élèves et d'apprenti-e-s, d'autres facteurs interviennent dans la détermination des coûts, et en particulier le niveau de traitement du personnel. Ce facteur peut être suivi au travers du traitement mensuel moyen (brut) ramené à un équivalent plein-temps. Cet

indicateur correspond à la somme des traitements versés à la fin du mois de novembre divisée par le total des postes EPT payés par ces traitements, à la même date.

Dans ce cas, il s'agit d'un traitement théorique qui recouvre la répartition dans des classes de fonctions et des niveaux d'ancienneté rémunérée, c'est-à-dire que les compositions administratives et démographiques amènent des rétributions spécifiques ou, si l'on veut, la structure des salaires. L'évolution de ce traitement moyen ne reflète pas directement celle des salaires individuels ; pour cela il faut se reporter aux mécanismes salariaux (voir en annexe).

GRAPHIQUE 23

Traitement mensuel brut moyen des enseignant-e-s du DIP (sans Université ni HES) en francs constants (valeur 2011), pour les principales classes, (situation en fin d'année), 2002-2011



© SRED 2012 (sources : GIP/SIRH, SRED)

Nous avons retenu les classes de traitement des enseignant-e-s du primaire (classe 16, puis 18 dès 2007) et du secondaire (classe 20) qui est la même au Cycle d'orientation et dans l'enseignement postobligatoire. L'évolution la dernière année, visible dans le **GRAPHIQUE 23**, montre une légère baisse pour le traitement moyen du secondaire, de l'ordre de -6 F (-0.1%) en un an, valeur exprimée en francs constants 2011. Sur l'ensemble de la période, l'évolution est plus marquée, avec -587 F en tout (-5.6%), c'est-à-dire en moyenne -0.6% par année. Pour les enseignant-e-s du primaire, la progression est positive en 2011, avec +49 F (+0.6%), mais avec une valeur négative sur la période 2002-2011, qui voit le traitement mensuel moyen reculer de 37 F (-0.4%) malgré la revalorisation de 2007 (passage en classe 18).

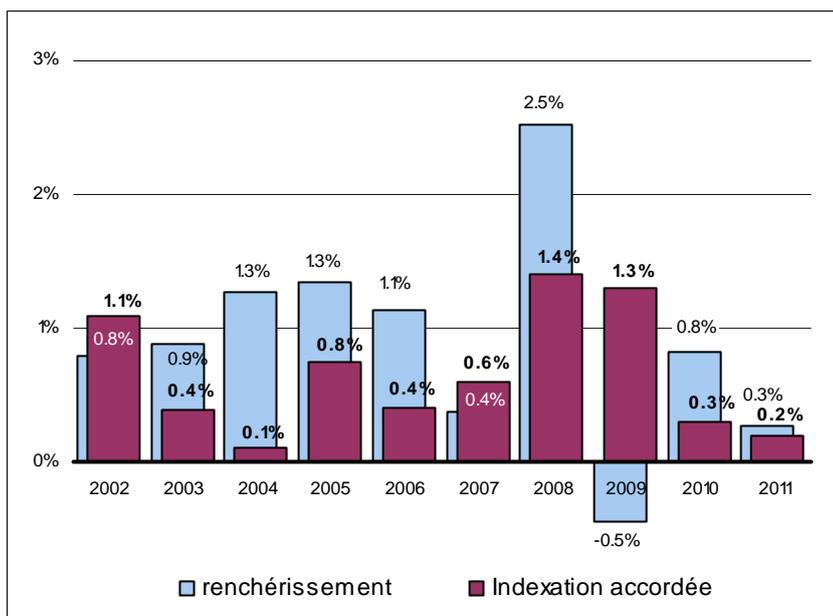
Renchérissement et compensation salariale

Les valeurs financières présentées dans cette publication sont exprimées pour l'essentiel en francs constants, c'est-à-dire après « effacement » de l'effet du coût de la vie. Cela signifie que l'indexation des salaires au renchérissement apparaît comme un maintien au même niveau, tandis que l'absence d'indexation se traduit par une perte en valeur réelle. Le rôle des mécanismes salariaux, et ici spécifiquement du mécanisme d'indexation des salaires, est donc essentiel pour comprendre l'évolution des dépenses de personnel et plus largement le rôle du renchérissement sur l'ensemble des dépenses, puisque tous les biens et services sont soumis aux effets de l'évolution du coût de la vie.

Le renchérissement du coût de la vie est présenté dans le **GRAPHIQUE 24** ci-dessous, sur la période de 2001-2011, en parallèle avec les indexations salariales accordées au personnel. La différence entre ces deux valeurs correspond à un effet sur la valeur réelle des montants des traitements, exprimés en francs constants, c'est-à-dire la partie non compensée du renchérissement.

GRAPHIQUE 24

Renchérissment du coût de la vie dans la rémunération du personnel : variation de l'indice genevois des prix à la consommation (moyenne annuelle), et indexation accordée, 2002-2011



La compensation du renchérissment – généralement accordée en début d’année – se réfère au calcul de l’indice des prix à la consommation de l’année précédente.

© SRED 2012 (sources : OCSTAT, SRED)

Depuis passablement d’années, le renchérissment reste très limité en Suisse et à Genève, avec un maximum de +2.5% (indice genevois) en 2008 pour la période considérée, mais avec une moyenne annuelle inférieure à un pour-cent (+0.89%). La dernière année fait apparaître un taux particulièrement bas de +0.27%, presque entièrement compensé (+0.20%). Avec le cumul des années, le renchérissment se monte à +8.95% en dix ans, dont +6.54% d’indexation accordée, ce qui laisse +2.41% de non-compensé. Cela a été facilité par un taux de renchérissment négatif (-0.5%) en 2009, accompagné par une indexation positive (+1.3%), en rattrapage partiel du retard accumulé, car la compensation intervient sur le renchérissment calculé de l’année précédente. L’indice des prix à la consommation, le calcul du déflateur ainsi que les mécanismes salariaux sont donnés en annexe.



III. RESSOURCES PAR ÉLÈVE OU ÉTUDIANT

Dépense unitaire par élève ou par étudiant

Ce chapitre présente en synthèse une partie des données des Tableaux 27 et 29 qui peuvent être consultées à la fin de ce document, dans la partie qui regroupe l'ensemble des tableaux.

Avant de présenter les résultats, nous précisons ici quelques éléments méthodologiques à la suite de modifications structurelles ou d'inscriptions comptables effectuées en 2011, et qui ont nécessité l'adaptation des calculs.

En premier lieu, la part des dépenses pour les responsables de formation et maîtres-mentors qui restaient inscrites à l'Institut de formation des maîtres de l'enseignement secondaire (IFMES) en 2010 disparaît complètement des comptes DIP en 2011, avec l'achèvement du transfert de ces charges vers l'Institut universitaire de formation des enseignants (IUFE). Ainsi, les dépenses par élève du Cycle d'orientation et des filières de l'enseignement secondaire postobligatoire ont été recalculées rétroactivement pour tenir compte de cette modification et assurer une cohérence chronologique dans les séries.

Depuis 2011, les charges de bâtiments ainsi que les charges informatiques et de télécommunications n'apparaissent plus dans les comptes départementaux. En effet, avec la mise en place du budget par politique publique et par programme, elles sont intégrées et ventilées dans les coûts complets par programme. Le tome 2 « Compte de fonctionnement par politique publique et par programme » du Rapport sur les comptes 2011 de la République et canton de Genève donne plus de détail sur ce point. Sur la base des informations fournies par l'ex-DCTI (Département des constructions et technologies de l'information), ces charges 2011 ont été réintroduites dans le modèle de calcul des dépenses par élève.

Pour leur part, les intérêts de la dette d'investissement sont aussi estimés depuis 2007, suite à un changement d'inscription comptable sur cette rubrique à partir des comptes de cette année. L'enseignement primaire est toutefois moins concerné par ceci, car les intérêts sont enregistrés presque totalement dans les comptes des communes. Ces derniers sont intégrés dans le calcul de la dépense par élève du primaire et des classes spécialisées.

Nous rappelons enfin que l'introduction du 13^e salaire pour les employés de l'Etat dès 2009 a fait augmenter les dépenses de personnel par rapport à l'année précédente. Il ne s'agit pas d'un changement structurel ou d'inscription comptable, mais il est nécessaire de retenir ce point pour comprendre l'évolution des dépenses de personnel sur cette période.

Venons-en maintenant à l'analyse des résultats proprement dits. En synthèse, on constate en 2011 une progression de la dépense par élève de l'enseignement primaire et de celle du Cycle d'orientation par rapport à 2010. Celle de l'enseignement secondaire postobligatoire est quasiment stable.

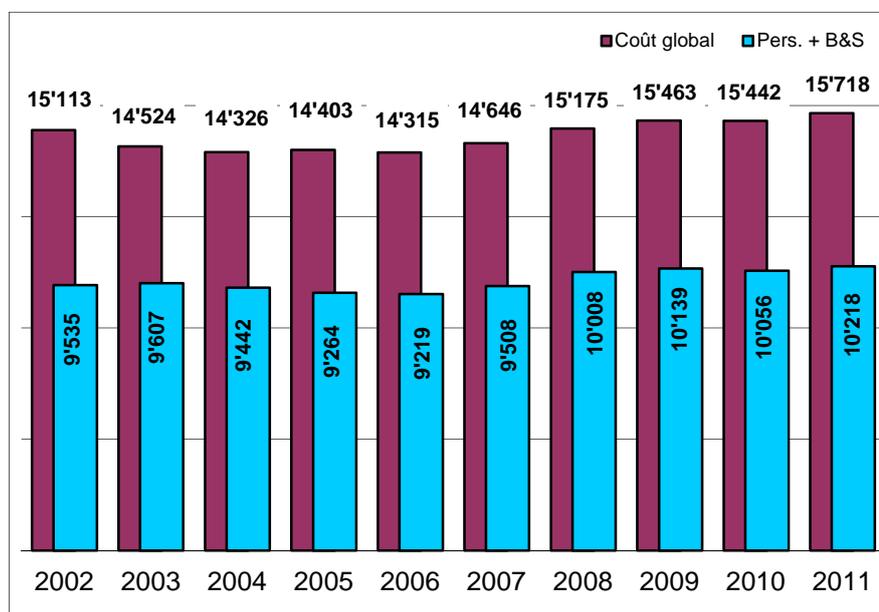
La dépense par élève de **l'enseignement primaire** (ordinaire) progresse de +1.8% par rapport à 2010. Proportionnellement à l'évolution globale, cette hausse provient surtout des charges de bâtiments et du personnel enseignant. Les charges de biens et services sont également en hausse, ce qui est notamment expliqué par l'équipement progressif de toutes les écoles primaires en nouveaux moyens d'enseignement romands en lien avec l'introduction du plan d'étude romand

et par l'augmentation du coût de ces nouveaux moyens. Pour les charges de personnel, la progression peut être mise en relation avec un mouvement similaire de l'encadrement par élève, comme on pourra le voir plus loin dans la partie consacrée à cette thématique.

Le **GRAPHIQUE 25** ci-dessous montre l'évolution de la dépense par élève de l'enseignement primaire ordinaire, toutes natures de dépenses confondues¹ (barres foncées en arrière-plan), et celle pour le personnel et les biens et services (barres claires au premier plan).

GRAPHIQUE 25

Évolution des dépenses unitaires totales, et de personnel et biens et services de l'enseignement primaire ordinaire, en francs constants (valeur 2011), 2002-2011



© SRED 2012 (sources : compte d'Etat, nBDS, SRED)

Les 10 ans d'observation contenus dans le graphique montrent une évolution en deux phases : une tendance à la baisse jusqu'en 2006, qui s'inverse ensuite dès 2007. Sur l'ensemble de la période, la dépense par élève augmente en moyenne théorique de +0.4% par an.

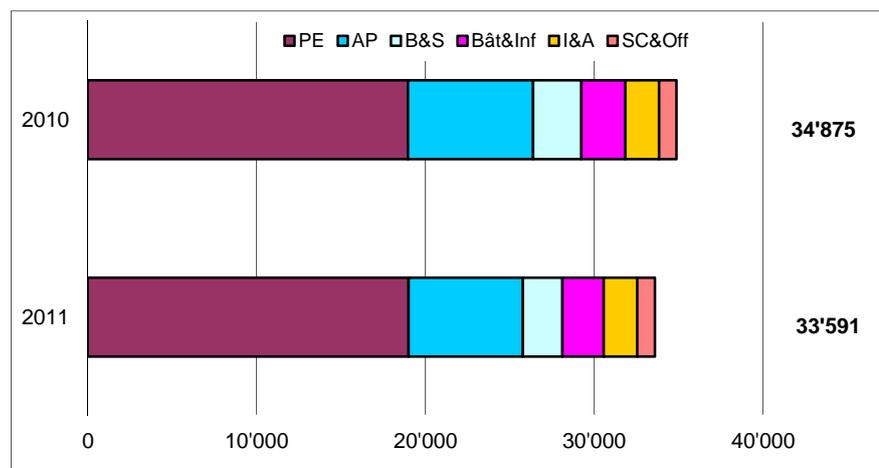
Pour sa part, la dépense par élève des classes spécialisées a reculé en 2011 par rapport à 2010 (-3.7%), principalement sur le personnel hors enseignant-e-s, les biens et services, et les charges de bâtiments. Le **GRAPHIQUE 26** détaille la structure par nature de dépenses, et l'évolution au cours des deux dernières années d'observation.

GRAPHIQUE 26

Évolution de la dépense unitaire des classes spécialisées (OMP), en francs constants (valeur 2011), 2010-2011

Natures de dépenses :

- PE : Personnel enseignant
- AP : Autres personnels
- B&S : Biens et services
- Bât&Inf : bâtiments et informatique
- I&A : Intérêts et amortissements
- SC&Off : Services généraux et Offices du DIP

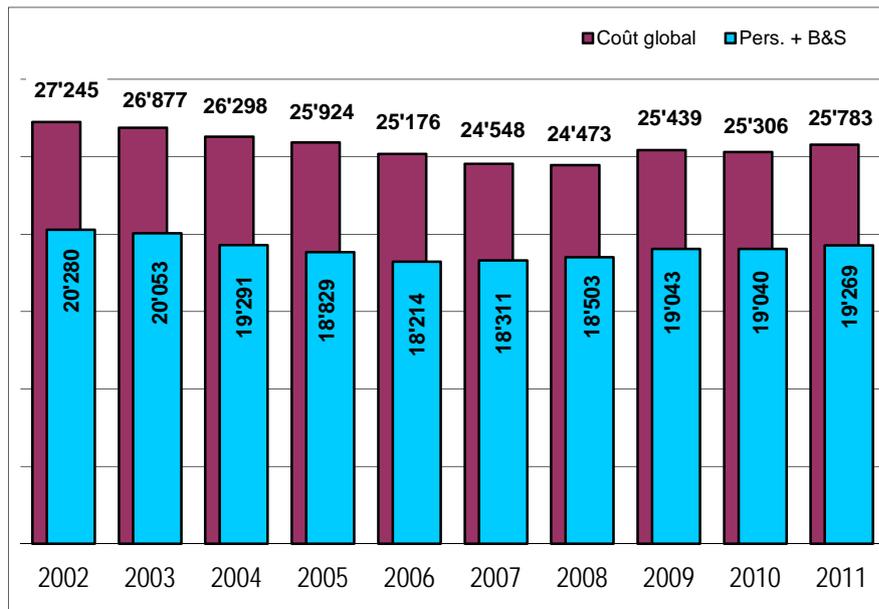


© SRED 2012 (sources : compte d'Etat, BDS, SRED)

¹ Hors subventions accordées (nature 36).

La dépense par élève du **Cycle d'orientation** remonte également en 2011 (+1.9% par rapport à 2010). L'évolution des frais de bâtiments et des charges de personnel en sont les principaux facteurs. Concernant ces dernières, la mise en œuvre du nouveau Cycle d'orientation² à la rentrée 2011 est un élément d'explication. En effet, près de 60 postes nouveaux d'enseignant-e-s ont été utilisés pour la première étape de cette nouvelle organisation (enseignement, passerelles, soutien pédagogique, prise en charge des élèves en grandes difficultés, etc.).

Si l'on considère néanmoins la période entre 2002 et 2011, la dépense par élève du CO a diminué de -5.4%, ce qui correspondrait à une baisse annuelle moyenne de -0.6%. On voit cette tendance dans le **GRAPHIQUE 27** ci-dessous.



GRAPHIQUE 27

Évolution des dépenses unitaires totales, et de personnel et biens et services du Cycle d'orientation, en francs constants (valeur 2011), 2002-2011

© SRED 2012 (sources : compte d'Etat, nBDS, SRED)

Quant à la dépense par élève ou apprenti de l'ensemble des filières de **l'enseignement secondaire postobligatoire**, celle-ci est restée stable en 2010, avec une très légère hausse de +0.1% par rapport à 2010. Les frais de bâtiments ainsi que les dépenses pour l'informatique ont progressé, tandis que les dépenses pour le personnel, pour les biens et services, et les intérêts et amortissements ont diminué.

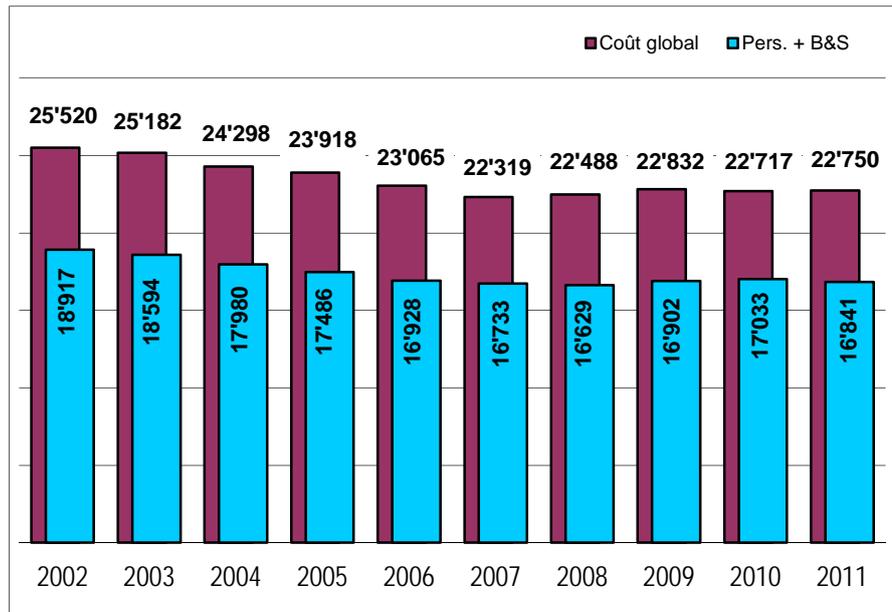
En 2011, la hausse des dépenses totales (+2.0%, en francs constants 2011) s'est avérée légèrement plus importante que celle des effectifs pondérés d'élèves et apprentis (+1.9%), en proportion. Le renforcement du budget du personnel enseignant en 2011 se traduit par des charges en progression sur cette nature (+1.1%), mais de manière proportionnellement moins élevée que l'évolution du nombre d'élèves. A noter que depuis 2002, ce dernier a progressé globalement d'un peu plus de 30%, ce qui représente une croissance annuelle moyenne théorique de +3.0%.

Le **GRAPHIQUE 28** montre l'évolution depuis 2002 de la dépense par élève ou apprenti de l'enseignement secondaire postobligatoire (pour le personnel et les dépenses générales d'une part, et toutes natures confondues d'autre part). En synthèse, on observe un recul théorique annuel moyen de -1.3%, ce qui représente un écart de -10.9% sur la période considérée.

² Suite à l'acceptation en mai 2009 du contre-projet intitulé « Un Cycle d'orientation exigeant et formateur pour tous » en votation populaire, le Cycle d'orientation a été réorganisé. En substance, le 9^e degré est désormais structuré en trois regroupements, tandis que les degrés 10 et 11 sont divisés en sections : « communication et technologie », « langues vivantes et communication » et « littéraire-scientifique ». Ce nouveau dispositif a débuté à la rentrée 2011 pour le degré 9.

GRAPHIQUE 28

Évolution des dépenses unitaires totales, et de personnel et biens et services de l'enseignement secondaire postobligatoire, en francs constants (valeur 2011), 2002-2011



© SRED 2012 (sources : compte d'Etat, nBDS, SRED)

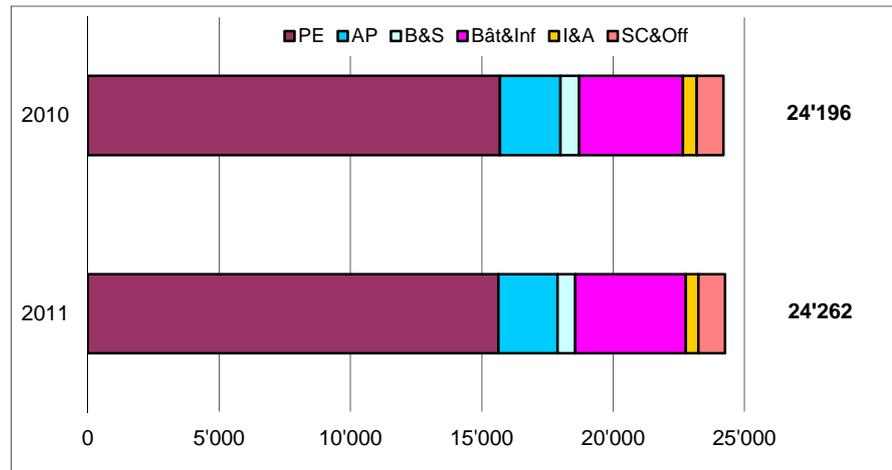
Les évolutions par groupe de filière peuvent toutefois être différentes. C'est ce qui ressort dans les **GRAPHIQUES 29** (filieres plein-temps : enseignement général et professionnel) et **30** (apprentissage en système dual), qui présentent les résultats 2010 et 2011.

GRAPHIQUE 29

Évolution de la dépense unitaire des filières plein-temps : enseignement général et professionnel, hors accueil / transit. et CFP santé-social secondaire II, en francs constants (valeur 2011), 2010-2011

Natures de dépenses :

- PE : Personnel enseignant
- AP : Autres personnels
- B&S : Biens et services
- Bât&Inf : bâtiments et informatique
- I&A : Intérêts et amortissements
- SC&Off : Services généraux et Offices du DIP

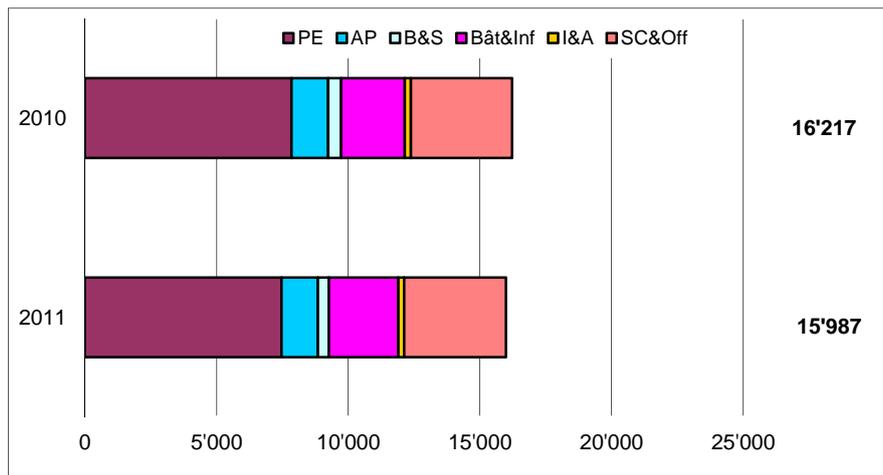


© SRED 2012 (sources : compte d'Etat, nBDS, SRED)

L'évolution entre 2010 et 2011 de la dépense par élève ou apprenti des filières plein-temps de l'enseignement secondaire postobligatoire est relativement similaire à celle de l'ensemble des filières toutes confondues, avec une hausse un peu plus marquée : elle atteint en effet +0.3%. Par nature de dépenses, les frais de bâtiments augmentent, tandis que les autres natures de fonctionnement ainsi que les intérêts et amortissements sont en recul.

Ce sont également les filières plein-temps qui participent le plus à l'évolution de la dépense par élève ou apprenti du postobligatoire, au cours des dix dernières années. En effet, la dépense unitaire pour ces filières a diminué de -15.3%, soit une diminution théorique annuelle de -1.8%.

Pour les apprentissages en système dual, l'évolution s'inverse en 2011. La dépense par apprenti diminue de -1.4% par rapport à 2010. La baisse est surtout due aux dépenses du personnel enseignant. Ces résultats sont résumés dans le **GRAPHIQUE 30** ci-dessous.



© SRED 2012 (sources : compte d'Etat, BDS, SRED)

GRAPHIQUE 30

Évolution de la dépense unitaire des apprentissages en système dual, hors accueil / transit. et CFP santé-social, en francs constants (valeur 2011), 2010-2011

Natures de dépenses :

- PE : Personnel enseignant
- AP : Autres personnels
- B&S : Biens et services
- Bât&Inf : bâtiments et informatique
- I&A : Intérêts et amortissements
- SC&Off : Services généraux et Offices du DIP

Une analyse plus détaillée fait ressortir des résultats divergents, selon la filière considérée.

La plus forte progression concerne la dépense par apprenti du CFP commerce plein-temps, avec une hausse de +5.0% entre 2010 et 2011 qui s'observe sur toutes les natures de fonctionnement. Elle est toutefois légèrement en baisse sur la période de 2002 à 2011, de -0.4% en moyenne théorique annuelle. La dépense par élève des formations tertiaires du CFP santé-social est également en progression en 2011 par rapport à l'année précédente (+4.5%), mais elle est restée plutôt stable sur les dix dernières années d'observation, avec un léger recul de -0.1% en moyenne annuelle.

Dans une moindre mesure, d'autres hausses de la dépense par élève ou apprenti sont constatées : celle du service d'accueil de l'enseignement secondaire postobligatoire et des classes de transitions (+2.3%) et celle des formations duales du CFP nature et environnement (+1.5%).

A l'inverse, la dépense par apprenti du CFP services et hôtellerie-restauration a diminué en 2011 par rapport à 2010, et ceci autant pour les formations duales que plein-temps. La baisse atteint -8.2% pour les premières et -5.1% pour les secondes. Elle concerne essentiellement les frais de bâtiments ainsi que les charges du personnel enseignant.

La dépense par élève de l'Ecole de culture générale (ECG) est également en baisse en 2011 (-1.7% par rapport à 2010) et touche presque toutes les natures de dépenses. Depuis 2002, le coût d'un élève de l'ECG a chuté de -28.5%, ce qui correspond théoriquement à une baisse annuelle de -3.7%. Sur cette période, les dépenses totales (en francs constants 2011) ont progressé de près de deux tiers, mais les effectifs pondérés d'élèves ont été multipliés par 2.1.

Autre filière à enregistrer un recul de la dépense par apprenti : les formations en système dual du CFP commerce. La baisse est de -1.1% en 2011, mais la dépense par apprenti a progressé de +9.7% sur la période 2002-2011, soit une tendance théorique annuelle de +1.0%.

Pour les autres types de formations, les évolutions sont inférieures à 1% en valeur absolue.



Encadrement unitaire par élève ou étudiant

Les données de l'encadrement par élève ou étudiant pour 2011, présentées dans les **GRAPHIQUES 31 à 36** ci-dessous, sont consultables en détail dans le TABLEAU 29 en fin de document.

Les résultats 2010 des graphiques ci-dessous ont été retraités, suite à la mise à jour des données sources pour cette année. Une nouvelle version de la base de données a en effet été établie, incluant les stagiaires en responsabilité de l'Institut universitaire de formation des enseignants (IUFÉ) suite à leur transfert de l'ex-Institut de formation des maîtres et maîtresses de l'enseignement secondaire (IFMES).

Comme la dépense unitaire, l'encadrement par élève de **l'enseignement primaire** (ordinaire) a augmenté en 2011 par rapport à l'année d'avant, et ceci dans les mêmes proportions : +1.8% tous personnels confondus. L'évolution en pourcentage est d'ailleurs similaire pour les deux grandes catégories de personnel (enseignant-e-s et autres). Parmi les différentes catégories de la première, trois participent le plus à cette évolution : les titulaires de classe, les enseignant-e-s chargé-e-s de soutien pédagogique et les remplaçant-e-s.

Le **GRAPHIQUE 31** ci-dessous contient les données de l'encadrement pour 100 élèves de l'enseignement primaire ordinaire.

GRAPHIQUE 31

situation 2011

évolution 2007-2011

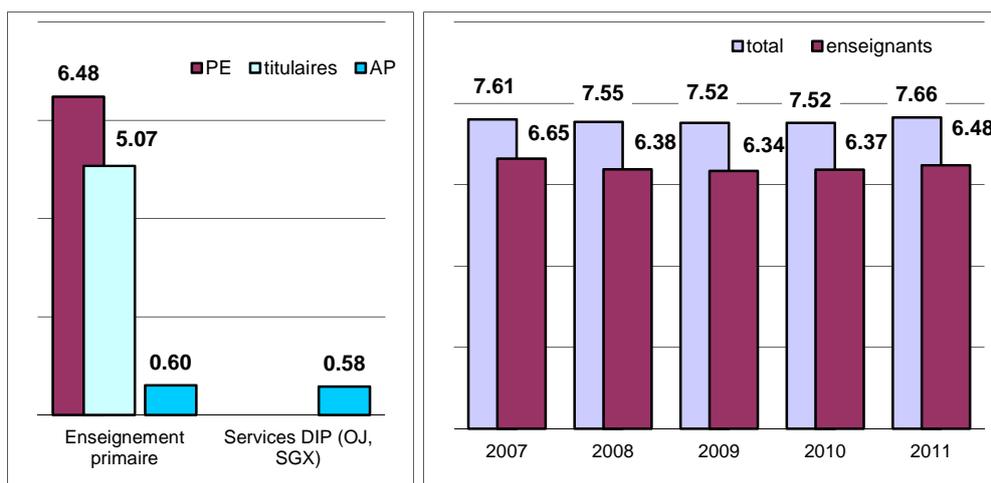
Encadrement unitaire en EPT pour 100 élèves, par catégorie de personnel, enseignement primaire (enseignement ordinaire), 2007-2011

Catégories de personnel :

PE : Personnel enseignant

AP : Autres personnels

Titulaires : titulaires de classe

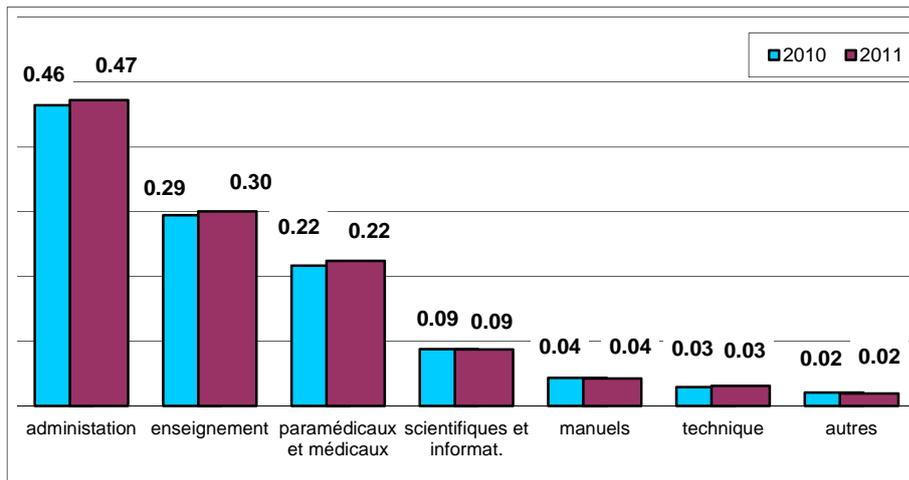


© SRED 2012 (sources : GIP, SIRH, nBDS, SRED)

Depuis 2007, l'encadrement par élève de l'enseignement primaire est en légère hausse (+0.7%). Toutefois, il baisse de -2.5% si l'on tient compte du personnel enseignant uniquement. Ces mouvements traduisent en réalité la nouvelle organisation de l'enseignement primaire dès la rentrée 2008, avec les directions d'établissements.

Le **GRAPHIQUE 32** contient le détail de l'encadrement du personnel non enseignant en 2010 et 2011. On y voit le poids respectif des groupes de fonctions et leur évolution au cours des deux dernières années d'observation. Ainsi, l'augmentation mentionnée ci-dessus est principalement expliquée par les catégories « paramédicaux et médicaux », « enseignement » et « administration ». En réalité, le nombre de postes utilisés est similaire entre les deux années, mais le nombre d'élèves est moindre (-1.5%).

D'une manière générale, les familles de fonctions regroupent divers métiers, dont une partie sont en lien direct avec les élèves, et donc délivrent des prestations publiques. C'est le cas p. ex. des infirmiers-ères scolaires qui interviennent dans les écoles et qui sont intégré-e-s au groupe du personnel médical et paramédical.

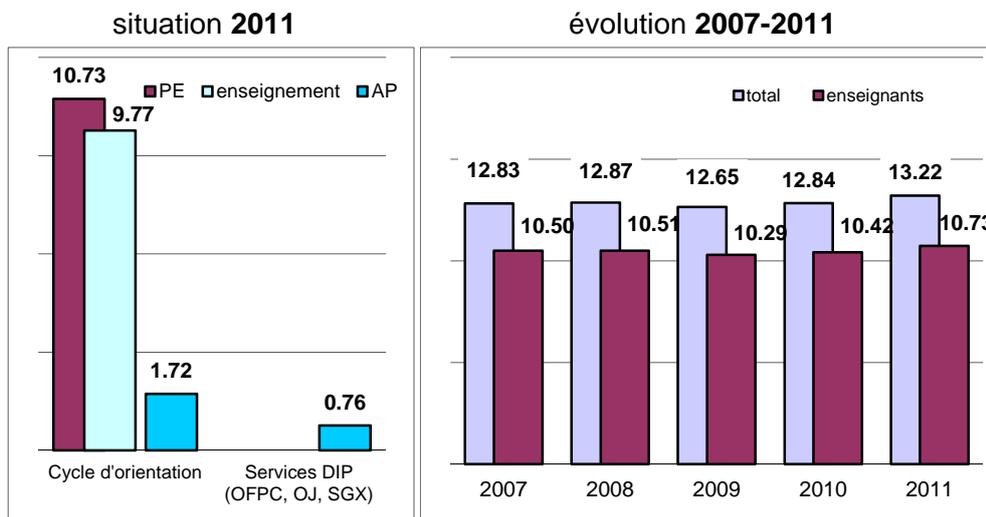


© SRED 2012 (sources : SIRH, nBDS, SRED)

GRAPHIQUE 32

Encadrement unitaire en EPT pour 100 élèves (personnel non enseignant) par famille de fonction, enseignement primaire (enseignement ordinaire), 2010-2011

Les données concernant la répartition et l'évolution de l'encadrement par élève du **Cycle d'orientation** sont présentées dans le **GRAPHIQUE 33** ci-dessous.



© SRED 2012 (sources : GIP, SIRH, nBDS, SRED)

GRAPHIQUE 33

Encadrement unitaire en EPT pour 100 élèves, par catégorie de personnel, Cycle d'orientation, 2007-2011

Catégories de personnel :

PE : Personnel enseignant
AP : Autres personnels

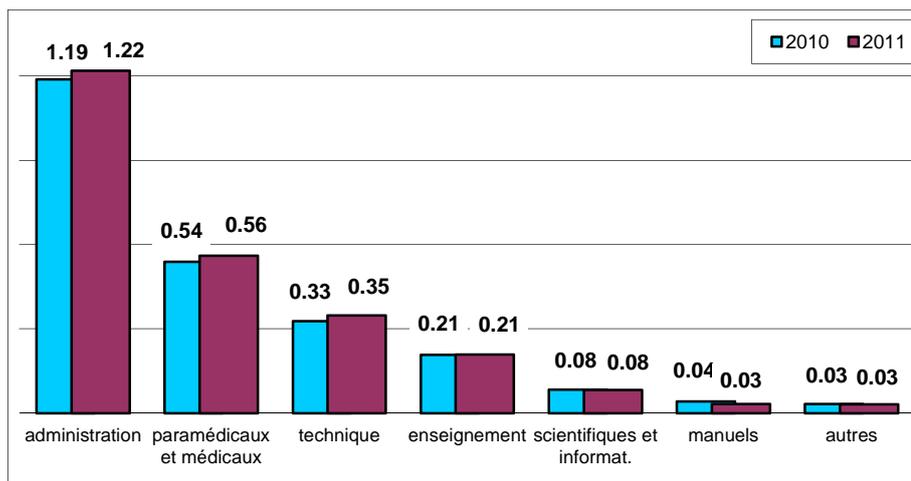
En 2011, l'encadrement par élève du Cycle d'orientation est en progression (+3.0%, toutes catégories de personnels confondues) par rapport à 2010, à la faveur d'un renforcement de la dotation en postes. Cette variation doit être mise en lien avec la réforme du CO, entrée en vigueur à la rentrée 2011 comme nous l'avons vu plus haut. L'essentiel de la progression concerne la catégorie des enseignant-e-s et se retrouve dans les activités d'enseignement. L'encadrement par élève atteint ainsi en 2011 sa plus haute valeur des cinq dernières années d'observation et croît de +3.0% sur cette période.

L'encadrement du personnel non enseignant est également en hausse en 2011 (+2.6% toutes catégories confondues). L'écart concerne principalement les groupes « administration », « technique » et « paramédicaux et médicaux ». On peut voir les variations 2010-2011 par groupe de fonction dans le **GRAPHIQUE 34**.

Nous retrouvons ici des catégories de métiers dont les prestations s'adressent directement aux élèves : assistant-e-s sociaux-ales exerçant dans les écoles (contenus dans la famille « paramédicaux et médicaux »), assistant-e-s techniques (dans la famille « technique »), bibliothécaires (famille « administration »), etc.

GRAPHIQUE 34

Encadrement unitaire en EPT pour 100 élèves (personnel non enseignant) par famille de fonction, Cycle d'orientation, 2010-2011



© SRED 2012 (sources : SIRH, nBDS, SRED)

Pour sa part, l'encadrement par élève ou apprenti de l'**enseignement secondaire postobligatoire** baisse en 2011 (-1.3%), atteignant sa plus faible valeur des cinq dernières années d'observation. Depuis 2007, l'encadrement par élève ou apprenti a reculé de -3.0% pour l'ensemble des types d'écoles et filières et tous personnels confondus, et de -2.9% en ne considérant que le personnel enseignant. Les données sont résumées dans le **GRAPHIQUE 35**.

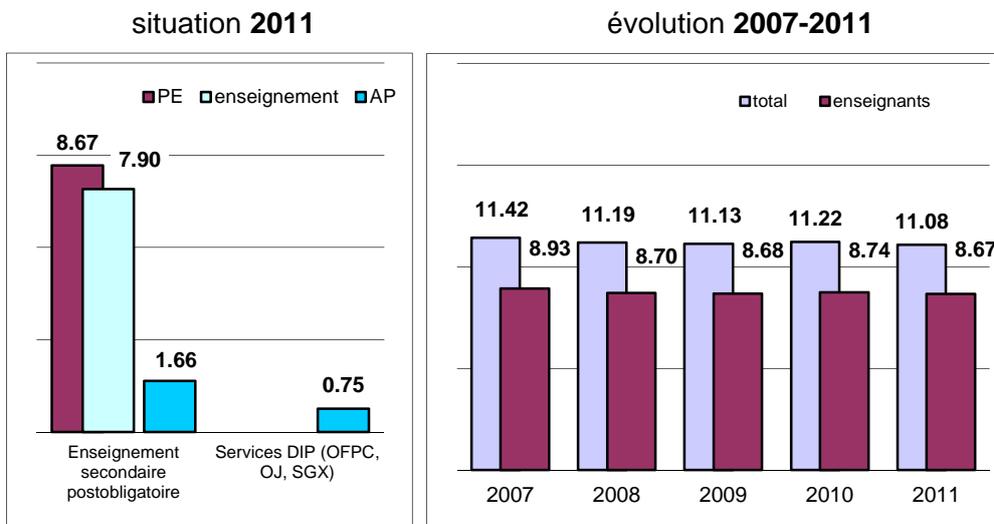
GRAPHIQUE 35

Encadrement unitaire en EPT pour 100 élèves, par catégorie de personnel, enseignement secondaire postobligatoire, 2007-2011

Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en équivalents plein-temps.

Catégories de personnel :

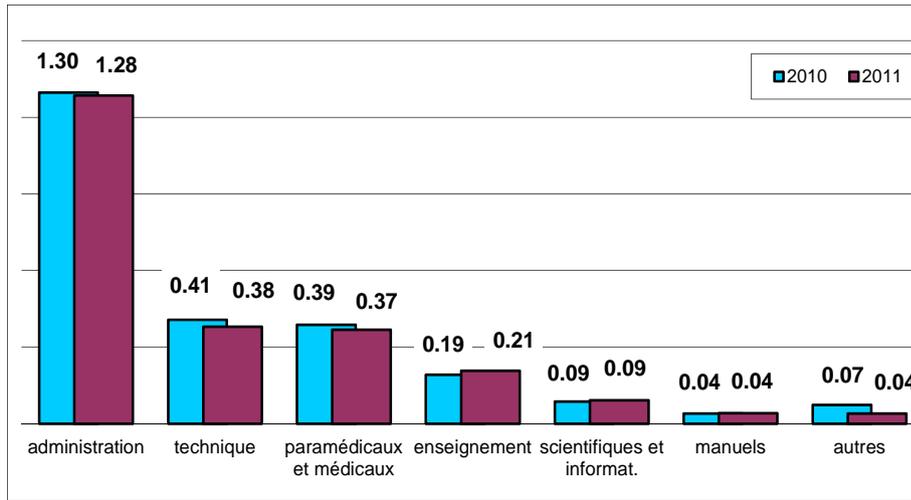
PE : Personnel enseignant
AP : Autres personnels



© SRED 2012 (sources : GIP, SIRH, nBDS, SRED)

Au cours des deux dernières années d'observation, l'encadrement par élève ou apprenti a évolué différemment selon les types d'école ou de filière de l'enseignement secondaire postobligatoire. Les plus grandes hausses sont constatées au CFP arts appliqués (+4.6%) et, dans une moindre mesure, aux CFP commerce (+1.8%) et nature-environnement (+1.5%). A l'inverse, l'encadrement par élève ou apprenti a diminué pour l'ECG (-2.8%), le CFP construction (-2.3%), le Collège (-2.1%) et le CFP santé-social (-1.5%). Les variations des autres filières sont plus modérées (inférieures à 1% en valeur absolue).

Nous voyons encore la répartition du personnel non enseignant intégré dans le calcul de l'encadrement par élève de l'enseignement secondaire postobligatoire, présentée dans le **GRAPHIQUE 36**.



GRAPHIQUE 36

Encadrement unitaire en EPT pour 100 élèves (personnel non enseignant) par famille de fonction, enseignement secondaire postobligatoire, 2010-2011

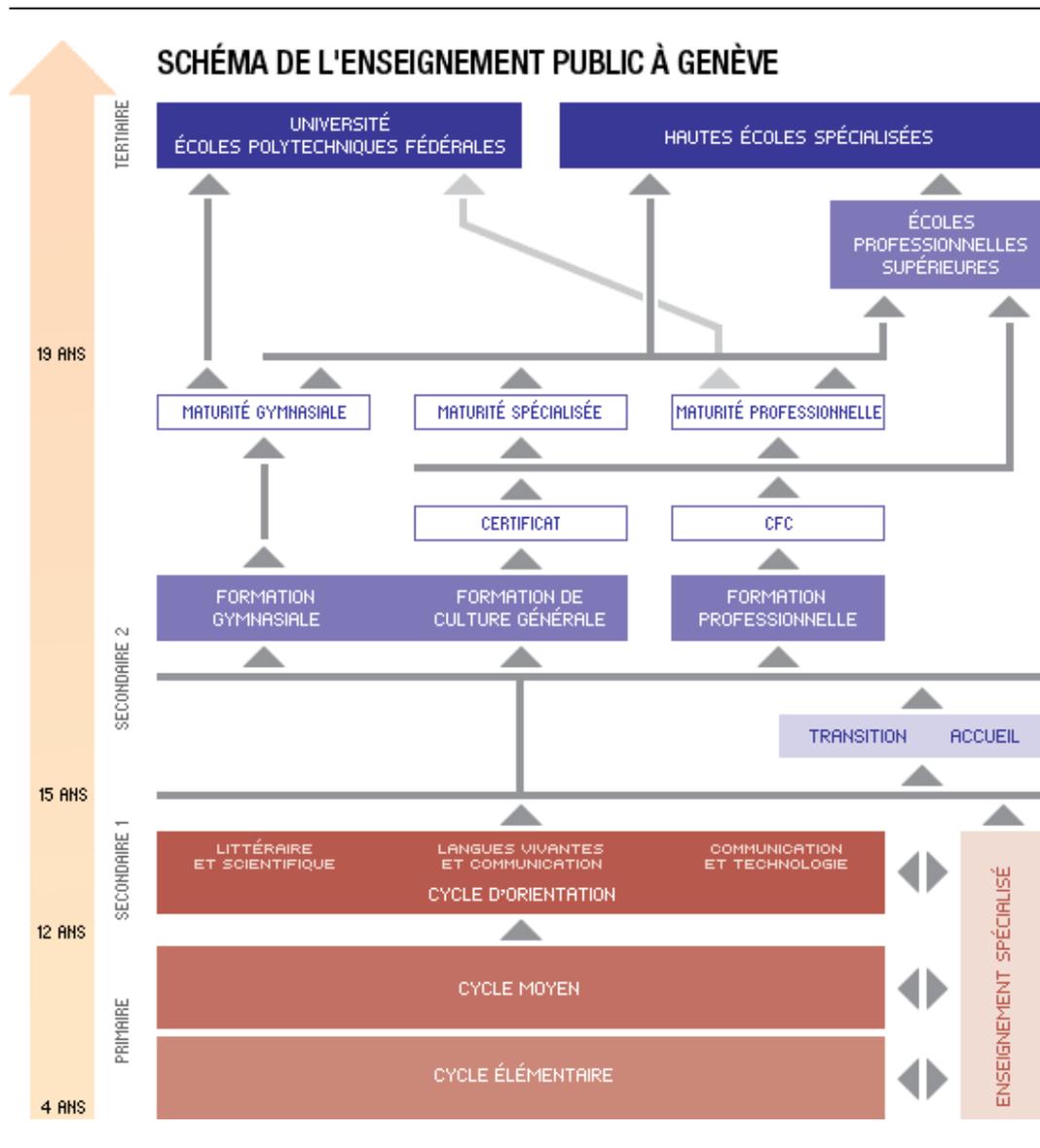
Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en équivalents plein-temps

© SRED 2012 (sources : SIRH, nBDS, SRED)

Les remarques concernant les prestations fournies par une partie des fonctions intégrées dans ces données peuvent être réitérées pour le cas de l'enseignement secondaire postobligatoire. Ainsi, les fonctions telles que assistant-e-s sociaux-ales, assistant-e-s techniques ou bibliothécaires sont également présentes dans cet ordre d'enseignement et doivent être considérées comme des activités en lien direct avec les élèves ou apprentis.

• •

IV. ÉVOLUTION 2010-2011 PAR NIVEAU D'ENSEIGNEMENT



L'ensemble d'indicateurs présenté dans ce chapitre constitue une approche quantitative, qui n'est qu'un angle de vision parmi d'autres. Ainsi, les statistiques sur les stocks d'élèves tels qu'ils sont présentés ici ne reflètent pas les problèmes liés au contexte ou aux trajectoires, ni les aspects plus qualitatifs qui concernent l'école. De même, les évolutions sur une année, entre 2010 et 2011, demandent aussi à être recadrées dans des tendances à plus long terme.



Enseignement primaire et classes spéciales

Élèves ^A	2010	2011	Δ 2010-11
Cycle élémentaire	16'398	16'303	-95 (-0.6%)
Cycle moyen	16'821	16'413	-408 (-2.4%)
Total de l'enseignement ordinaire	33'219	32'716	-503 (-1.5%)
Classes spéciales ^B	471	495	+24 (+5.1%)
Personnel ^A	2010	2011	Δ 2010-11
Enseignant-e-s du primaire , personnes (postes) ^C	2'507 (2'099.7)	2'511 (2'105.2)	+0.2% (+0.3%)
Enseignant-e-s de l' OMP , personnes (postes) ^C	235 (204.9)	250 (211.7)	+6.4% (+3.3%)
Personnel non enseignant du primaire (postes) ^C	185 (150.9)	177 (147.7)	-4.3% (-2.1%)
Proportion de cadres ^D (% de femmes cadres)	4.3% (63.1%)	4.2% (62.6%)	-0.8% (-0.8%)
Proportion de femmes parmi les enseignant-e-s	85.0%	84.09%	-0.1%
Age moyen des enseignant-e-s du primaire	41.4	41.3	-0.1 ans
Proportion d'enseignant-e-s de 50 ans et plus	27.6%	27.0%	-0.6%
Encadrement unitaire ^A , en EPT pour 100 élèves (enseignant-e-s du primaire seul-e-s)	7.5 (6.4)	7.7 (6.5)	+1.8% (+1.8%)
Dépenses du primaire ^E	2010	2011	Δ 2010-11
Personnel, en 1000 F constants	319'848	321'949	+0.7%
Fonctionnement ^F , en 1000 F constants	9'902	9'920	+0.2%
Investissement ^G , en 1000 F constants	321	3'690	+1'048.8%
Dépense ^H par élève (fonctionnement) en F constants	15'442 (12'380)	15'718 (12'665)	+1.8% (+2.3%)

© SRED 2012 (sources : NBDS, SIRH, compte d'Etat, SRED)

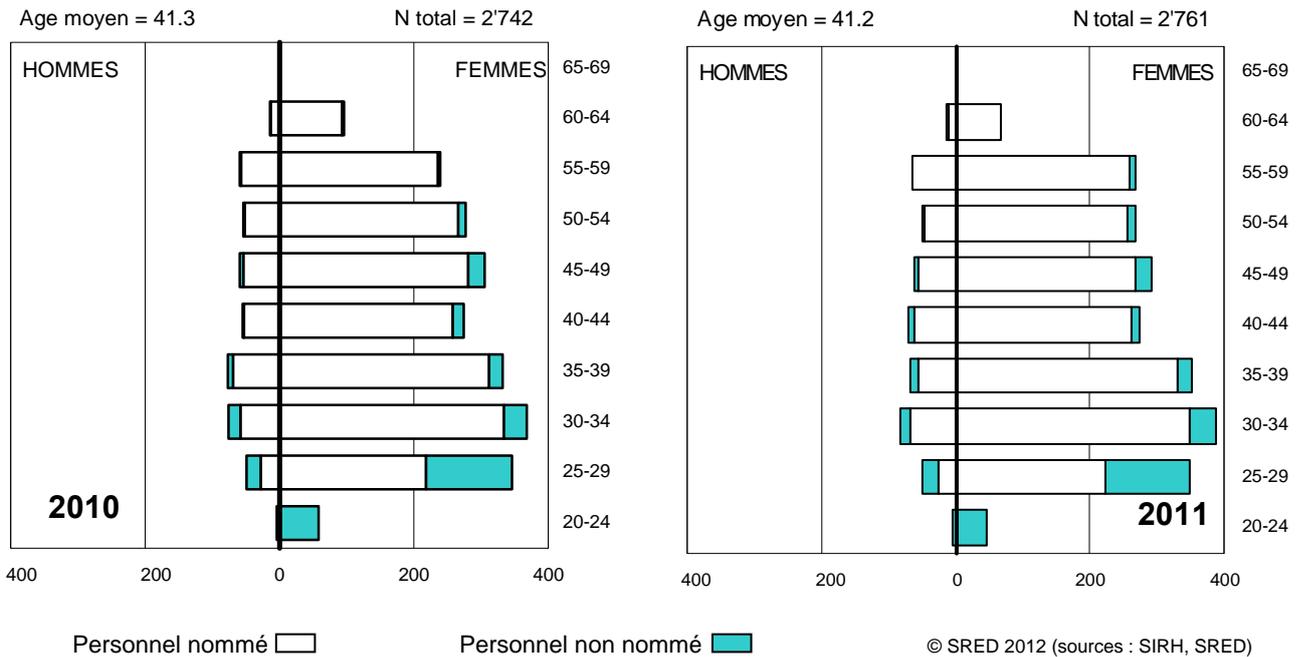
^A Situation en fin d'année^B Classes rattachées à l'OMP^C Y compris remplaçant-e-s et auxiliaires mensualisé-e-s^D Cadres supérieur-e-s et cadres intermédiaires avec fonction d'autorité (nouveau calcul dès 2010)^E Pour l'année civile^F Biens, services, subventions et frais de bâtiments, sans les dépenses de personnel^G Dépenses d'intérêt et d'amortissement dans le compte de fonctionnement^H Pour l'enseignement primaire ordinaire et les classes spéciales. Les valeurs pour 2010 ont été recalculées avec les dépenses réelles des communes (elles sont estimées en 2011)

Le libellé entre parenthèses se rapporte au chiffre entre parenthèses.

Élèves : tendance à la baisse pour l'enseignement ordinaire (EP), la division élémentaire perd -95 élèves (-0.6%), et la division moyenne -408 élèves (-2.4%). Les classes spéciales (OMP) gagnent +24 élèves (+5.1%).

Personnel : les effectifs des enseignants du primaire sont pratiquement stables avec +0.2% en personnes et +0.3% en postes EPT entre 2011 et 2012. Du côté de l'OMP, l'augmentation est plus marquée avec +6.4% en personnes et +3.3% en postes, en relation avec les effectifs d'élèves. **Dépenses** : les dépenses de *personnel*, sans l'OMP, augmentent quelque peu (+0.7%), personnel administratif et enseignant confondus. En termes unitaires, les dépenses augmentent de +1.8% en un an, parallèlement à l'amélioration du taux d'encadrement (+1.8%). En ne considérant que les charges de fonctionnement, la hausse est de +2.3%.

GRAPHIQUE 37. Enseignant-e-s du primaire et de l'OMP (personnes)



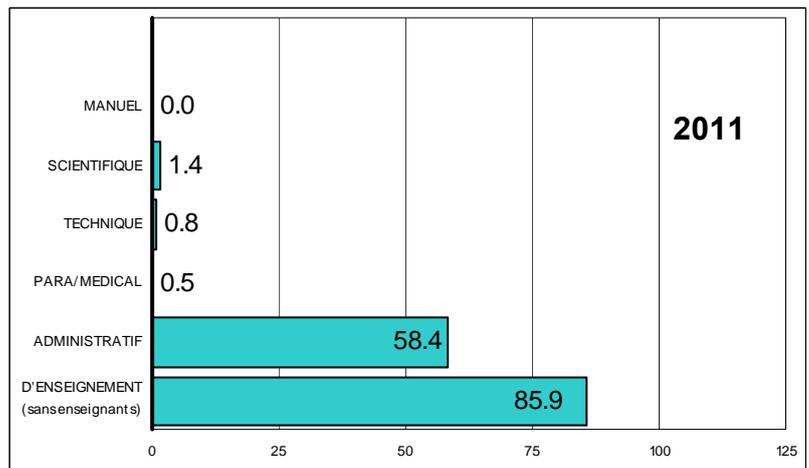
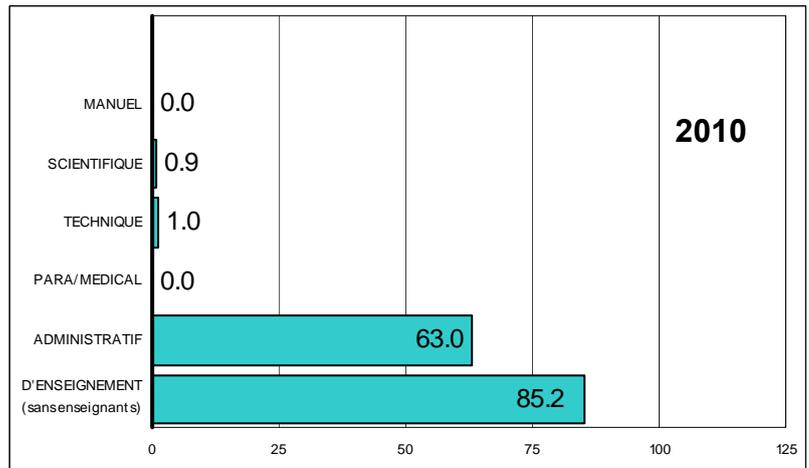
Age : en 2011, l'âge moyen baisse encore un peu (-0.1 ans) sur une tendance de plus de dix ans. Pour le groupe 50 ans et plus, cela correspond à une diminution de -0.5% en 2010, pour s'établir à 26.4%. **Nomination** : la part des enseignant-e-s non nommé-e-s, représentant 13.0 % des effectifs, primaire et OMP confondus.

GRAPHIQUE 38. Personnel non enseignant du primaire (EPT)

Volume : le groupe du personnel d'enseignement, sans l'OMP, croît de 0.7 poste EPT entre 2010 et 2011, c'est-à-dire de 0.8% ; à l'inverse, l'évolution pour le personnel administratif est à la baisse avec -4.6 postes EPT, soit -7.3%. Les autres groupements de fonctions connaissent des évolutions diverses, importantes en proportion, mais sur des fractions de postes EPT.

Composition : au sein du personnel d'enseignement (sans les enseignant-e-s), on trouve les cadres de l'enseignement ainsi que les fonctions éducatives, telles que les éducateur-trice-s et animateur-trice-s.

(Cf. tableaux 12 & 13, en annexe).



© SRED 2012 (sources : SIRH, SRED)

Cycle d'orientation (secondaire 1)

Élèves ^A	2010	2011	Δ 2010-11
Accueil	370	350	-20 (-5.4%)
Atelier	165	164	-1 (-0.6%)
Regroupement A (10 ^e -11 ^e Harmos en 2011)	7'861	5'209	-2'652 (-33.7%)
Regroupements B & C (10 ^e -11 ^e Harmos en 2011)	2'769	1'954	-815 (-29.4%)
Regroupement 1 (9 ^e Harmos en 2011)	-	418	///
Regroupement 2 (9 ^e Harmos en 2011)	-	1'052	///
Regroupement 3 (9 ^e Harmos en 2011)	-	2'716	///
Niveaux – options & Spéciale	1'893	1'283	-610 (-32.2%)
Total	13'058	13'146	+88 (+0.7%)
Personnel ^A	2010	2011	Δ 2010-11
Enseignant-e-s, personnes (postes)	1'805 (1'356.7)	1'863 (1'407.5)	+3.2% (+3.7%)
Personnel non enseignant, personnes (postes)	263 (216.7)	273 (222.9)	+3.8% (+2.9%)
Proportion de cadres ^B (% de femmes cadres)	2.6% (25.6%)	2.5% (29.7%)	-1.6% (+16.0%)
Proportion de femmes parmi les enseignant-e-s	57.5%	57.8%	+0.4%
Age moyen des enseignant-e-s	42.5	42.3	-0.2 ans
Proportion d'enseignant-e-s de 50 ans et plus	30.5%	28.4%	-0.3%
Encadrement unitaire ^A , en EPT pour 100 élèves (enseignant-e-s seul-e-s)	12.8 (10.4)	13.2 (10.7)	+3.0% (+3.0%)
Dépenses ^C	2010	2011	Δ 2010-11
Personnel, en 1000 F constants	240'870	244'006	+1.3%
Fonctionnement ^D , en 1000 F constants	57'226	7'332	-87.2%
Investissement ^E , en 1000 F constants	41'512	3'701	-91.1%
Dépense par élève (fonctionnement) en F constants	25'306 (23'433)	25'783 (23'920)	+1.9% (+2.1%)

© SRED 2012 (sources : NBDS, SIRH, compte d'Etat, SRED)

^A Situation en fin d'année
 Dans cette période transition, deux systèmes de regroupements cohabitent : 1-2-3 en 9^e Harmos et A-B-C en 10^e et 11^e Harmos

^B Cadres supérieur-e-s et cadres intermédiaires avec fonction d'autorité (nouveau calcul dès 2010)

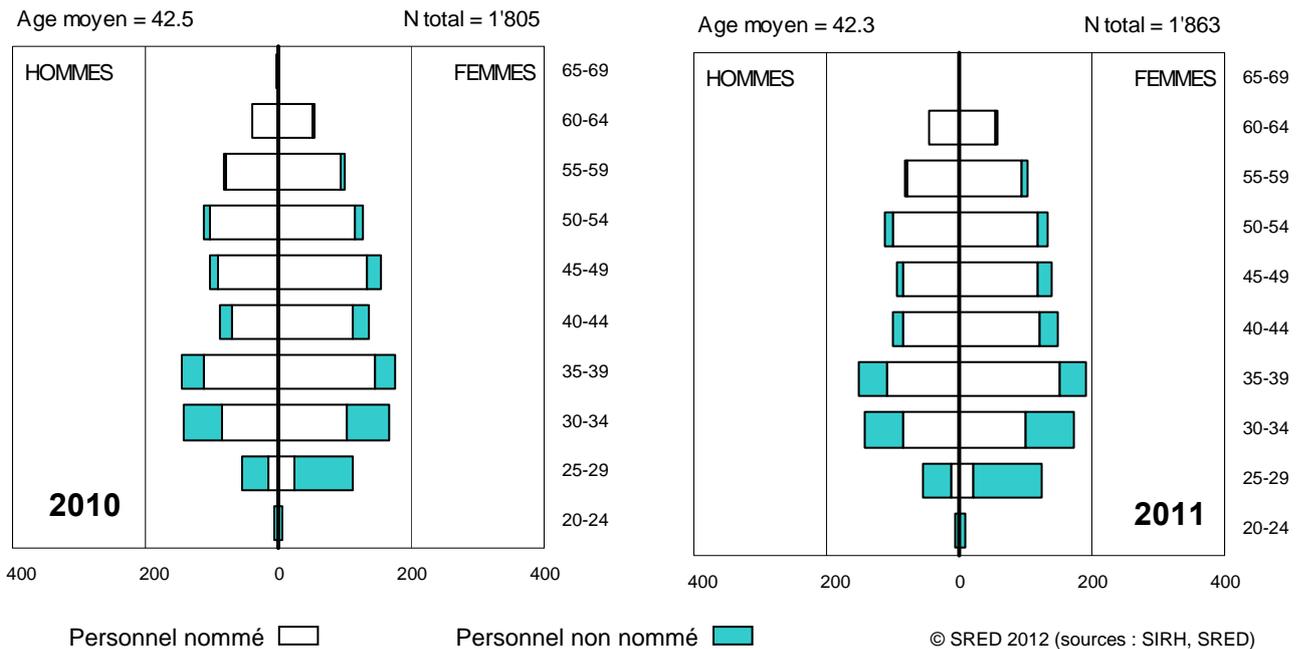
^C Pour l'année civile

^D Biens, services, subventions et frais de bâtiments, sans les dépenses de personnel

^E Dépenses d'intérêt et d'amortissement dans le compte de fonctionnement

Élèves : le changement de structures en 2011 ne permet pas de suivre les évolutions détaillées, d'autant plus que les modifications ne concernent pas tous les degrés scolaires (9^e en 2011) ; l'évolution globale montre une petite progression de +88 élèves, soit +0.7 % en tout. **Personnel** : les effectifs des *enseignant-e-s* sont cette année en augmentation de 58 personnes (+3.2%) et de 50.8 postes EPT (+3.7%) ; le personnel non enseignant progresse dans une même mesure, mais plus fortement en personnes (+3.8%) qu'en postes (+2.9%). **Dépenses** : les dépenses de *personnel* (+1.3%), progressent moins que les postes, tandis que les dépenses de fonctionnement sont affectées par la disparition des frais de bâtiments.

GRAPHIQUE 39. Enseignant-e-s du cycle d'orientation (personnes)



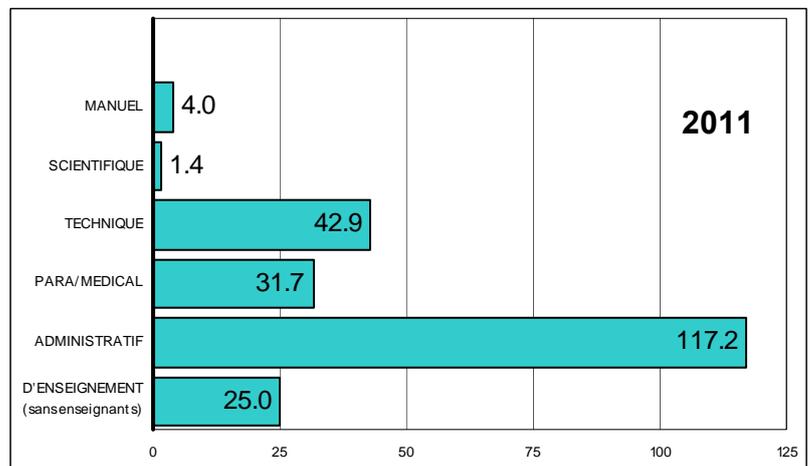
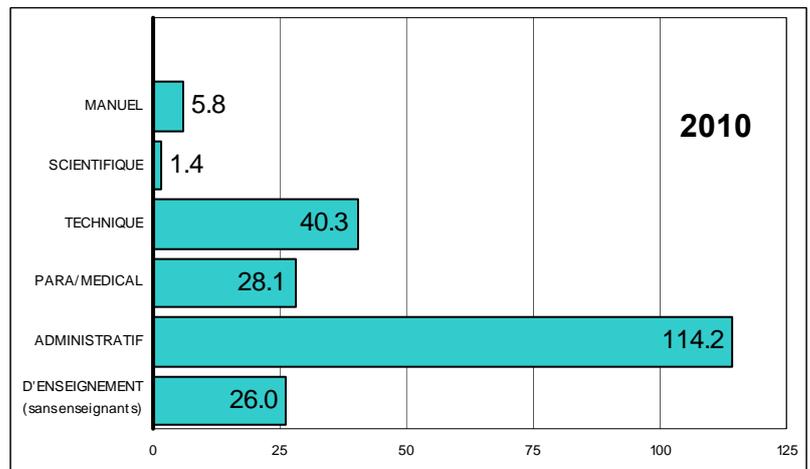
Age : l'âge moyen des enseignant-e-s recule un peu en 2011 (-0.2 ans). Parallèlement, la part des 50 ans et plus diminue aussi à 28.4% (-0.3%). **Nomination** : ce rajeunissement correspond à l'entrée de nouveaux enseignant-e-s non nommé-e-s, en augmentation de 2.2% la même année, pour représenter 25.8% du corps enseignant.

GRAPHIQUE 40. Personnel non enseignant du cycle d'orientation (EPT)

Volume : le groupe du personnel administratif gagne +3.0 EPT en 2011, soit +2.6%, le personnel médical et paramédical +3.6 EPT (+12.8%), de même que le personnel technique +2.6 EPT (+6.5%). A l'opposé, le groupe des manuels perd -1.8 postes EPT (-31.0%), tout comme le personnel d'enseignement (sans enseignant-e-s) avec -1.0 EPT (-3.8%).

Composition : le regroupement administratif est principalement composé de secrétaires, de personnels d'archives, et encore de personnels de documentation et de bibliothèques ; le groupe du personnel technique recouvre des assistant-e-s techniques, le personnel d'enseignement (sans les enseignant-e-s) des cadres d'enseignement.

(Cf. tableaux 12 & 13, en annexe).



© SRED 2012 (sources : SIRH, SRED)

Enseignement postobligatoire (secondaire 2)

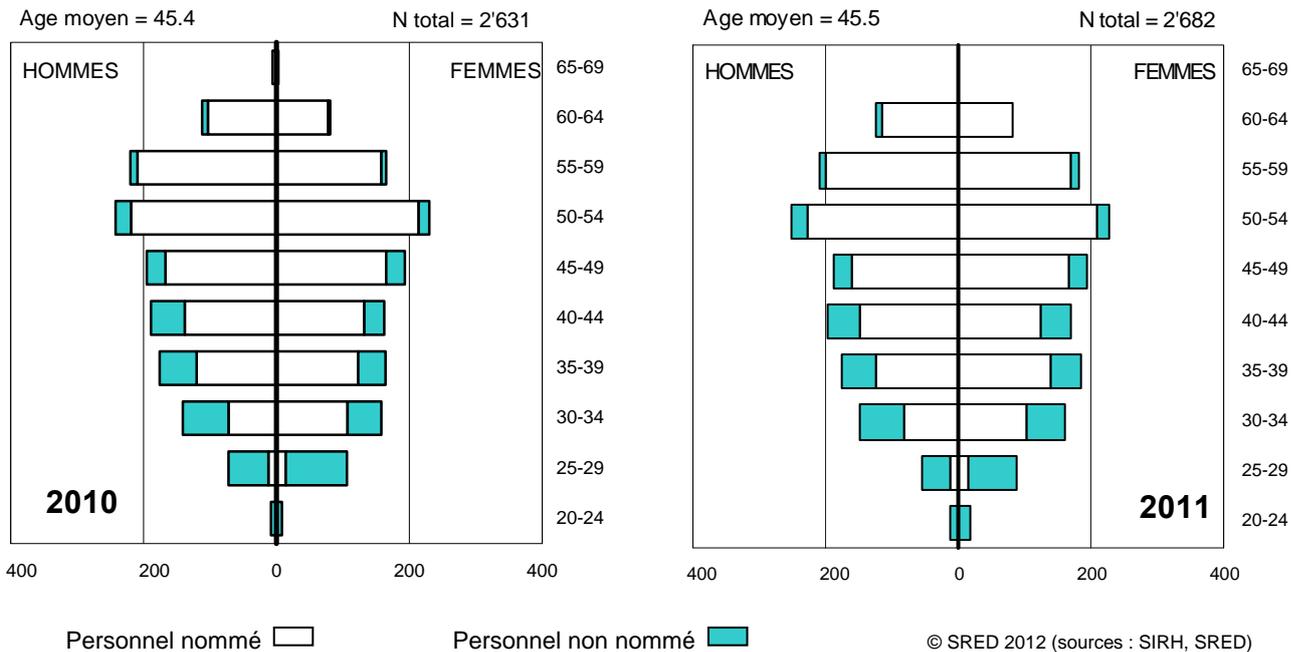
Élèves ^A	2010	2011	Δ 2010-11
Collège de Genève ^B	7'698	7'779	+81 (+1.1%)
École de culture générale ^B	2'850	3'141	+291 (+10.2%)
CFP commerce	4'819	4'676	-143 (-3.0%)
CFP nature & environnement	369	464	+95 (+25.7%)
CFP arts appliqués	592	654	+62 (+10.5%)
CFP construction - technique - SRH	3'245	3'472	+227 (+7.0%)
CFP santé & social	1'176	1'021	-155 (-13.2%)
Structures d'accueil & d'insertion	1'135	1'152	+17 (+1.5%)
Total ^C	22'622	23'129	+507 (+2.2%)
Personnel ^A	2010	2011	Δ 2010-11
Enseignant-e-s, personnes (postes)	2'631 (1'938.5)	2'682 (1'981.5)	+1.9% (+2.2%)
Personnel non enseignant, personnes (postes)	473 (372.3)	475 (366.1)	+0.4% (-1.7%)
Proportion de cadres ^D (% de femmes cadres)	2.9% (43.3%)	2.7% (44.7%)	-7.0% (+3.2%)
Proportion de femmes parmi les enseignant-e-s	48.2%	49.0%	+0.7%
Age moyen des enseignant-e-s	45.4	45.5	+0.1 ans
Proportion d'enseignant-e-s de 50 ans et plus	40.3%	40.3%	+0.1%
Encadrement unitaire ^A , en EPT pour 100 élèves (enseignant-e-s seul-e-s)	11.2 (8.7)	11.1 (8.7)	-1.3% (-0.9%)
Dépenses ^E	2010	2011	Δ 2010-11
Personnel, en 1000 F constants	360'877	363'868	+0.8%
Fonctionnement ^F , en 1000 F constants	82'388	16'912	-79.5%
Investissement ^G , en 1000 F constants	76'215	6'510	-91.5%
Dépense par élève (fonctionnement) en F constants	22'717 (20'609)	22'750 (20'674)	+0.1% (+0.3%)

© SRED 2012 (sources : NBDS, SIRH, compte d'Etat, SRED)

^A Situation en fin d'année^B Sans les formations pour adultes^C Avec les formations pour adultes^D Cadres supérieur-e-s et cadres intermédiaires avec fonction d'autorité (nouveau calcul dès 2010)^E Pour l'année civile^F Biens, services, subventions et frais de bâtiments, sans les dépenses de personnel^G Dépenses d'intérêt et d'amortissement dans le compte de fonctionnement

Élèves : les effectifs du postobligatoire augmentent de +507 élèves en 2011 (+2.2%). L'évolution est principalement due à l'École de culture générale (+291 élèves, soit +10.2%) qui accueille des classes préparatoires HES. Certaines formations passent du CFP santé & social (-13.2%) vers le CFP SRH (+7.0% avec construction et technique). **Personnel** : la progression des effectifs d'élèves se retrouve dans le corps enseignant qui augmente de 52 personnes (+1.9%) et de 43.0 postes (+2.2%) ; alors que le personnel *non enseignant* diminue en postes (-6.2 EPT ou -1.7%). **Dépenses** : faible hausse des dépenses de personnel (+0.8%) et disparition des dépenses de bâtiments (et d'informatique) comme pour les autres ordres d'enseignement, ne permettant plus la comparaison temporelle.

GRAPHIQUE 41. Enseignant-e-s du postobligatoire (personnes)

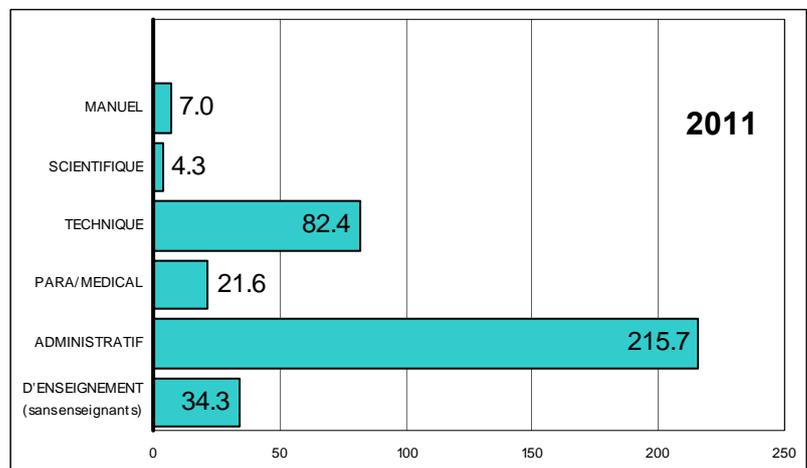
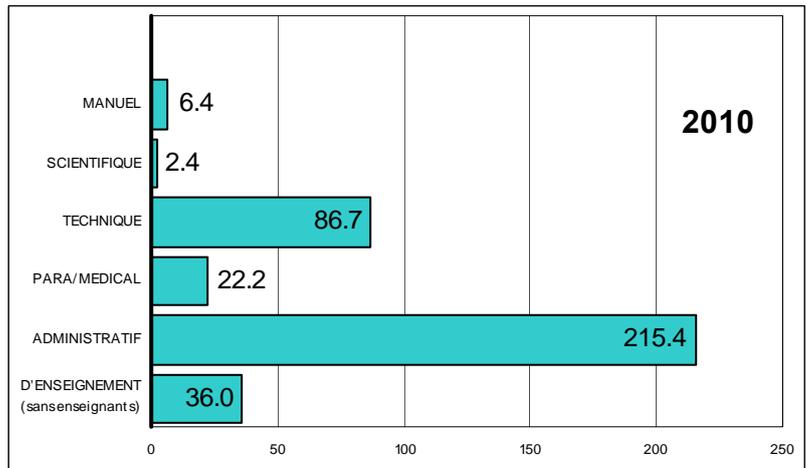


Age : le vieillissement du corps enseignant se poursuit quelque peu en 2011, visible sur l'âge moyen (+0.1 an) et sur la tranche des 50 ans et plus, qui représente maintenant 40.3% (+0.1%). **Nomination** : pourtant, la même année, la part des enseignant-e-s non nommé-e-s augmente elle aussi pour arriver à 22.6% (+0.1%).

GRAPHIQUE 42. Personnel non enseignant du postobligatoire (EPT)

Volume : peu de changement en 2011 pour le groupe principal des fonctions administratives, qui passe de 215.4 à 215.7 EPT, soit une diminution de -0.1%. Baisse plus importante sur le personnel d'enseignement (-1.7 EPT ou 4.7%) et plus encore sur le personnel technique (-4.3 EPT ou -5.0%) tandis que les scientifiques augmentent de 1.9 postes EPT (+79.2%).

Composition : le personnel du groupe enseignement (sans les enseignant-e-s) est constitué quasi exclusivement de cadres. (Cf. tableaux 12 & 13, en annexe).



ANNEXES

SOURCES STATISTIQUES

Les **données financières** proviennent de différentes sources :

- le compte d'Etat (Compte d'Etat de la République et canton de Genève, publié par la Direction du budget de l'Etat et de la planification financière), à partir d'une extraction des données du DIP produite par le service du budget à partir de la comptabilité financière intégrée (CFI).

Elles sont disponibles sur support informatique depuis 1997.

- les comptes de l'Université depuis 1996.
- les comptes des HES depuis 2000.
- les comptes des communes (pour les calculs de dépenses unitaires par élève de l'enseignement primaire).

Les biens et services sont comptabilisés sans les reports, ce qui revient à adopter l'optique des dépenses réelles (dans l'année civile) et non celle des dépenses comme charges inscrites (dans le compte annuel). Cela nous assure le même type de données d'année en année, au fil des changements du système d'écritures comptables et abstraction faite des mécanismes liés aux reports (crédit partiellement reporté d'une année à l'autre).

Les « subventions redistribuées » de la nature 37 apparaissent massivement en 2002 – comme s'il s'agissait de nouvelles dépenses – alors que c'est uniquement un nouveau mode d'inscription pour des flux financiers qui existaient déjà auparavant. Il ne s'agit d'ailleurs pas de subventions au sens strict (les subventions versées par le DIP au nom de financeurs externes étaient déjà contenues dans la nature 37 avant 2002) mais de mouvements liés à des prestations pour des tiers, plus concrètement de montants destinés à réaliser des paies pour des institutions subventionnées, montants qui sont versés par les institutions elles-mêmes et qui apparaissent comme revenus dans la nature 47 appelée « subventions à redistribuer ». Les « subventions redistribuées » et les « subventions à redistribuer » sont des rubriques de même montant, c'est-à-dire qu'elles recouvrent des flux qui ne font que transiter par le DIP et dont le solde est nul.

Les dépenses et revenus pris en compte pour l'Université correspondent au fonctionnement ordinaire, et comprennent le financement du canton de Genève, des cantons non universitaires et de la Confédération pour le fonctionnement courant, que l'on trouve dans la comptabilité de l'Université sous le compte nommé « compte DIP » et complétés par la subvention hors enveloppe (dépenses directes dans le compte DIP) les années où elle n'est pas intégrée dans le « compte DIP » de l'Université. Ces dépenses et revenus ne comprennent pas les comptes de recherche financées par le FNRS, par les fonds individuels ou institutionnels, ni les dépenses d'investissement, ni les charges pour la formation dispensée aux médecins par l'hôpital inscrites dans les comptes de l'hôpital.

En 2009 apparaît un système de « loyer », basé sur l'utilisation des surfaces, à la place des charges de bâtiments. Ce changement introduit une rupture dans la série : il n'est en effet pas possible de calculer des charges « à l'ancienne » dès 2009, ni de recréer un loyer fictif avant 2009). Deux ans plus tard, en 2011, ce « loyer » disparaît des comptes du département, en même temps que les frais d'informatique, ce qui crée une nouvelle rupture de la série, rupture

corrigée par la réintroduction des charges dans la statistique financière en utilisant des données externes provenant de l'OBA pour les bâtiments et du CTI pour les postes informatiques.

En 2010, il a été décidé d'effacer la charge de 110 Mio F de provision pour réserve de carrière dans le poste des amortissements, charge qui est une opération comptable unique demandée par le contrôle financier mais ne correspondant pas à une activité spécifique cette année-là.

Les charges de « loyer » introduites en 2009 disparaissent des imputations internes en 2011 et il devient alors nécessaire de retrouver cette information pour reconstituer la statistique financière sur l'ensemble de la période de dix ans présentée dans cette publication. L'information sur les frais de bâtiments se trouve auprès de l'office des bâtiments (OBA) et le même problème de reconstitution se pose pour les dépenses informatiques, que l'on retrouve auprès du centre des technologies de l'information (CTI).

Les **données en personnes et en postes** EPT sont produites à partir de deux sources :

- la base de données GIP servant à réaliser les paies, à partir d'une extraction produite par le CTI en fin d'année. La date du relevé était au 15 novembre jusqu'en 1997, elle est passée au 31 décembre l'année suivante. Depuis 2007, la base de données SIRH a remplacé GIP.

En 2011, avec le relevé de données de 2010, l'extraction est faite dans le nouveau cadre de la modernisation des statistiques de l'OFS et, de ce fait, la date du relevé revient au 15 novembre.

- la comptabilité tenue par le service du budget permet d'obtenir des moyennes annuelles sur la base des résultats mensuels. Cette extraction mensuelle ne contient pas l'ensemble des données sociodémographiques contenues dans l'extraction annuelle du CTI. Les moyennes annuelles – par opposition aux résultats en fin d'année – correspondent à l'occupation réelle des postes sur l'année, que l'on peut rapporter aux postes budgétisés pour la même année et avec les dépenses annuelles.

Les résultats en postes et en personnes ne comprennent pas les traitements remboursés, ni les cachets et sont comptabilisés sans les apprentis. Un certain nombre d'emplois exprimés en francs n'apparaissent pas dans les statistiques des postes en moyenne annuelle. Ce personnel est en revanche présent dans les statistiques de fin d'année. Cette différence s'explique par l'usage de chacune des statistiques, les moyennes annuelles se référant aux postes budgétisés¹, tandis que la situation en fin d'année étant une « photographie » de la situation sociodémographique du personnel². Dès l'année 2000, certains groupes supplémentaires de remplaçants sont aussi enregistrés dans la statistique de fin d'année, en plus des remplaçants de longue durée déjà inclus.



¹ Les postes EPT qui font l'objet d'une « budgétisation » sont les postes stables ou du moins planifiables.

² De plus, les moyennes annuelles ont tendance à gommer les changements en cours d'année civile.

DÉFINITIONS

Calcul en francs constants : permet d'annuler l'effet de l'inflation dans les comparaisons temporelles. Les montants sont exprimés dans une unité, le franc constant, qui a la même valeur du début à la fin de la série chronologique. L'indice genevois des prix à la consommation, un peu différent de l'indice suisse, sert à calculer le taux de déflation qui est utilisé dans nos statistiques.

La différence du taux de déflation entre l'année considérée et l'année de référence donne la progression des prix dans l'intervalle (9.0 % entre 2001 et 2010, 8.2 % entre 2002 et 2010, etc.).

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Indice des prix genevois OCSTAT (1982 = 100)	157.8	159.2	161.2	163.4	165.2	165.8	170.1	169.2	170.7	171.1
Déflateur pour le calcul (2011 = 100)	108.4	107.5	106.1	104.7	103.6	103.2	100.6	101.1	100.2	100.0

L'indice des prix mesure l'évolution du niveau général des prix à la consommation dans le canton de Genève. Il permet de mesurer l'inflation et de calculer un déflateur qui sera utilisé pour produire des prix ou des flux monétaires en valeur réelle.

Cet indice n'est pas au sens strict un indice du coût de la vie ; il est néanmoins utilisé pour le calcul d'indexation des salaires.

Centre de formation professionnelle santé-social : regroupe des formations professionnelles paramédicales et éducatives de niveau secondaire (CITE 3) et tertiaire (CITE 4 ou 5).

Charge : représente la consommation de ressource durant un exercice comptable, apparaissant sur le compte de fonctionnement (inverse : revenu ou produit).

Corps enseignant de l'Université : divisé en deux groupes :

1. le corps professoral, composé des professeurs ordinaires, des professeurs d'école, des professeurs adjoints, des professeurs associés, des professeurs titulaires, des professeurs invités et des professeurs assistants ;
2. les collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, parmi lesquels on trouve les chargés de cours, les maîtres d'enseignement et de recherche, les privat-docent, les chefs de clinique scientifiques (non répertoriés dans les statistiques de personnel), les collaborateurs scientifiques 1 et 2, les chargés d'enseignement, les maîtres assistants, les post-doctorants, les assistants, les auxiliaires de recherche et d'enseignement, les chercheurs invités, les doctorants et les chercheurs.

Cycle d'orientation : recouvre le secondaire I (catégorie CITE 2) ; les centres pour adolescents de l'enseignement spécialisé sont rattachés à l'enseignement primaire.

Dépense : opération qui affecte le patrimoine administratif ou financier (inverse : recette) ; est aussi utilisé pour désigner les opérations sur le compte de fonctionnement (charge, inverse : revenu). Les dépenses de fonctionnement regroupent les charges de personnel, biens & services, dédommagements et subventions (attribuées ou réattribuées), ainsi que les imputations internes relatives au fonctionnement (dépenses de bâtiment ou prestations de service).

Dépenses d'investissement : regroupent les dépenses présentes dans le compte d'investissement ; ce sont des dépenses annuelles faites au profit du patrimoine administratif ou financier. Les dépenses pour l'investissement présentées dans le compte de fonctionnement – ou charges d'investissement – regroupent les dépenses pour les intérêts et amortissement, ainsi que les imputations internes relatives à l'investissement quand il y en a (intérêts).

Dépenses indirectes ou transferts : correspondent à des subventions et des dédommagements qui ne font que transiter d'un service à l'autre, ou vers des institutions ou personnes extérieures.

Dépenses pour le fonctionnement direct : recouvrent les dépenses de fonctionnement sans les transferts (subventions, dédommagements ou autres) dans le compte de fonctionnement ; correspondent aux dépenses pour les propres institutions.

Dépense unitaire par élève ou étudiant : représente l'ensemble des charges relatives à un enseignement donné (un niveau d'enseignement, une filière) divisé par le nombre des élèves ou étudiants inscrits pour cet enseignement (effectifs pondérés sur l'année civile). A l'opposé de la dépense totale, la dépense unitaire a tendance à baisser avec l'augmentation des effectifs d'élèves (économie d'échelle).

Effectifs d'élèves ou étudiants : situation en fin d'année civile, correspond à des effectifs stabilisés, trois mois après la rentrée scolaire. Dans le calcul du coût unitaire, les effectifs d'élèves ou étudiants sont rapportés aux données comptables (exercice sur l'année civile) par une pondération de 8/12^e des effectifs de l'année scolaire précédente et de 4/12^e des effectifs de l'année scolaire en cours.

Effectifs de personnel : situation en fin d'année civile, correspond à des effectifs stabilisés, quatre mois après la rentrée scolaire. Ces effectifs correspondent à une année scolaire donnée.

Encadrement unitaire pour 100 élèves ou étudiants : représente l'ensemble du personnel (en EPT) destiné à un enseignement (une école, une filière) divisé par le nombre des élèves ou étudiants inscrits pour cet enseignement (un coefficient de 100 est utilisé pour rendre la lecture plus aisée). Ce calcul suit la même logique que la dépense unitaire, mais représente une photo instantanée (en fonction des relevés de fin d'année) plutôt qu'une valeur annuelle.

L'inverse de l'encadrement unitaire (sans le coefficient de 100) est appelé à Genève taux d'encadrement : nombre d'élèves ou d'étudiants par postes équivalent plein-temps. Ce taux s'apparente à un coefficient de productivité³.

Ce taux d'encadrement est un indicateur pédagogique, à ne pas confondre avec l'encadrement administratif (Cf. « groupes de cadres »).

Enseignement postobligatoire : recouvre le secondaire II (CITE 3) ainsi que certaines formations du tertiaire non universitaire (CITE 4) rattachées administrativement au secondaire II.

Enseignement primaire : à Genève, regroupe les anciens enseignements enfantin et primaire depuis l'obligation de scolarisation dès l'âge de 4 ans (CITE 0, sans jardins d'enfants et CITE 1).

Enveloppe budgétaire : subvention forfaitaire. C'est le système introduit en 1996 pour les charges de personnel de l'Université. Une enveloppe existait auparavant, limitée aux biens et services.

EPT ou Equivalent plein-temps : poste que l'on a pondéré par le taux horaire pratiqué, c'est-à-dire qu'une personne travaillant à mi-temps entrera dans la statistique pour 0.5 poste EPT.

³ GRAVOT Pierre (1993), Economie de l'éducation, Ed. Economica, Paris, p. 91.

Familles des fonctions du personnel administratif et technique : groupes de fonctions selon le modèle de classification de l'Etat. Figurent uniquement les fonctions exercées au DIP.

1. GROUPE « TECHNIQUE » : assistant technique – technicien – ingénieur – architecte – électronicien – réalisateur de production MAV.
2. GROUPE « SCIENTIFIQUES » : programmeur – ingénieur de système – analyste – opérateur de saisie – chimiste – biologiste – physicien – économiste – statisticien – psychologue/pédagogue – sociologue.
3. GROUPE « JURISTES » : juriste – directeur adjoint de l'Office de la jeunesse.
4. GROUPE « ENSEIGNEMENT » : éducateur – animateur – directeur d'établissement scolaire – inspecteur de l'enseignement primaire – directeur d'internat ou d'externat.
5. GROUPE « ADMINISTRATION » : sténodactylographe – secrétaire – chef de service de personnel – secrétaire général – comptable – teneur de compte – chef comptable – magasinier – commis d'économat – bibliothécaire – standardiste – administrateur.
6. GROUPE « MANUELS » : électricien – employé de maison – cuisinier – horticulteur – entretien d'immeuble – gardien – imprimeur – chauffeur – photographe – aide de labo – technicien dentiste.
7. GROUPE « PARA- & MEDICAUX » : infirmier – auxiliaire soignant – hygiéniste dentaire – ergothérapeute – pharmacien – laborant – technicien en radiologie – psychologue – médecin – médecin-dentiste – éducateur pour la santé – assistant social – médecin directeur de service.
8. Pas de fonction.
9. GROUPE « AGENTS SPECIALISES » : agent spécialisé scientifique – stagiaire – apprenti – chargé de mission.

Pour les tableaux 12 et 13, des subdivisions ont été opérées. La catégorie « enseignement » est subdivisée en trois groupes dont les « *enseignants* », les animateurs et éducateurs, les inspecteurs et les directeurs regroupés respectivement au sein des « *autres fonctions éducatives* » et des « *cadres de l'enseignement* ».

Les programmeurs, ingénieurs-système, analystes et opérateurs figurent dans la famille « *informatiques* », le restant des scientifiques dans le groupe « *autres scientifiques* ».

Les juristes, agents spécialisés et chargés de mission figurent sous la rubrique « divers ».

Groupes de cadres :

- Encadrement : cadres supérieurs et cadres intermédiaires A (personnel qui occupe une fonction d'autorité se situant dans les classes 14 à 22 impliquant une responsabilité hiérarchique d'encadrement d'au moins 3 subordonnés directs).
- Cadres techniques : cadres intermédiaires B (personnel qui occupe une fonction se situant dans les classes 18 à 22 n'impliquant pas une responsabilité d'encadrement, mais avec une influence fonctionnelle forte) et fonctions réservées au DIP.

Haute école spécialisée : formations professionnelles tertiaires de longue durée (CITE 5). Dans nos statistiques, il s'agit des écoles genevoises de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO). Le financement de ces écoles se situe aux niveaux suisse, romand et genevois.

Indexation : mécanisme destiné à revaloriser les salaires dépréciés avec le renchérissement du coût de la vie. En période de crise budgétaire, cette indexation n'est pas ou pas entièrement accordée ce qui produit des économies sur la masse salariale exprimée en termes réels (sans effet de l'inflation).

Mécanismes salariaux de la fonction publique : mécanismes salariaux qui concernent l'ancienneté (prime de fidélité, annuités) et qui visent à compenser la perte du pouvoir d'achat (indexation). Font généralement l'objet d'accords entre l'Etat et les représentants du personnel⁴.

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Annuités	OUI	OUI	partiel	NON	partiel	partiel	OUI	OUI	OUI	OUI
Progression de la prime de fidélité	OUI	OUI	1/2	NON	NON	NON	OUI	-	-	-
13 ^e salaire	-	-	-	-	-	-	-	OUI	OUI	OUI
Indexation janvier	0.65%	0.00%	0.10%	0.75%	0.40%	0.60%	1.40%	1.30%	0.30%	0.20%
Indexation juillet	0.89%	0.78%	-	-	-	-	-	-	-	-
Complément d'indexation (allocation unique)	0.70%	-	-	-	-	-	-	-	-	0.07%
										jusqu'à la classe 13

Le versement des annuités est effectué normalement dès janvier pour le personnel administratif et technique et dès septembre pour le corps enseignant primaire et secondaire. En 2004, 2006, 2007 et 2008, le versement des annuités est différé de 6 mois (quatre mois pour le personnel enseignant en 2007, 2008 et 2009), sans compensation rétroactive.

En 2006 et en 2007, la prime de fidélité ne progresse pas, à l'exception des nouveaux ayant-droit. En 2008, la prime est versée normalement en juin et un complément est accordé en décembre quand cette prime représente moins de 40% du (futur) 13^e salaire. Ce dernier est versé normalement en décembre dès 2009.

L'indexation 2004 a été versée dès juillet, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier, de même en 2006. En 2007, l'indexation a été de 0.4% en janvier et de 0.2% en décembre avec rétroactivité, en 2008 de 0.5% en janvier et de 0.9% en octobre avec rétroactivité.

Le complément d'indexation (allocation unique) de 0.7% en 2002 a été intégré à l'échelle des traitements l'année suivante. En 2011, cette allocation est versée aux personnes en activité, jusqu'à la classe 13 et avec des plafonnements.

Nature : classification officielle, hiérarchique et numérotée, de l'opération comptable selon sa nature (fonctionnement ou investissement, charge ou revenu pour le fonctionnement, personnel, bien & service, amortissement, subvention, etc. pour la charge). La nature est subdivisée en sous-natures.

Poste budgétisé : est exprimé en EPT. C'est la ressource prévue au budget pour l'année civile, qu'il faut mettre en regard du poste en moyenne sur l'année civile pour comparer la charge prévue avec la charge réelle. Au total des postes budgétisés est appliqué un taux de pondération – différent d'une année à l'autre, et différent aussi pour les enseignants et pour le personnel administratif et technique – de manière à obtenir l'objectif de gestion des ressources en personnel.

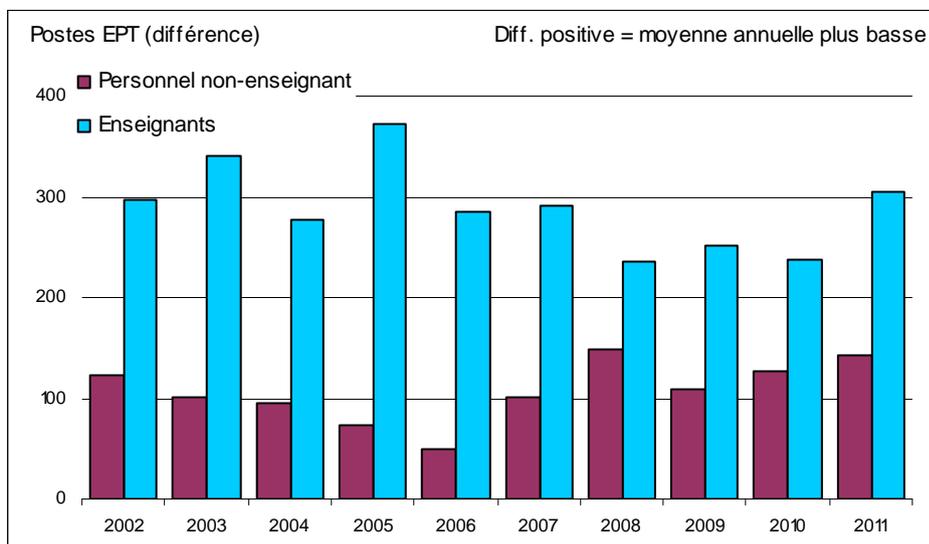
Pour les enseignants, le budget en postes, voté ordinairement en fin d'année civile, correspond au nombre de postes attribués à la rentrée suivante (septembre ou octobre). La statistique des postes budgétisés prend en compte : de janvier à août le budget voté (sans les postes de la rentrée) et de septembre à décembre le budget voté (complet) avec réallocations. C'est pourquoi les postes budgétisés dans le Tableau 11 ne correspondent ni au budget en début d'année civile, ni au budget voté pour la rentrée scolaire suivante, mais résultent d'une pondération des deux budgets en fonction de leur période d'effectivité. En 2006, la statistique prend encore en compte les transferts de services (SAEA, section des adultes du STG).

⁴ La loi B 5 16 fixe l'attribution des mécanismes salariaux (augmentations annuelles et progression de la prime de fidélité), tandis que la loi B 5 17 suspend ces mêmes mécanismes salariaux.

Poste occupé : est exprimé en EPT. Il faut faire la distinction entre poste occupé à une date précise (situation en fin d'année) et poste occupé en moyenne sur l'année comme dans le TABLEAU 11.

Les deux informations sont importantes, car les postes occupés en fin d'année permettent de faire une « photographie » du personnel, avec des répartitions selon différents caractères sociodémographiques, tandis que les postes occupés en moyenne annuelle permettent de faire un rapprochement entre dépenses de personnel et effectifs réellement employés par le DIP tout au long de l'année.

Jusqu'il y a une dizaine d'années, il était possible de produire indifféremment une statistique ou l'autre, mais des écarts de plus en plus importants obligent aujourd'hui à bien distinguer les deux approches. L'analyse des écarts (GRAPHIQUE ci-dessous) montre que les écarts pour les enseignants dépassent largement 5.0 % dès l'année 2000, pour atteindre 7.0 % en 2005 et redescendre à 4.4% en 2008. La différence pour le personnel administratif et technique est encore plus importante et fluctuante, atteignant 7.0 % en 2001 et 7.6 % en 2002, pour redescendre à 3.0 % en 2006 et remontant à 8.9% en 2008.



GRAPHIQUE
Différence entre effectifs de personnel en moyenne annuelle et situation de fin d'année (sans Université ni HES), 2002-2011

© SRED, 2012

Ces importantes différences changent ainsi dans le temps, mais toujours dans des chiffres positifs, c'est-à-dire que la moyenne annuelle est toujours plus basse que la situation en fin d'année, ce qui signifie qu'il y a des périodes de moindre occupation en cours d'année (abaissant la moyenne) mais que la fin de l'année civile n'est pas de celles-là.

Propres institutions : les écoles et autres institutions publiques faisant partie de l'administration du DIP et dont les comptes sont intégrés dans ceux de l'Etat (dépenses directes) que l'on retrouve sous le terme de « petit Etat », à l'exclusion des institutions financées par subventions ou toute forme de transfert (dépenses indirectes).

Le cas de l'université est particulier. Avant 1996 celle-ci était considérée comme propre institution du DIP. Depuis l'introduction du système de « l'enveloppe budgétaire », l'université est partiellement intégrée dans la comptabilité de l'Etat sous forme de dépenses directes (Intérêts, amortissements, bâtiments), tandis qu'une grande partie des dépenses (Personnel, biens & services) est couverte par une subvention forfaitaire. Un certain nombre de flux financiers n'apparaissent pas dans la comptabilité de l'Etat (financements fédéraux ou privés), mais seulement dans les comptes propres de l'institution.

Produit intérieur brut cantonal et Revenu cantonal : Le *Produit intérieur brut cantonal (PIB)* est la richesse produite sur le territoire cantonale, tandis que le *Revenu cantonal (RC)* est la richesse produite par les résidents dans le canton. Pour le *Revenu cantonal*, on ne retient pas les revenus des personnes non domiciliées dans le canton – comme les frontaliers – ce qui sous-estime ce revenu mais en revanche on retient les revenus réalisés hors du canton par des personnes ou entreprises domiciliées dans le canton.

Jusqu'en 2008, l'indicateur de richesse retenu pour exprimer la production cantonale, a été le RC, vu l'absence de calcul de PIB cantonal. Le dernier indicateur cantonal produit par l'OFS date de 2005, la valeur 2006 étant une projection.

L'an dernier, la Banque cantonale de Genève (BCGE) a produit une estimation du PIB cantonal, à hauteur de 34.7 Mia F pour 2008, tandis que le « Forum des 100 » publiait sa propre estimation à 41.3 Mia F. Pour cette année, l'institut Créa de macroéconomie appliquée, de l'Université de Lausanne, en collaboration avec la BCGE et l'OCSTAT, a recréé une série homogène du PIB cantonal depuis 1992, qui est présenté dans la partie 1 de cette publication. La valeur pour 2008 est de 42,0 Mia F, soit encore près de 2% en dessus de l'estimation la plus optimiste.

Le Créa estime les PIB à l'échelon cantonal en complément aux résultats nationaux officiels publiés par l'OFS. Le PIB suisse est ainsi réparti en 26 PIB cantonaux, selon une clé de répartition sophistiquée, qui fait appel à diverses sources statistiques nationales ou régionales. Les résultats sont entièrement compatibles avec le PIB suisse. L'apport du Créa est donc important non seulement pour la longueur de la série, mais encore pour la possibilité de mettre en regard des indicateurs cantonaux avec leurs équivalents nationaux et internationaux, même si la prudence reste de mise dans l'interprétation des résultats, étant donné les compétences différentes des cantons et de la Confédération quant aux dépenses d'éducation.

Il est à relever que les organisations internationales gouvernementales (OIG) sont, par convention, exclues du calcul du PIB. Etant donné leur importance pour le canton de Genève, un PIB cantonal avec les OIG est tout de même estimé. Les résultats avec les OIG pour le canton de Genève sont fournis à titre indicatif par l'OCSTAT et ne sont pas comparables avec les résultats pour les autres territoires. Ils ne sont en revanche pas utilisés pour les indicateurs de l'éducation.

En raison du nombre d'agents économiques non résidents qui travaillent à Genève, le PIB par habitant pour le canton n'est pas très pertinent. Les résultats là aussi sont fournis à titre indicatif par l'OCSTAT et ne sont pas pleinement comparables avec ceux concernant les autres territoires.

Statuts du personnel : les chiffres et lettres se réfèrent à la loi générale relative au personnel de l'administration cantonale (B5.0.5), au règlement fixant le statut des membres du corps enseignant (B5.1.4) et au règlement fixant le statut des membres du corps enseignant des professions de la santé (B5.1.6).

Fonctionnaire : (art. 4. B5.0.5) est fonctionnaire toute personne ainsi nommée pour occuper une fonction permanente après avoir accompli comme employé une période probatoire dont le Conseil d'Etat, respectivement la commission administrative concernée, arrête la durée et les modalités.

Employé : (art. 5. B5.0.5) est employé :

a) le membre du personnel occupant une fonction permanente qui n'est pas encore nommé fonctionnaire ou qui ne peut l'être ;

b) le membre du personnel engagé en cette qualité pour occuper une fonction non-permanente.

Auxiliaire : (art. 7. B5.0.5) est auxiliaire toute personne engagée en cette qualité pour une durée déterminée aux fins d'assumer des travaux temporaires dans l'administration ou dans l'établissement concerné.

Agent spécialisé : (art. 9. B5.0.5) est agent spécialisé toute personne engagée en cette qualité, en raison de ses connaissances particulières et de son expérience, pour accomplir une mission déterminée d'une durée limitée.

Pour les membres du corps enseignant non universitaire, les définitions sont les suivantes :

(art. 1. B5.1.4a) sont fonctionnaires les maîtres qui sont au bénéfice d'une nomination, d'une stabilisation ou d'une garantie de l'emploi du Conseil d'Etat ; (art. 2. B5.1.6) ...après avoir accompli comme suppléant une période probatoire qui est en principe de 3 ans (pour les enseignants du CEPSPE) ; les enseignants de l'Université au bénéfice d'un arrêté de nomination sont considérés comme fonctionnaires ;

(art. 1. B5.1.4c) sont suppléants les maîtres secondaires engagés à l'année, pour autant qu'il y ait pénurie de fonctionnaires ou de candidats ; (art. 1A. B5.1.4) sont suppléants dans l'enseignement primaire, les enseignants qui sont engagés en cette qualité à l'année pour suppléer des titulaires d'une fonction permanente ou pour remédier à un manque circonstanciel d'enseignants au bénéfice de tous les titres requis pour l'enseignement ;

A l'Université, le corps enseignant se compose du corps professoral et de celui des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche ; les conditions de nomination et le statut du corps enseignant sont régis par la loi sur l'Université (C1.27.5) et les règlements d'application s'y référant (C1.27.6 & C1.27.7).

Structures scolaires : regroupement des formations au sein des institutions. Certaines écoles ont connu des modifications structurelles depuis 1990. C'est le cas des établissements touchés par la création des filières HES dès 1998 (CEFOPS, EAA, EET, Ecole de Lullier). C'est le cas également du Centre d'enseignement professionnel, technique et artisanal (CEPTA) issu de la restructuration en 1996 du Centre d'enseignement professionnel pour l'industrie et l'artisanat (CEPIA, apprentissage en emploi) et des Ecoles techniques et de métiers (ETM, apprentissage à plein-temps en école). Toutes ces écoles de formation professionnelle ont encore été réorganisées lors de la mise en place des nouvelles structures par « pôle de formation » ou centre de formation professionnelle (CFP) en 2008.

La création de l'OMP a modifié la structure scolaire du primaire avec le détachement des enseignant-e-s spécialisé-e-s. Il s'agit d'un changement administratif et non du lieu d'enseignement.

Quand la continuité des données ne peut pas être assurée, une rupture est introduite dans la série chronologique.

Taux d'encadrement : plusieurs notions sont associées au taux d'encadrement. Tout d'abord *l'encadrement scolaire ou pédagogique*, c'est-à-dire l'encadrement unitaire pour cent élèves, apprenti-e-s ou étudiant-e-s (Cf. plus haut) ou son inverse, le nombre d'élèves, d'apprenti-e-s ou d'étudiant-e-s par postes équivalent plein-temps.

Ensuite *l'encadrement administratif*, qui représente l'effectif des cadres supérieurs et des cadres intermédiaires avec fonction d'autorité, par rapport à l'ensemble du personnel (Cf. « groupes de cadres »). Cette définition est valable dans toute les administrations ou entreprises.



SIGLES

AVS	Assurance-vieillesse et survivants
AI	Assurance-invalidité
APG	Assurance perte de gains
BCGE	Banque Cantonale de Genève
CFI	Comptabilité financière intégrée
CFP	Centre de formation professionnelle (CFP commerce, CFP technique...)
CIA	Caisse de retraite de la fonction publique
CO	Cycle d'orientation
CTI	Centre des technologies de l'information
DG	Direction générale (DGEP, DGCO, DGPO...)
DIRFIN	Direction des finances
DRH	Direction des ressources humaines
EC	École de commerce
ECG	École de culture générale
EP	Enseignement primaire
EPIA	École professionnelle industrie et artisanat (hors du canton de Genève)
EPT	Équivalent plein-temps
F	Francs suisses
FNRS	Fonds national de la recherche scientifique
HES-GE	Ecoles genevoises de la HES-SO
HES-SO	Haute école spécialisée de Suisse occidentale
LPP	Loi sur la prévoyance professionnelle
nBDS	Base de données scolaires normalisée
OBA	Office des bâtiments
OCSTAT	Office cantonal de la statistique
OFPC	Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue
OFS	Office fédéral de la statistique, Neuchâtel
OJ	Office de la jeunesse
OMP	Office médico-pédagogique
PIB	Produit intérieur brut
PO	Enseignement postobligatoire
SCAI	Service des classes d'accueil et d'insertion
SEM	Service écoles-médias
SGIPA	Société genevoise pour l'intégration professionnelle d'adolescents et d'adultes
SGX	Services généraux du DIP, incluant le secrétariat général et les services transversaux
SIRH	Système d'information sur les ressources humaines (dès 2007)



TABLEAUX

Tableau 1 :	Charges et revenus du DIP, en milliers de francs courants, 2002-2011
Tableau 2 :	Charges et revenus du DIP (sans Université ni HES), après correction en milliers de francs constants (valeur 2011), 2002-2011
Tableau 3 :	Charges et revenus du DIP (avec Université et HES), en milliers de francs constants (valeur 2011), 2002-2011
Tableau 4 :	Charges et revenus du DIP par indice 2002 = 100 (sans Université ni HES), en valeur constante, 2002-2011
Tableau 5 :	Charges et revenus par unité budgétaire, en milliers de francs, 2011
Tableau 6 :	Dépenses en personnel, en milliers de francs constants (valeur 2011), 2002/ 2008-2011
Tableau 7 :	Charges sociales, 2011
Tableau 8 :	Traitements salariaux mensuels bruts moyens par poste EPT et par classe de traitement, en francs, 2011 (novembre)
Tableau 9 :	Personnes employées par classe de traitement, 2011 (novembre)
Tableau 10 :	Postes occupés par classe de traitement, 2011 (novembre)
Tableau 11 :	Postes au budget et postes occupés, moyennes annuelles, 2002/ 2005-2011
Tableau 12 :	Personnes employées par groupe de fonctions et unité, 2011 (novembre)
Tableau 13 :	Postes occupés par groupe de fonctions et unité, 2011 (novembre)
Tableau 14 :	Personnes employées selon le statut et l'unité, 2011 (novembre)
Tableau 15 :	Postes occupés selon le statut et l'unité, 2011 (novembre)
Tableau 16 :	Taux d'activité moyen et ratio emploi par poste, selon le groupe de fonctions et le sexe, 2011 (novembre)
Tableaux 17-24 :	Personnel du DIP selon l'unité, le sexe et le statut par tranche d'âge quinquennale, 2011 (novembre)
Tableau 25 :	Personnel du DIP, en personnes, selon la position hiérarchique, le sexe et l'unité, 2011 (novembre)
Tableau 26 :	Personnel du DIP, en postes, selon la position hiérarchique, le sexe et l'unité, 2011 (novembre)
Tableau 27 :	Dépense unitaire, en francs constants (valeur 2011), et effectif d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, selon la filière détaillée, 2002-2011
Tableau 28 :	Dépense unitaire selon la source de financement et la filière, en francs, 2011
Tableau 29 :	Encadrement unitaire (postes EPT pour 100 élèves/étudiants), selon la catégorie de personnel et la filière détaillée, 2011



Tableau 1 : Charges et revenus du DIP, en milliers de francs courants, 2002-2011

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
30 Charges de personnel	957'861	985'371	994'532	1'002'994	995'772	1'018'229	1'066'849	1'097'713	1'109'120	1'123'651
31 Biens & services	45'300	48'180	45'250	41'587	42'714	40'796	43'931	47'717	47'247	48'440
32 Intérêts passifs				0	1			0	-1	
33 Amortissements	42'620	47'896	45'740	52'814	28'944	29'406	24'755	30'159	132'013	38'070
35 Dédommagements à des collectivités publiques	3'170	3'932	2'165	4'344	4'783	5'374	6'107	6'289	7'897	8'499
36 Subventions accordées	517'740	547'063	553'873	561'426	563'862	590'552	713'115	727'978	758'946	780'788
37 Subventions redistribuées	441'619	471'594	508'036	501'720	499'232	528'137	232'164	268'286	217'812	208'364
39 Imputations internes										
<i>Frais de bâtiment</i>	68'896	72'566	76'554	85'485	71'571	68'930	70'860	167'429	156'454	
<i>Intérêts sur investissement</i>	20'334	21'288	17'507	15'045	16'252	7'424				
<i>Autres prestations de service</i>	536	529	547	639	198	124	27'237	42'126	42'081	272
3 Total des charges	2'098'075	2'198'419	2'244'204	2'266'053	2'223'329	2'288'972	2'185'017	2'387'698	2'471'571	2'208'085
42 Revenus des biens	22	33	38	476	120	69	12'537	14'474	15'730	14'710
43 Recettes diverses	38'923	29'349	32'449	33'025	30'034	29'639	56'700	47'523	37'946	37'410
45 Dédommagements de collectivités publiques	6'059	4'362	5'437	4'979	4'871	5'292	6'141	4'295	7'560	7'173
46 Subventions acquises	41'369	38'518	39'870	52'513	68'378	44'334	54'033	39'303	43'005	52'323
47 Subventions à redistribuer	441'619	471'594	508'036	501'720	499'232	528'137	232'164	268'286	217'812	208'364
49 Imputations internes										
<i>Revenus de bâtiment</i>	1'640	1'968	2'414	2'272	1'660	4'040	2'365	105		
<i>Autres prestations de service</i>							142	43	97	111
4 Total des revenus	529'631	545'823	588'244	594'985	604'295	611'511	364'081	374'027	322'150	320'092
Coûts nets	1'568'444	1'652'596	1'655'960	1'671'069	1'619'034	1'677'460	1'820'936	2'013'671	2'149'422	1'887'993

© SRED 2012

Tableau 2 : Charges et revenus du DIP (sans Université ni HES), après correction en milliers de francs constants (valeur 2011), 2002-2011

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Charges de personnel	1'038'593	1'059'026	1'055'611	1'050'258	1'031'335	1'050'778	1'073'121	1'110'040	1'111'719	1'123'651
Biens & services	49'118	51'782	48'029	43'547	44'240	42'100	44'189	48'253	47'358	48'440
Intérêts	14'410	14'825	12'044	9'886	10'233	1'237		1	0	0
Amortissements	29'652	32'090	30'867	35'070	9'884	9'405	24'105	22'795	16'091	27'601
Dédommagements à des collectivités publiques	3'437	4'226	2'298	2'475	2'624	3'390	3'956	4'024	5'229	6'247
Subventions accordées	233'645	216'798	216'920	218'883	217'766	222'964	237'327	248'970	262'214	276'872
Subventions redistribuées	6'521	4'542	14'129	11'964	14'054	15'257	6'632	5'377	5'302	5'366
Frais de bâtiment et autres	43'989	47'181	49'364	53'951	41'032	39'600	67'347	181'886	171'041	179'494
Total des charges	1'419'364	1'430'470	1'429'262	1'426'034	1'371'170	1'384'730	1'456'676	1'621'346	1'618'953	1'667'672
Recettes et revenus divers	42'227	31'578	34'483	35'079	31'231	30'658	57'101	48'818	39'649	37'691
Dédommagements de collectivités publiques	6'570	4'688	5'771	5'214	5'044	5'461	6'177	4'343	7'577	7'173
Subventions acquises	44'856	41'397	42'318	47'262	54'248	45'751	51'805	39'099	39'129	40'720
Subventions à redistribuer	6'521	4'542	14'129	11'964	14'054	15'257	6'632	5'377	5'302	5'366
Revenus de bâtiment et autres	1'096	1'066	1'625	1'473	1'052	2'604	1'753	149	97	111
Total des revenus	101'270	83'270	98'325	100'991	105'630	99'730	123'467	97'787	91'754	91'060
Coûts nets	1'318'094	1'347'200	1'330'936	1'325'043	1'265'540	1'285'000	1'333'209	1'523'559	1'527'199	1'576'612

Biens et services (nature 31) sans reports

© SRED 2012

**Tableau 3 : Charges et revenus du DIP (avec Université et HES),
en milliers de francs constants (valeur 2011), 2002-2011**

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Charges de personnel	1'450'639	1'522'873	1'532'947	1'532'133	1'504'318	1'531'731	1'554'584	1'624'235	1'636'014	1'654'333
Biens & services	99'726	109'598	112'693	110'465	105'548	102'153	99'611	110'338	108'680	112'729
Intérêts	22'768	25'391	20'274	21'815	21'907	10'377	1'605	4'404	3'236	2'040
Amortissements	53'154	64'821	62'910	69'514	44'825	44'121	38'658	49'042	54'279	75'098
Dédommagements à des collectivités publiques	3'437	4'226	2'298	2'476	2'636	3'698	4'776	4'024	5'229	6'247
Subventions accordées	252'712	237'039	233'517	236'563	236'856	230'426	244'799	256'283	273'616	287'094
Subventions redistribuées	8'742	6'540	15'885	11'964	14'071	15'257	12'698	11'690	5'302	5'366
Frais de bâtiment et autres	71'714	74'243	77'399	81'907	68'904	66'132	94'039	273'801	256'651	249'658
Total des charges	1'962'893	2'044'732	2'057'922	2'066'837	1'999'066	2'003'894	2'050'769	2'333'816	2'343'007	2'392'565
Recettes et revenus divers	69'021	70'296	77'750	78'012	73'442	70'181	99'664	95'394	87'312	86'393
Dédommagements de collectivités publiques	6'570	4'688	5'771	5'214	5'044	15'757	6'177	4'343	7'577	7'173
Subventions acquises	121'217	138'754	132'375	143'899	171'797	115'343	155'721	248'281	270'302	279'612
Subventions à redistribuer	8'742	6'540	17'242	11'964	14'054	15'257	12'698	11'690	5'302	5'366
Revenus de bâtiment et autres	1'680	1'883	2'056	1'966	1'532	3'942	2'436	149	97	15'974
Total des revenus	207'230	222'160	235'194	241'054	265'870	220'479	276'695	359'857	370'590	394'518
Coûts nets	1'755'663	1'822'572	1'822'728	1'825'783	1'733'196	1'783'415	1'774'074	1'973'959	1'972'417	1'998'048

© SRED 2012

**Tableau 4 : Charges et revenus du DIP par indice 2002 = 100 (sans Université ni HES),
en valeur constante, 2002-2011**

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Charges de personnel	100	102	102	101	99	101	103	107	107	108
Biens & services	100	105	98	89	90	86	90	98	96	99
Intérêts & Amortissements	100	108	104	118	33	32	81	77	54	93
Dédommagements à des collectivités publiques	100	123	67	72	76	99	115	117	152	182
Subventions accordées	100	93	93	94	93	95	102	107	112	119
Subventions redistribuées	100	70	217	183	216	234	102	82	81	82
Frais de bâtiment et autres	100	107	112	123	93	90	153	413	389	408
Total des charges	100	101	101	100	97	98	103	114	114	117
Recettes et revenus divers	100	75	82	83	74	73	135	116	94	89
Dédommagements de collectivités publiques	100	71	88	79	77	83	94	66	115	109
Subventions acquises	100	92	94	105	121	102	115	87	87	91
Subventions à redistribuer	100	70	217	183	216	234	102	82	81	82
Revenus de bâtiment et autres	100	97	148	134	96	237	160	14	9	10
Total des revenus	100	82	97	100	104	98	122	97	91	90
Coûts nets	100	102	101	101	96	97	101	116	116	120

© SRED 2012

Tableau 5 : Charges et revenus par unité budgétaire, en milliers de francs, 2011

No rubrique	Nature des charges et revenus	SGX		EP		CO		PO		UNI		OJ		OMP		OFPC		HES		DIP	
		milliers de Ffs	% du total	milliers de Ffs	% du total	milliers de Ffs	% du total														
CHARGES																					
30	CHARGES DE PERSONNEL	35290	3%	321949	29%	244006	22%	363868	32%	51515	5%	80404	7%	26618	2%	1123851	100%	48440	100%	0	0
31	BIENS/SERVICES	5159	11%	6578	14%	6902	14%	14157	29%	3806	8%	9142	19%	2696	6%	38070	100%	8499	100%	780788	100%
32	INTERETS PASSIFS	0		0		0		0		0		0		0		208364	100%	0		0	
33	AMORTISSEMENTS	1158	3%	3690	10%	3701	10%	6510	17%	8874	23%	605	2%	3062	8%	38070	100%	2	0%	118059	57%
35	DEDOMMAGEMENTS A DES COLLECTIVITES PUBLIQUES			22		78	1%	1894	22%			4254	50%			8499	100%	2252	26%	111580	14%
36	SUBVENTIONS ACCORDEES	81844	10%	3320	0%	352	0%	836	0%	392336	50%	3488	0%	45620	6%	780788	100%	111580	14%	118059	57%
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUEES	826	0%							84940	41%	4540	2%			208364	100%	118059	57%	272	100%
39	IMPUTATIONS INTERNES	32	12%	0	0%	0	0%	25	9%	133	49%	81	30%	2	1%	272	100%				
381	FRAIS BÂTIMENTS																				
382	INTERETS SUR INVESTISSEMENT																				
387	AUTRES PRESTAT. DE SERVICE	32	12%	0	0%	0	0%	25	9%	133	49%	81	30%	2	1%	272	100%				
3	TOTAL CHARGES	124310	6%	335560	15%	255039	12%	367290	18%	487742	22%	93720	4%	82256	4%	2208085	100%	231893	11%	272	100%
REVENUS																					
42	REVENUS DES BIENS			26	0%	5	0%	20	0%	1	0%	0	0%	228	2%	14710	100%	14430	98%	37410	100%
43	RECETTES DIVERSES	1627	4%	6627	18%	2606	7%	10202	27%	7452	20%	5442	15%	3455	9%	37410	100%				
45	DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITES PUBLIQUES			239	3%	111	2%	5610	78%			643	1%	1213	17%	7173	100%				
46	SUBVENTIONS ACQUISES	551	1%	388	1%	3	0%	30565	58%	122	0%	643	1%	8448	16%	52323	100%	10985	21%	208364	100%
47	SUBVENTIONS A REDISTRIBUER	826	0%							84940	41%	4540	2%			208364	100%	118059	57%		
49	IMPUTATIONS INTERNES									111	100%					111	100%				
481	REVENUS BÂTIMENTS																				
487	AUTRES PRESTAT. DE SERVICE									111	100%					111	100%				
4	TOTAL REVENUS	3004	1%	7279	2%	2725	1%	46397	14%	12226	4%	6085	2%	13345	4%	320092	100%	143474	45%	272	100%

**Tableau 6 : Dépenses en personnel
en milliers de francs constants (valeur 2011), 2002/ 2008-2011**

	2002	2008	2009	2010	2011	% du tot.
SERVICES GENERAUX	20'920	31'046	32'207	33'850	35'290	100.0%
Personnel enseignant	0	3'311	3'236	3'249	3'190	9.0%
Autres personnels	16'633	22'249	23'587	24'995	26'028	73.8%
Assurances et charges sociales	3'405	5'230	5'200	5'337	5'752	16.3%
Prestations diverses	882	255	183	269	321	0.9%
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (sans OMP dès 2010)	354'829	364'420	372'448	319'848	321'949	100.0%
Personnel enseignant	273'388	272'878	274'504	248'338	249'383	77.5%
Autres personnels	23'896	30'565	38'811	21'071	21'102	6.6%
Assurances et charges sociales	57'486	59'243	57'277	48'686	49'902	15.5%
Prestations diverses	59	1'733	1'855	1'753	1'562	0.5%
CYCLE D'ORIENTATION	232'166	233'641	240'690	240'870	244'006	100.0%
Personnel enseignant	173'321	174'124	179'152	179'595	181'183	74.3%
Autres personnels	20'320	23'140	23'927	23'761	24'243	9.9%
Assurances et charges sociales	38'384	36'264	37'419	37'289	38'288	15.7%
Prestations diverses	141	113	193	226	292	0.1%
ENSEIGN. POSTOBLIGATOIRE (avec le CEFOPS)	329'928	346'811	361'811	360'877	363'868	100.0%
Personnel enseignant	237'022	256'129	266'569	264'777	268'084	73.7%
Autres personnels	37'629	36'388	38'942	39'032	38'716	10.6%
Assurances et charges sociales	55'045	53'923	55'902	56'632	56'637	15.6%
Prestations diverses	233	370	399	437	432	0.1%
OFFICE DE LA JEUNESSE (sans OMP dès 2010)	78'401	73'831	78'670	51'463	51'515	100.0%
Personnel enseignant	0	0	0	0	15	0.0%
Autres personnels	65'101	61'588	65'812	43'279	43'282	84.0%
Assurances et charges sociales	13'083	11'765	12'399	7'934	8'002	15.5%
Prestations diverses	217	477	459	249	216	0.4%
OFFICE MEDICO-PEDAGOGIQUE				79'020	80'404	100.0%
Personnel enseignant				41'886	42'753	53.2%
Autres personnels				24'587	24'460	30.4%
Assurances et charges sociales				12'421	12'988	16.2%
Prestations diverses				126	204	0.3%
OFFICE POUR L'ORIENTATION, LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE	22'349	23'373	24'213	25'791	26'618	100.0%
Personnel enseignant	0	0	0	0	1	0.0%
Autres personnels	18'683	19'681	20'433	21'810	22'551	84.7%
Assurances et charges sociales	3'645	3'622	3'687	3'922	4'008	15.1%
Prestations diverses	21	70	93	59	58	0.2%
TOTAL DIP (sans HES ni Université)	1'038'593	1'073'121	1'110'040	1'111'719	1'123'651	100.0%
Personnel enseignant	683'731	706'443	723'461	720'545	726'315	64.6%
Autres personnels	182'261	193'611	211'513	215'834	218'675	19.5%
Assurances et charges sociales	171'048	170'048	171'884	172'221	175'576	15.6%
Prestations diverses	1'552	3'019	3'182	3'120	3'085	0.3%
HAUTES ECOLES SPECIALISEES	55'861	97'512	119'867	123'740	125'347	100.0%
Personnel enseignant	26'942	26'497	26'806	21.4%
Autres personnels	92'431	96'777	97'961	78.2%
Prestations diverses	494	466	580	0.5%
UNIVERSITE	356'185	383'950	394'328	400'555	405'335	100.0%
Personnel enseignant	185'470	194'799	202'620	207'296	213'825	52.8%
Autres personnels	109'458	123'385	128'274	124'297	122'718	30.3%
Assurances et charges sociales	60'711	65'135	62'836	68'165	67'985	16.8%
Prestations diverses	546	631	599	797	808	0.2%
TOTAL AVEC HES ET UNIVERSITE	1'450'639	1'554'584	1'624'235	1'636'014	1'654'333	100.0%
Personnel enseignant	869'201	901'242	1'001'875	1'007'199	1'020'467	61.7%
Autres personnels	291'720	316'996	361'879	361'858	363'374	22.0%
Assurances et charges sociales	231'759	235'183	256'206	262'575	266'019	16.1%
Prestations diverses	2'098	3'650	4'275	4'383	4'472	0.3%

Tableau 7 : Charges sociales, 2011

Type de charge sociale	Part employé (Au 1.1.11)	Part employeur (Au 1.1.11)	
AVS / AI / APG	5.15%	5.15%	
AVS frais de gestion	-	0.146%	
Cotisations assurance-chômage	1.10%	1.10%	du salaire soumis à l'AVS plafond F 126'000/an
Chômage solidarité	0.50%	0.50%	plancher F 126'001/an plafond F 315'000/an
Allocations familiales	-	1.40%	du salaire soumis à l'AVS
Assurance maternité	0.045%	0.045%	du salaire soumis à l'AVS
Caisses de pensions, dès 24 ans révolu (avant 24 ans : employé 1% et employeur 2%) :			
	sur traitement de base		moins déduction de coordination
° CIA	8.00%	16.00%	CIA : F 29'700
° LPP	8.00%	16.00%	LPP : F 24'360
Assurance-maladie complémentaire	0.10%	-	du salaire soumis à l'AVS
Assurance-accidents			plafond F 126'000/an
° Accidents non-professionnels	1.30%	-	dès 8 H/semaine
° Accidents professionnels	-	0.22%	
Fonds de formation professionnelle	-	F 21.-	
Fonds d'entraide			
° pour le groupe B de la CIA	F 15.-	-	par an (oct.)
° pour le groupe C de la CIA	F 30.-	-	par an (oct.)
° pour le groupe E de la CIA	F 6.-	-	par an (juin)

AVS : assurance vieillesse et survivants ; AI : assurance invalidité ; APG : assurance perte de gains ;
CIA : caisse de retraite de la fonction publique ; LPP : loi sur la prévoyance professionnelle.

Tableau 8 : Traitements salariaux mensuels bruts moyens par poste EPT et par classes de traitement, en francs, 2011 (novembre)

Classes de traitement	DIP						ENSEIGNANTS						AUTRES PERSONNELS						
	TOTAL			DONT FEMMES			TOTAL			DONT FEMMES			TOTAL			DONT FEMMES			
	postes EPT	traitement moyen par poste EPT	traitement moyen par poste	postes EPT	traitement moyen par poste	traitement moyen par poste	postes EPT	traitement moyen par poste EPT	traitement moyen par poste	postes EPT	traitement moyen par poste EPT	traitement moyen par poste	postes EPT	traitement moyen par poste EPT	traitement moyen par poste	postes EPT	traitement moyen par poste EPT	traitement moyen par poste	
non-classés																			
4	24.4	1'753	20.7	1'840	0.8														
5	21.9	5'124	19.9	5'120															
6	3.9	5'377	0.5	5'173															
7	51.4	4'847	33.4	4'973	30.8	4516	15.0	4471											
8	13.2	5'943	5.0	5'762															
9	600.7	5'593	308.7	5'590	578.8	5575	297.4	5566											
10	360.6	5'969	212.7	6'042	143.9	5'739	68.4	5804											
11	132.9	6'396	72.6	6'382	45.7	6'322	24.9	6'357											
12	640.2	6'836	462.1	6'835	0.5	5'648	0.5	5'648											
13	256.1	7'202	173.5	7'260	0.5	5'730													
14	174.2	7'406	85.5	7'469	5.6	6'097	0.7	6'030											
15	235.2	7'422	177.3	7'488	20.8	5'929	13.6	6'131											
16	706.4	7'286	448.9	7'335	213.2	5'693	120.3	5'760											
17	442.8	8'172	279.1	8'142	342.9	8'054	217.6	7'989											
18	427.2	8'392	187.7	8'251	329.2	8'316	146.9	8'185											
19	2'485.4	8'731	1'970.3	8'743	2'283.2	8'721	1'831.0	8'741											
20	220.1	9'458	92.2	9'478	126.3	9'449	57.1	9'511											
21	3'130.3	9'936	1'596.9	9'895	3'006.4	9'938	1'518.8	9'897											
22	103.0	10'608	39.4	10'579	66.5	10'557	18.6	10'352											
23	96.5	10'682	36.1	10'635	407.3	11'623	132.7	11'505											
24	523.7	11'640	186.3	11'529	33.8	11'691	13.0	11'823											
25	148.4	11'933	78.2	11'938	182.4	12'599	58.4	12'385											
26	209.3	12'639	71.5	12'477	0.1	14'946													
27	72.2	13'498	19.5	13'443	293.0	16'197	48.0	16'054											
28	10.5	13'463	3.4	12'841															
29 et plus	11.7	14'517	5.7	14'321															
	302.9	16'203	50.9	16'066															
TOTAL	11'394.8	8'963	6'637.8	8'616	8'111.0	9'273	4'582.6	8'935	3'283.2	8'195	2'055.3	7'903							

Tableau 9 : Personnes employées par classes de traitement, 2011 (novembre)

Classes de traitement	DIP				ENSEIGNANTS				AUTRES PERSONNELS			
	TOTAL		DONT FEMMES		TOTAL		DONT FEMMES		TOTAL		DONT FEMMES	
	personnes	% cum.	personnes	% cum.	personnes	% cum.	personnes	% cum.	personnes	% cum.	personnes	% cum.
non-classés	27	0.2	23	0.3	1	0.0			26	0.6	23	0.8
4	50	0.5	46	0.8		0.0			50	1.8	46	2.4
5	6	0.5	1	0.8		0.0			6	1.9	1	2.5
6	228	2.1	125	2.2	193	1.8	95	1.5	35	2.8	30	3.5
7	21	2.2	9	2.3		1.8		1.5	21	3.3	9	3.9
8	998	8.8	497	7.8	966	10.7	481	9.3	32	4.0	16	4.4
9	446	11.7	280	10.9	169	12.2	80	10.6	277	10.5	200	11.5
10	171	12.9	100	12.0	54	12.7	30	11.1	117	13.3	70	14.0
11	860	18.6	652	19.2	1	12.7	1	11.1	859	33.6	651	37.1
12	343	20.8	249	22.0	13	12.8	4	11.2	342	41.6	249	45.9
13	210	22.2	107	23.2	35	13.2	25	11.6	197	46.3	103	49.6
14	313	24.3	241	25.9	308	16.0	171	14.3	278	52.8	216	57.2
15	932	30.4	613	32.7	484	20.4	320	19.5	624	67.6	442	72.9
16	623	34.6	414	37.3	435	24.4	204	22.8	139	70.8	94	76.2
17	553	38.2	256	40.1	2855	50.6	2295	59.9	118	73.6	52	78.1
18	3125	58.9	2491	67.7	157	52.1	75	61.1	270	80.0	196	85.0
19	271	60.7	122	69.1	3822	87.2	2013	93.6	114	82.7	47	86.7
20	3984	87.0	2124	92.7		87.2		93.6	162	86.5	111	90.6
21	117	87.8	46	93.2		87.2		93.6	117	89.3	46	92.2
22	167	88.9	61	93.8	129	88.4	38	94.2	38	90.2	23	93.1
23	830	94.4	298	97.1	675	94.6	222	97.8	155	93.8	76	95.7
24	163	95.4	87	98.1	38	94.9	15	98.0	125	96.8	72	98.3
25	249	97.1	83	99.0	219	96.9	68	99.1	30	97.5	15	98.8
26	74	97.6	20	99.3	1	96.9		99.1	73	99.2	20	99.5
27	12	97.6	4	99.3		96.9		99.1	12	99.5	4	99.7
28	12	97.7	6	99.4		96.9		99.1	12	99.8	6	99.9
29 et +	344	100.0	57	100.0	334	100.0	54	100.0	10	100.0	3	100.0
TOTAL	14'942		8'930	60 %	10'799	72 %	6'160	57 %	4'190	28 %	2'789	67 %

Nota: le total de la colonne est comptabilisé sans doublon (une personne ayant plusieurs fonctions dans des classes différentes)

© SRED 2012

Tableau 10 : Postes occupés par classes de traitement, 2011 (novembre)

Classes de traitement	DIP			ENSEIGNANTS			AUTRES PERSONNELS						
	TOTAL		DONT FEMMES	TOTAL		DONT FEMMES	TOTAL		DONT FEMMES				
	postes	% cum.	postes	% cum.	postes	% cum.	postes	% cum.	postes	% cum.	% femmes		
non-classés	24.4	0.2	20.7	0.3	0.8	0.0		23.6	0.7	20.7	1.0	88 %	
4	21.9	0.4	19.9	0.6	0.0	0.0		21.9	1.4	19.9	2.0	91 %	
5	3.9	0.4	0.5	0.6	0.0	0.0		3.9	1.5	0.5	2.0	13 %	
6	51.4	0.9	33.4	1.1	30.8	0.4	15.0	0.3	49 %	18.4	2.9	89 %	
7	13.2	1.0	5.0	1.2	0.4	0.4		13.2	2.5	5.0	3.1	38 %	
8	600.7	6.3	308.7	5.8	578.8	7.5	297.4	6.8	51 %	11.3	3.7	52 %	
9	350.6	9.4	212.7	9.1	143.9	9.3	68.4	8.3	47 %	144.4	10.7	70 %	
10	132.9	10.5	72.6	10.1	45.7	9.9	24.9	8.9	54 %	47.7	13.0	55 %	
11	640.2	16.1	462.1	17.1	0.5	9.9	0.5	8.9	100 %	31.6	35.5	72 %	
12	256.1	18.4	173.5	19.7	0.5	9.9	8.9	8.9		461.6	35.5	72 %	
13	174.2	19.9	85.5	21.0	5.6	9.9	0.7	8.9	12 %	173.5	43.9	68 %	
14	235.2	22.0	177.3	23.7	20.8	10.2	13.6	9.2	66 %	84.9	48.1	50 %	
15	706.4	28.2	448.9	30.4	213.2	12.8	120.3	11.8	56 %	163.7	56.0	76 %	
16	442.8	32.1	279.1	34.6	342.9	17.1	217.6	16.5	63 %	328.6	72.0	67 %	
17	427.2	35.8	187.7	37.5	329.2	21.1	146.9	19.8	45 %	61.6	75.0	62 %	
18	2'485.4	57.6	1'970.3	67.2	2'283.2	49.3	1'831.0	59.7	80 %	40.8	77.0	42 %	
19	220.1	59.6	92.2	68.5	126.3	50.8	57.1	61.0	45 %	139.3	83.8	69 %	
20	3'130.3	87.0	1'596.9	92.6	3'006.4	87.9	1'518.8	94.1	51 %	35.1	85.5	37 %	
21	103.0	87.9	39.4	93.2	87.9	87.9	94.1	94.1		78.2	89.3	63 %	
22	96.5	88.8	36.1	93.7	66.5	88.7	18.6	94.5	28 %	39.4	91.2	38 %	
23	523.7	93.4	186.3	96.5	407.3	93.7	132.7	97.4	33 %	17.5	92.0	58 %	
24	148.4	94.7	78.2	97.7	33.8	94.1	13.0	97.7	38 %	53.6	94.7	46 %	
25	209.3	96.5	71.5	98.8	182.4	96.4	58.4	99.0	32 %	65.3	97.8	57 %	
26	72.2	97.1	19.5	99.1	0.1	96.4		99.0		13.1	98.5	49 %	
27	10.5	97.2	3.4	99.1	96.4	96.4		99.0		19.5	99.4	27 %	
28	11.7	97.3	5.7	99.2	96.4	96.4		99.0		3.4	99.6	32 %	
29 et +	302.9	100.0	50.9	100.0	293.0	100.0	48.0	100.0	16 %	5.7	99.9	49 %	
TOTAL	11'394.8		6'637.8	58 %	8'111.6	71 %	4'582.6	56 %	% autres personnels sur le total	3'283.2	29 %	% femmes parmi les autres personnels	63 %

Tableau 11 : Postes au budget (1) et postes occupés, moyennes annuelles, 2002/ 2006-2011

Unité budgétaire	2002		2006		2007		2008		2009		2010		2011		Var. 2002-2011	
	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés
Services généraux	138	130	131	124	121	115	194	191	198	194	201	197	211	204	74	74
enseignants							20	22 (2)	22	21 (2)	22	21 (2)	21	20 (2)	21	20
autres personnels	138	130	131	124	121	115	174	169	176	173	179	176	191	184	53	54
Enseignement primaire	2'515	2'506	2'494	2'491	2'509	2'508	2'526	2'521	2'539	2'538	2'163	2'158	2'165	2'151	-350	-355
enseignants	2'286	2'281	2'279	2'274	2'281	2'277	2'258	2'249	2'211	2'221	2'005	2'006	2'006	2'001	-280	-280
autres personnels	229	225	215	217	228	231	268	272	327	317	158	152	159	149	-70	-75
Cycle d'orientation	1'434	1'425	1'538	1'536	1'532	1'523	1'530	1'511	1'527	1'515	1'523	1'515	1'543	1'529	109	104
enseignants	1'242	1'235	1'325	1'324	1'318	1'311	1'312	1'300	1'308	1'302	1'308	1'305	1'328	1'317	87	82
autres personnels	193	190	213	212	215	212	218	211	219	213	215	211	215	212	22	22
Ens. postobligatoire	1'886	1'888	2'091	2'092	2'215	2'204 (3)	2'154	2'138 (3)	2'180	2'169 (3)	2'204	2'194 (3)	2'240	2'226 (3)	355	338
enseignants	1'541	1'547	1'707	1'710	1'816	1'816	1'803	1'804	1'830	1'826	1'859	1'848	1'892	1'881	351	333
autres personnels	345	340	384	382	398	388	351	334	350	343	345	346	348	345	3	5
Office médico-pédag.																
enseignants																
autres personnels																
Office de la jeunesse	575	566	567	561	537	528	541	529	548	537	367	361	364	356	-211	-209
enseignants																
autres personnels	575	566	567	561	537	528	541	529	548	537	367	361	364	356	-211	-209
CEPSPE / CEFOPS																
enseignants	77	78	87	85												
autres personnels	63	64	70	69												
	14	14	16	16												
OOFP/OFFPC	148	143	160	154	165	159	160	156	158	154	158	154	162	154	14	11
enseignants																
autres personnels	148	143	160	154	165	159	160	156	158	154	158	154	162	154	14	11
TOTAL sans HES ni Uni	6'773	6'735	7'068	7'043	7'079	7'037	7'105	7'046	7'150	7'107	7'191	7'144	7'267	7'193	494	458
enseignants	5'132	5'127	5'361	5'378	5'415	5'404	5'393	5'375	5'371	5'370	5'405	5'386	5'453	5'424	322	296
autres personnels	1'641	1'608	1'687	1'665	1'664	1'633	1'712	1'671	1'779	1'737	1'786	1'759	1'814	1'769	172	162

(1) Budget annuel moyen. De janvier à août : budget voté hors postes réservés pour la rentrée scolaire. De septembre à décembre : budget voté.

(2) Le personnel enseignant des services généraux est celui de la Direction des Systèmes d'Informations et du Service Ecclésiastiques-Médias

(3) Inclus les effectifs du CEFOPS, puis du CFP santé-social.

Tableau 12 : Personnes employées par groupe de fonctions et unité, 2011 (novembre)

UNITE BUDGETAIRE	ENSEIGNEMENT (4) dont:		ENSEIGNANTS		CADRES DE L'ENSEIGNEMENT		AUTRES FONCTIONS EDUCATIVES			
	PERSONNES		PERSONNES		PERSONNES		PERSONNES			
ECOLE PRIMAIRE	2'602	96.8%	2'511	93.4%	91	3.4%				
CYCLE D'ORIENTATION	1'888	88.4%	1'863	87.2%	25	1.2%				
ENS. POSTOBLIGATOIRE	2'722	86.2%	2'682	85.0%	29	0.9%	11	0.3%		
SERVICES GENERAUX	132	36.1%	119	32.5%	9	2.5%	4	1.1%		
OFFICE DE LA JEUNESSE	16	2.9%	1	0.2%	5	0.9%	10	1.8%		
OFFICE MEDICO-PED.	454	59.0%	250	32.5%	8	1.0%	196	25.5%		
OFPC	7	3.1%			7	3.1%				
UNIVERSITE	2'983	66.7%	2'981	66.7%			2	0.0%		
HES	857	76.2%	849	75.5%	8	0.7%				
TOTAL	11'205	74.9%	10'799	72.2%	182	1.2%	224	1.5%		
UNITE BUDGETAIRE	AMINISTRATION (5) dont notamment:		SECRETARIAT		BIBLIOTHECAIRES/ DOCUMENTALISTES		COMMIS ADMINISTRATIFS		COMPTABLES	
	PERSONNES		PERSONNES		PERSONNES		PERSONNES		PERSONNES	
ECOLE PRIMAIRE	80	3.0%	60	2.2%			13	0.5%		
CYCLE D'ORIENTATION	157	7.4%	64	3.0%	34	1.6%	13	0.6%	1	0.0%
ENS. POSTOBLIGATOIRE	287	9.1%	147	4.7%	50	1.6%	27	0.9%	7	0.2%
SERVICES GENERAUX	143	39.1%	51	13.9%	22	6.0%	28	7.7%	6	1.6%
OFFICE DE LA JEUNESSE	162	29.6%	65	11.9%	1	0.2%	49	9.0%	7	1.3%
OFFICE MEDICO-PED.	57		17	2.2%			13	1.7%	3	0.4%
OFPC	114	50.4%	39	17.3%			30	13.3%	6	2.7%
UNIVERSITE	701	15.7%	270	6.0%	137	3.1%	190	4.3%	34	0.8%
HES	172	76.1%	77	6.9%	22	2.0%	30	2.7%	15	1.3%
TOTAL	1'855	12.4%	786	5.3%	257	1.7%	393	2.6%	79	0.5%
UNITE BUDGETAIRE	PARAMEDICAUX & MEDICAUX (7) dont notamment:		LABORANTS		ASSISTANTS SOCIAUX		MEDECINS		INFIRMIERS & AUXILIAIRES SOIGNANTS	
	PERSONNES		PERSONNES		PERSONNES		PERSONNES		PERSONNES	
ECOLE PRIMAIRE	1	0.0%								
CYCLE D'ORIENTATION	38	1.8%			38	1.8%				
ENS. POSTOBLIGATOIRE	37	1.2%			37	1.2%				
SERVICES GENERAUX	1	0.3%								
OFFICE DE LA JEUNESSE	342	62.5%			129	23.6%	55	10.1%	107	19.6%
OFFICE MEDICO-PED.	210				8	1.0%	24	3.1%	4	0.5%
OFPC	93	41.2%			39	17.3%				
UNIVERSITE	295	6.6%	228	5.1%	3	0.1%	17	0.4%	37	0.8%
HES	5	0.4%	4	0.4%					1	0.1%
TOTAL	1'015	6.8%	232	1.6%	251	1.7%	95	0.6%	148	1.0%
UNITE BUDGETAIRE	TECHNIQUE (1) dont notamment:		ASSISTANTS TECHNIQUES							
	PERSONNES		PERSONNES		PERSONNES					
ECOLE PRIMAIRE	1	0.0%	1	0.0%						
CYCLE D'ORIENTATION	46	2.2%	45	2.1%						
ENS. POSTOBLIGATOIRE	94	3.0%	88	2.8%						
SERVICES GENERAUX	17	4.6%	2	0.5%						
OFFICE DE LA JEUNESSE	1	0.2%	1	0.2%						
OFFICE MEDICO-PED.										
OFPC	1	0.4%								
UNIVERSITE	137	3.1%	54	1.2%						
HES	52	4.6%	42	3.7%						
TOTAL	345	2.3%	230	1.5%						
UNITE BUDGETAIRE	SCIENTIFIQUES (2) dont:		INFORMATIQUES		AUTRES SCIENTIFIQUES					
	PERSONNES		PERSONNES		PERSONNES					
ECOLE PRIMAIRE	3	0.1%	1	0.0%	2	0.1%				
CYCLE D'ORIENTATION	2	0.1%	2	0.1%						
ENS. POSTOBLIGATOIRE	7	0.2%	5	0.2%	2	0.1%				
SERVICES GENERAUX	56	15.3%	19	5.2%	37	10.1%				
OFFICE DE LA JEUNESSE	1	0.2%			1	0.2%				
OFFICE MEDICO-PED.	1	0.1%			1	0.1%				
OFPC	7	3.1%	1	0.4%	6	2.7%				
UNIVERSITE	253	5.7%	129	2.9%	124	2.8%				
HES	31	2.8%	18	1.6%	13	1.2%				
TOTAL	353	2.4%	169	1.1%	184	1.2%				
UNITE BUDGETAIRE	MANUELS (6)									
	PERSONNES									
ECOLE PRIMAIRE										
CYCLE D'ORIENTATION	4	0.2%								
ENS. POSTOBLIGATOIRE	9	0.3%								
SERVICES GENERAUX	2	0.5%								
OFFICE DE LA JEUNESSE	16	2.9%								
OFFICE MEDICO-PED.	36	4.7%								
OFPC										
UNIVERSITE	74	1.7%								
HES	3	0.3%								
TOTAL	143	1.0%								
UNITE BUDGETAIRE	TOTAL									
	PERSONNES									
ECOLE PRIMAIRE	2'688	100.0%								
CYCLE D'ORIENTATION	2'136	100.0%								
ENS. POSTOBLIGATOIRE	3'157	100.0%								
SERVICES GENERAUX	366	100.0%								
OFFICE DE LA JEUNESSE	547	100.0%								
OFFICE MEDICO-PED.	770	100.0%								
OFPC	226	100.0%								
UNIVERSITE	4'469	100.0%								
HES	1'124	100.0%								
TOTAL*	14'942	100.0%								

* Dont 73 personnes appartenant aux familles de fonction "divers" et "juridique".

© SRED 2012

Tableau 13 : Postes occupés par groupe de fonctions et unité, 2011 (novembre)

UNITE BUDGETAIRE	ENSEIGNEMENT (4) dont:		ENSEIGNANTS		CADRES DE L'ENSEIGNEMENT1		AUTRES FONCTIONS EDUCATIVES			
	POSTES		POSTES		POSTES		POSTES			
ECOLE PRIMAIRE	2'191.1	97.3%	2'105.2	93.4%	85.9	3.8%				
CYCLE D'ORIENTATION	1'432.4	87.8%	1'407.4	86.3%	25.0	1.5%				
ENS. POSTOBLIGATOIRE	2'015.9	85.9%	1'981.6	84.4%	28.7	1.2%	5.6	0.2%		
SERVICES GENERAUX	35.2	15.8%	22.8	10.2%	9.0	4.0%	3.4	1.5%		
OFFICE DE LA JEUNESSE	10.9	2.7%	0.3	0.1%	4.5	1.1%	6.1	1.5%		
OFFICE MEDICO-PED.	377.4	62.9%	211.6	35.3%	7.0	1.2%	158.8	26.5%		
OFPC	7.0	3.9%			7.0	3.9%				
UNIVERSITE	1'824.6	61.2%	1'822.6	61.1%			2.0	0.1%		
HES	568.9	73.7%	560.6	72.6%	8.0	1.0%	0.3	0.0%		
TOTAL	8'463.4	74.3%	8'112.1	71.2%	175.1	1.5%	176.2	1.5%		
UNITE BUDGETAIRE	ADMINISTRATION (5) dont notamment:		SECRETARIAT		BIBLIOTHECAIRES/ DOCUMENTALISTES		COMMISS ADMINISTRATIFS		COMPTABLES	
	POSTES		POSTES		POSTES		POSTES		POSTES	
ECOLE PRIMAIRE	58.4	2.6%	41.6	1.8%			10.6	0.5%		
CYCLE D'ORIENTATION	117.2	7.2%	45.3	2.8%	22.6	1.4%	11.2	0.7%	0.5	0.0%
ENS. POSTOBLIGATOIRE	215.7	9.2%	107.3	4.6%	34.3	1.5%	22.9	1.0%	4.4	0.2%
SERVICES GENERAUX	113.0	50.7%	39.2	17.6%	16.2	7.3%	22.5	10.1%	4.7	2.1%
OFFICE DE LA JEUNESSE	134.8	33.1%	50.7	12.5%	0.9	0.2%	39.9	9.8%	6.1	1.5%
OFFICE MEDICO-PED.	50.6	8.4%	14.6	2.4%			10.7	1.8%	2.8	0.5%
OFPC	90.5	50.1%	27.9	15.4%			24.6	13.6%	5.7	3.2%
UNIVERSITE	530.2	17.8%	190.8	6.4%	99.1	3.3%	147.6	4.9%	29.8	1.0%
HES	129.2	16.7%	59.5	7.7%	13.8	1.8%	23.3	3.0%	11.4	1.5%
TOTAL	1'439.6	12.6%	576.9	5.1%	186.9	1.6%	313.3	2.7%	65.4	0.6%
UNITE BUDGETAIRE	PARAMEDICAUX & MEDICAUX (7) dont notamment:		LABORANTS		ASSISTANTS SOCIAUX		MEDECINS		INFIRMIERS & AUXILIAIRES SOIGNANTS	
	POSTES		POSTES		POSTES		POSTES		POSTES	
ECOLE PRIMAIRE	0.5	0.0%								
CYCLE D'ORIENTATION	31.7	1.9%			32	1.9%				
ENS. POSTOBLIGATOIRE	21.6	0.9%			22	0.9%				
SERVICES GENERAUX	0.5	0.2%								
OFFICE DE LA JEUNESSE	238.3	58.6%			107	26.2%	27	6.5%	72	17.7%
OFFICE MEDICO-PED.	147.4	24.6%			6	1.0%	20	3.3%	4	0.6%
OFPC	72.9	40.3%			33.5	18.5%				
UNIVERSITE	215.4	7.2%	172	5.8%	3	0.1%	9	0.3%	26	0.9%
HES	4.2	0.5%	3	0.4%					1	0.1%
TOTAL	732.5	6.4%	174.9	1.5%	202.6	1.8%	55.6	0.5%	101.8	0.9%
UNITE BUDGETAIRE	TECHNIQUE (1) dont notamment:		ASSISTANTS TECHNIQUES							
	POSTES		POSTES							
ECOLE PRIMAIRE	0.8	0.0%	0.8	0.0%						
CYCLE D'ORIENTATION	42.9	2.6%	41.9	2.6%						
ENS. POSTOBLIGATOIRE	82.4	3.5%	76.9	3.3%						
SERVICES GENERAUX	15.2	6.8%	2.0	0.9%						
OFFICE DE LA JEUNESSE	1.0	0.2%	1.0	0.2%						
OFFICE MEDICO-PED.										
OFPC	0.5	0.3%								
UNIVERSITE	124.9	4.2%	51.3	1.7%						
HES	39.1	5.1%	32.3	4.2%						
TOTAL	306.8	2.7%	206.2	1.8%						
UNITE BUDGETAIRE	SCIENTIFIQUES (2) dont:		INFORMATIQUES		AUTRES SCIENTIFIQUES					
	POSTES		POSTES		POSTES					
ECOLE PRIMAIRE	1.4	0.1%	0.4	0.0%	1.0	0.0%				
CYCLE D'ORIENTATION	1.4	0.1%	1.4	0.1%						
ENS. POSTOBLIGATOIRE	4.3	0.2%	2.3	0.1%	2.0	0.1%				
SERVICES GENERAUX	46.9	21.0%	15.6	7.0%	31.3	14.0%				
OFFICE DE LA JEUNESSE	0.8	0.2%			0.8	0.2%				
OFFICE MEDICO-PED.	0.5	0.1%			0.5	0.1%				
OFPC	6.0	3.3%	1.0	0.6%	5.0	2.8%				
UNIVERSITE	209.7	7.0%	112.7	3.8%	97.0	3.3%				
HES	26.7	3.5%	16.4	2.1%	10.3	1.3%				
TOTAL	297.7	2.6%	149.8	1.3%	40.6	0.4%				
UNITE BUDGETAIRE	MANUELS (6)									
	POSTES									
ECOLE PRIMAIRE										
CYCLE D'ORIENTATION	4.0	0.2%								
ENS. POSTOBLIGATOIRE	7.0	0.3%								
SERVICES GENERAUX	1.5	0.7%								
OFFICE DE LA JEUNESSE	13.5	3.3%								
OFFICE MEDICO-PED.	11.9	2.0%								
OFPC										
UNIVERSITE	60.2	2.0%								
HES	1.3	0.2%								
TOTAL	99.4	0.9%								
UNITE BUDGETAIRE	TOTAL									
	POSTES									
ECOLE PRIMAIRE	2'253.0	100.0%								
CYCLE D'ORIENTATION	1'630.6	100.0%								
ENS. POSTOBLIGATOIRE	2'347.9	100.0%								
SERVICES GENERAUX	222.9	100.0%								
OFFICE DE LA JEUNESSE	406.8	100.0%								
OFFICE MEDICO-PED.	599.8	100.0%								
OFPC	180.8	100.0%								
UNIVERSITE	2'982.5	100.0%								
HES	771.9	100.0%								
TOTAL*	11'396.2	100.0%								

* Dont 58.4 postes appartenant aux familles de fonction "divers" et "juridique".

Tableau 14 : Personnes employées selon le statut et l'unité, 2011 (novembre)

UNITE BUDGETAIRE	STATUT JURIDIQUE DE LA PERSONNE	ENSEIGNANTS		AUTRES PERSONNELS		TOTAL DU PERSONNEL		
		PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	FONCTIONNAIRE	2'202	87.7%	153	86.4%	2'355	87.6%	
	EMPLOYE-ES D'ETAT	192	7.6%	11	6.2%	203	7.6%	
	SUPPLEANT-E MENSUALISE-E							
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			4	2.3%	4	0.1%	
	REPLACANT-E	117	4.7%			117	4.4%	
	PROBATOIRE			9	5.1%	9	0.3%	
	Total		2'511	23.3%	177	4.2%	2'688	18.0%
CYCLE D'ORIENTATION	FONCTIONNAIRE	1'382	74.2%	218	79.9%	1'600	74.9%	
	EMPLOYE-ES D'ETAT	345	18.5%	7	2.6%	352	16.5%	
	SUPPLEANT-E MENSUALISE-E	57	3.1%			57	2.7%	
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			13	4.8%	13	0.6%	
	REPLACANT-E	79	4.2%			79	3.7%	
	PROBATOIRE			35	12.8%	35	1.6%	
	Total		1'863	17.3%	273	6.5%	2'136	14.3%
ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE	FONCTIONNAIRE	2'077	77.4%	370	77.9%	2'447	77.5%	
	EMPLOYE-ES D'ETAT	447	16.7%	20	4.2%	467	14.8%	
	SUPPLEANT-E MENSUALISE-E	66	2.5%			66	2.1%	
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			28	5.9%	28	0.9%	
	REPLACANT-E	92	3.4%			92	2.9%	
	AGENT-E SPECIALISE-E							
	STAGIAIRE							
	PROBATOIRE			57	12.0%	57	1.8%	
Total		2'682	24.8%	475	11.3%	3'157	21.1%	
SERVICES GENERAUX	FONCTIONNAIRE	110	92.4%	170	68.8%	280	76.5%	
	EMPLOYE-ES D'ETAT	9	7.6%	29	11.7%	38	10.4%	
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			17	6.9%	17	4.6%	
	AGENT-E SPECIALISE-E			15	6.1%	15	4.1%	
	PROBATOIRE			16	6.5%	16	4.4%	
	Total		119	1.1%	247	5.9%	366	2.4%
OFFICE DE LA JEUNESSE	FONCTIONNAIRE	1		388	71.1%	389	71.1%	
	EMPLOYE-ES D'ETAT			21	3.8%	21	3.8%	
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			57	10.4%	57	10.4%	
	AGENT-E SPECIALISE-E			2	0.4%	2	0.4%	
	STAGIAIRE			1	0.2%	1	0.2%	
	PROBATOIRE			77	14.1%	77	14.1%	
	Total		1	0.0%	546	13.0%	547	3.7%
OMP	FONCTIONNAIRE	200	80.0%	322	142.5%	522	46.4%	
	EMPLOYE-ES D'ETAT	37	14.8%	32	14.2%	69	6.1%	
	SUPPLEANT-E MENSUALISE-E							
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			87	38.5%	87	7.7%	
	STAGIAIRE			11	4.9%	11	1.0%	
	PROBATOIRE			67	29.6%	67	6.0%	
Total		250	2.3%	520	12.4%	770	5.2%	
OFPC	FONCTIONNAIRE			171	75.7%	171	15.2%	
	EMPLOYE-ES D'ETAT			10	4.4%	10	0.9%	
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			24	10.6%	24	2.1%	
	AGENT-E SPECIALISE-E			1	0.4%	1	0.1%	
	PROBATOIRE			17	7.5%	17	1.5%	
	Total			226	5.4%	226	1.5%	
UNIVERSITE	FONCTIONNAIRE	2'966	99.5%	1'111	74.7%	4'077	91.2%	
	EMPLOYE-ES D'ETAT	12	0.4%	73	4.9%	85	1.9%	
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE	2	0.1%	150	10.1%	152	3.4%	
	STAGIAIRE			10	0.7%	10	0.2%	
	PROBATOIRE	1	0.0%	144	9.7%	145	3.2%	
	Total		2'981	27.6%	1'488	35.5%	4'469	29.9%
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	FONCTIONNAIRE	360	42.4%	155	56.4%	515	45.8%	
	EMPLOYE-ES D'ETAT	483	56.9%	14	5.1%	497	44.2%	
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE	6	0.7%	46	16.7%	52	4.6%	
	STAGIAIRE							
	PROBATOIRE			60	21.8%	60	5.3%	
	Total		849	7.9%	275	6.6%	1'124	7.5%
TOTAL DU DIP (avec Uni et HES)	FONCTIONNAIRE	8'888	82.3%	3'034	72.4%	11'891	79.6%	
	EMPLOYE-ES D'ETAT	1'497	13.9%	211	5.0%	1'701	11.4%	
	SUPPLEANT-E MENSUALISE-E	119	1.1%			118	0.8%	
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE	8	0.1%	421	10.0%	428	2.9%	
	REPLACANT-E	286	2.6%	1	0.0%	283	1.9%	
	AGENT-E SPECIALISE-E			18	0.4%	18	0.1%	
	STAGIAIRE			25	0.6%	25	0.2%	
	PROBATOIRE	1	0.0%	480	11.5%	478	3.2%	
	Total		10'799	100.0%	4'190	100.0%	14'942	100.0%

Tableau 15 : Postes occupés selon le statut et l'unité, 2011 (novembre)

UNITE BUDGETAIRE	STATUT JURIDIQUE DE LA PERSONNE	ENSEIGNANTS		AUTRES PERSONNELS		TOTAL DU PERSONNEL	
		POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	FONCTIONNAIRE	1'845.0	87.6%	130.9	88.6%	1'975.9	87.7%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	166.4	7.9%	7.8	5.3%	174.2	7.7%
	SUPPLEANT-E MENSUALISE-E						
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			2.1	1.4%	2.1	0.1%
	REPLACANT-E	93.8	4.5%			93.8	4.2%
	PROBATOIRE			6.9	4.7%	6.9	0.3%
	Total	2'105.2	26.0%	147.7	4.5%	2'252.9	19.8%
CYCLE D'ORIENTATION	FONCTIONNAIRE	1'118.0	79.4%	180.1	80.8%	1'298.1	79.6%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	231.8	16.5%	5.4	2.4%	237.2	14.5%
	SUPPLEANT-E MENSUALISE-E	29.1	2.1%			29.1	1.8%
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			8.6	3.9%	8.6	0.5%
	REPLACANT-E	28.6	2.0%			28.6	1.8%
	PROBATOIRE			28.8	12.9%	28.8	1.8%
	Total	1'407.5	17.4%	222.9	6.8%	1'630.4	14.3%
ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE	FONCTIONNAIRE	1'645.3	83.0%	292.6	79.9%	1'937.9	82.5%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	273.1	13.8%	14.7	4.0%	287.8	12.3%
	SUPPLEANT-E MENSUALISE-E	31.4	1.6%			31.4	1.3%
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			18.0	4.9%	18.0	0.8%
	REPLACANT-E	31.7	1.6%			31.7	1.4%
	AGENT-E SPECIALISE-E						
	STAGIAIRE						
	PROBATOIRE			40.8	11.1%	40.8	1.7%
	Total	1'981.5	24.4%	366.1	11.1%	2'347.6	20.6%
SERVICES GENERAUX	FONCTIONNAIRE	22.6	99.1%	139.5	69.8%	162.1	72.8%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	0.2	0.9%	22.6	11.3%	22.8	10.2%
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			12.8	6.4%	12.8	5.7%
	AGENT-E SPECIALISE-E			10.9	5.5%	10.9	4.9%
	PROBATOIRE			14.1	7.1%	14.1	6.3%
		Total	22.8	0.3%	199.9	6.1%	222.7
OFFICE DE LA JEUNESSE	FONCTIONNAIRE	0.3		288.4	71.0%	288.7	71.0%
	EMPLOYE-ES D'ETAT			16.2	4.0%	16.2	4.0%
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			43.9	10.8%	43.9	10.8%
	AGENT-E SPECIALISE-E			2.0	0.5%	2.0	0.5%
	STAGIAIRE			1.0	0.2%	1.0	0.2%
	PROBATOIRE			54.6	13.4%	54.6	13.4%
	Total	0.3	0.0%	406.1	12.4%	406.4	3.6%
OMP	FONCTIONNAIRE	176.5	83.4%	237.1	131.2%	413.6	53.6%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	27.8	13.1%	24.6	13.6%	52.4	6.8%
	SUPPLEANT-E MENSUALISE-E						
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			60.7	33.6%	60.7	7.9%
	STAGIAIRE			11.0	6.1%	11.0	1.4%
	PROBATOIRE			54.3	30.0%	54.3	7.0%
	Total	211.7	2.6%	388.2	11.8%	599.9	5.3%
OFPC	FONCTIONNAIRE			136.4	75.5%	136.4	17.7%
	EMPLOYE-ES D'ETAT			8.4	4.6%	8.4	1.1%
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE			19.2	10.6%	19.2	2.5%
	AGENT-E SPECIALISE-E			1.0	0.6%	1.0	0.1%
	PROBATOIRE			12.7	7.0%	12.7	1.6%
		Total			180.7	5.5%	180.7
UNIVERSITE	FONCTIONNAIRE	1'814.4	99.6%	896.0	77.2%	2'710.4	90.8%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	5.2	0.3%	54.6	4.7%	59.8	2.0%
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE	2.0	0.1%	94.3	8.1%	96.3	3.2%
	STAGIAIRE			7.6	0.7%	7.6	0.3%
	PROBATOIRE	1.0	0.1%	108.5	9.3%	109.5	3.7%
		Total	1'822.6	22.5%	1'161.0	35.4%	2'983.6
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	FONCTIONNAIRE	266.7	47.6%	126.3	59.8%	393.0	50.9%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	289.8	51.7%	10.3	4.9%	300.1	38.9%
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE	4.1	0.7%	28.3	13.4%	32.4	4.2%
	STAGIAIRE						
	PROBATOIRE			46.3	21.9%	46.3	6.0%
		Total	560.6	6.9%	211.2	6.4%	771.8
TOTAL DU DIP (avec Uni et HES)	FONCTIONNAIRE	6'888.8	84.9%	2'427.3	73.9%	9'316.1	81.7%
	EMPLOYE-ES D'ETAT	994.3	12.3%	164.6	5.0%	1'158.9	10.2%
	SUPPLEANT-E MENSUALISE-E	60.5	0.7%			60.5	0.5%
	AUXILLIAIRE ADMINISTRATIF-VE	6.1	0.1%	287.9	8.8%	294.0	2.6%
	REPLACANT-E	161.5	2.0%	0.5	0.0%	162.0	1.4%
	AGENT-E SPECIALISE-E			13.9	0.4%	13.9	0.1%
	STAGIAIRE			22.6	0.7%	22.6	0.2%
	PROBATOIRE	1.0	0.0%	367.0	11.2%	368.0	3.2%
		Total	8'112.2	100.0%	3'283.8	100.0%	11'396.0

**Tableau 16 : Taux d'activité moyen et ratio emploi par poste,
selon le groupe de fonctions et le sexe, 2011 (novembre)**

	Ratio personnes/postes			Taux d'activité moyen		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
ENSEIGNANTS:						
Enseignement primaire	1.09	1.21	1.19	0.92	0.82	0.84
Cycle d'Orientation	1.26	1.37	1.32	0.79	0.73	0.76
Enseignement Postobligatoire	1.27	1.45	1.35	0.79	0.69	0.74
Université	1.63	1.65	1.64	0.62	0.61	0.61
HES	1.48	1.56	1.51	0.67	0.64	0.66
Services généraux	4.09	8.60	5.22	0.24	0.12	0.19
OMP	1.12	1.21	1.18	0.90	0.82	0.85
total (enseignants)	1.31	1.34	1.33	0.76	0.74	0.75
AUTRES PERSONNELS:						
Enseignement primaire	1.10	1.24	1.20	0.91	0.81	0.83
Cycle d'Orientation	1.08	1.37	1.22	0.92	0.73	0.82
Enseignement Postobligatoire	1.16	1.40	1.30	0.87	0.72	0.77
Université	1.15	1.38	1.28	0.87	0.73	0.78
HES	1.20	1.38	1.30	0.83	0.72	0.77
Services généraux	1.16	1.30	1.24	0.86	0.77	0.81
Office de la jeunesse	1.23	1.38	1.34	0.81	0.73	0.74
OMP	1.20	1.39	1.34	0.84	0.72	0.75
OFPC	1.13	1.31	1.25	0.89	0.76	0.80
total (autres personnels)	1.14	1.36	1.28	0.88	0.74	0.78
Ensemble du personnel DIP	1.26	1.35	1.31	0.79	0.74	0.76

Répartition du personnel du DIP selon l'âge, le sexe et le statut par tranche d'âge quinquennale, en 2011 (suite)

Tableau 21 : Enseignants du postobligatoire

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	HOMMES FEMMES	TOTAL
15-19						
20-24	11		19		11	19
25-29	44		72		55	88
30-34	81		102		150	162
35-39	124		139		177	186
40-44	148		124		198	170
45-49	161		166		189	195
50-54	227		210		253	227
55-59	201		170		210	183
60-64	115		81		125	83
65-69	1				1	
TOTAL	1'069	300	1'008	305	1'369	1'313

Tableau 22 : Enseignants de l'Université

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	HOMMES FEMMES	TOTAL
15-19						
20-24		98		104	98	104
25-29	15	330	19	322	345	341
30-34	51	229	45	204	280	249
35-39	72	111	67	79	183	146
40-44	65	87	57	76	152	133
45-49	105	62	35	65	167	100
50-54	99	80	44	54	179	98
55-59	108	61	27	38	169	65
60-64	89	35	19	15	124	34
65-69	9	5			14	
TOTAL	613	1'098	313	957	1'711	1'270

Tableau 23 : Enseignants de l'OMP (enseignement spécialisé)

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	HOMMES FEMMES	TOTAL
15-19						
20-24						
25-29	5	2	25	12	7	37
30-34	11	3	25	9	14	34
35-39	12	3	20	4	15	24
40-44	15	4	18	3	19	21
45-49	8	1	15	4	9	19
50-54	6	1	10	1	7	11
55-59	3		20	2	3	22
60-64	3		4		3	4
65-69						
TOTAL	63	14	137	36	77	173

Tableau 24 : Enseignants des HES

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	HOMMES FEMMES	TOTAL
15-19						
20-24		11		8	11	8
25-29		68		57	68	57
30-34	2	46	1	44	48	45
35-39	9	35	7	35	44	42
40-44	33	43	19	20	76	39
45-49	44	35	30	21	79	51
50-54	61	25	34	8	86	42
55-59	49	16	29	3	65	32
60-64	23	11	19	3	34	22
65-69						
TOTAL	221	290	139	199	511	338

Tableau 25 : Personnel du DIP, en personnes, selon la position hiérarchique, le sexe et l'unité, 2011 (novembre)

UNITE	POSITION	Total		dont femmes	
		personnes	% de l'unité budgétaire	personnes	% de la position
BUDGETAIRE					
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	Encadrement	101	3.8 %	64	63.4 %
	Cadres techniques	4	0.1 %		
	Non cadres	2'583	96.1 %	2'198	85.1 %
	<i>Total</i>	<i>2'688</i>	<i>100.0 %</i>	<i>2'262</i>	<i>84.2 %</i>
CYCLE D'ORIENTATION	Encadrement	43	2.0 %	13	30.2 %
	Cadres techniques	1	0.0 %	1	100.0 %
	Non cadres	2'092	97.9 %	1'212	57.9 %
	<i>Total</i>	<i>2'136</i>	<i>100.0 %</i>	<i>1'226</i>	<i>57.4 %</i>
ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE	Encadrement	69	2.2 %	32	46.4 %
	Cadres techniques	1	0.0 %		
	Non cadres	3'087	97.8 %	1'585	51.3 %
	<i>Total</i>	<i>3'157</i>	<i>100.0 %</i>	<i>1'617</i>	<i>51.2 %</i>
SERVICES GENERAUX	Encadrement	57	15.6 %	28	49.1 %
	Cadres techniques	21	5.7 %	10	47.6 %
	Non cadres	288	78.7 %	147	51.0 %
	<i>Total</i>	<i>366</i>	<i>100.0 %</i>	<i>185</i>	<i>50.5 %</i>
OFFICE DE LA JEUNESSE	Encadrement	46	8.4 %	22	47.8 %
	Cadres techniques	56	10.2 %	39	69.6 %
	Non cadres	445	81.4 %	378	84.9 %
	<i>Total</i>	<i>547</i>	<i>100.0 %</i>	<i>439</i>	<i>80.3 %</i>
OFFICE MEDICO-PEDAGOGIQUE	Encadrement	28	2.5 %	17	60.7 %
	Cadres techniques	32	2.8 %	19	59.4 %
	Non cadres	710	63.2 %	530	74.6 %
	<i>Total</i>	<i>770</i>	<i>68.5 %</i>	<i>566</i>	<i>73.5 %</i>
OFFICE POUR L'ORIENTATION, LA FORMATION PROF. ET CONTINUE	Encadrement	16	7.1 %	6	37.5 %
	Cadres techniques	13	5.8 %	6	46.2 %
	Non cadres	197	87.2 %	147	74.6 %
	<i>Total</i>	<i>226</i>	<i>100.0 %</i>	<i>159</i>	<i>70.4 %</i>
UNIVERSITE	Encadrement	115	2.6 %	47	40.9 %
	Cadres techniques	166	3.7 %	73	44.0 %
	Non cadres	4'188	93.7 %	2'084	49.8 %
	<i>Total</i>	<i>4'469</i>	<i>100.0 %</i>	<i>2'204</i>	<i>49.3 %</i>
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	Encadrement	34	3.0 %	14	41.2 %
	Cadres techniques	18	1.6 %	8	44.4 %
	Non cadres	1'072	95.4 %	481	44.9 %
	<i>Total</i>	<i>1'124</i>	<i>100.0 %</i>	<i>503</i>	<i>44.8 %</i>
TOTAL	Encadrement	505	3.4 %	242	47.9 %
	Cadres techniques	307	2.1 %	154	50.2 %
	Non cadres	14'130	94.6 %	8'534	60.4 %
	<i>Total</i>	<i>14'942</i>	<i>100.0 %</i>	<i>8'930</i>	<i>59.8 %</i>

Encadrement : cadres supérieurs et cadres intermédiaire avec fonction d'autorité.

Cadres techniques : autres cadres intermédiaires et fonctions spécifiques au DIP (médecins-dentistes).

© SRED 2012

Tableau 26 : Personnel du DIP, en postes, selon la position hiérarchique, le sexe et l'unité, 2011 (novembre)

UNITE BUDGETAIRE	POSITION	Total		dont femmes	
		postes	% de l'unité budgétaire	postes	% de la position
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	Encadrement	95.2	4.2 %	59.6	62.6 %
	Cadres techniques	2.3	0.1 %		
	Non cadres	2'155.3	95.7 %	1'803.1	83.7 %
	<i>Total</i>	<i>2'252.8</i>	<i>100.0 %</i>	<i>1'862.7</i>	<i>82.7 %</i>
CYCLE D'ORIENTATION	Encadrement	41.4	2.5 %	12.3	29.7 %
	Cadres techniques	1.0	0.1 %	1.0	100.0 %
	Non cadres	1'587.9	97.4 %	880.4	55.4 %
	<i>Total</i>	<i>1'630.3</i>	<i>100.0 %</i>	<i>893.7</i>	<i>54.8 %</i>
ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE	Encadrement	63.1	2.7 %	28.2	44.7 %
	Cadres techniques	1.0	0.0 %		
	Non cadres	2'283.3	97.3 %	1'095.6	48.0 %
	<i>Total</i>	<i>2'347.4</i>	<i>100.0 %</i>	<i>1'123.8</i>	<i>47.9 %</i>
SERVICES GENERAUX	Encadrement	50.6	22.7 %	24.4	48.2 %
	Cadres techniques	16.5	7.4 %	7.6	46.1 %
	Non cadres	155.6	69.9 %	78.2	50.3 %
	<i>Total</i>	<i>222.7</i>	<i>100.0 %</i>	<i>110.2</i>	<i>49.5 %</i>
OFFICE DE LA JEUNESSE	Encadrement	41.0	10.1 %	18.1	44.1 %
	Cadres techniques	28.6	7.0 %	21.6	75.5 %
	Non cadres	336.9	82.9 %	279.1	82.8 %
	<i>Total</i>	<i>406.5</i>	<i>100.0 %</i>	<i>318.8</i>	<i>78.4 %</i>
OFFICE MEDICO-PEDAGOGIQUE	Encadrement	25.1	3.3 %	14.9	59.4 %
	Cadres techniques	24.7	3.2 %	12.9	52.2 %
	Non cadres	550.0	71.3 %	396.8	72.1 %
	<i>Total</i>	<i>599.8</i>	<i>77.7 %</i>	<i>424.6</i>	<i>70.8 %</i>
OFFICE POUR L'ORIENTATION, LA FORMATION PROF. ET CONTINUE	Encadrement	14.3	7.9 %	4.8	33.6 %
	Cadres techniques	11.2	6.2 %	4.6	41.1 %
	Non cadres	155.1	85.9 %	111.8	72.1 %
	<i>Total</i>	<i>180.6</i>	<i>100.0 %</i>	<i>121.2</i>	<i>67.1 %</i>
UNIVERSITE	Encadrement	100.2	3.4 %	37.4	37.3 %
	Cadres techniques	136.8	4.6 %	56.9	41.6 %
	Non cadres	2'746.6	92.1 %	1'353.5	49.3 %
	<i>Total</i>	<i>2'983.6</i>	<i>100.0 %</i>	<i>1'447.8</i>	<i>48.5 %</i>
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	Encadrement	31.1	4.0 %	12.5	40.2 %
	Cadres techniques	15.6	2.0 %	5.8	37.2 %
	Non cadres	725.0	93.9 %	317.0	43.7 %
	<i>Total</i>	<i>771.7</i>	<i>100.0 %</i>	<i>335.3</i>	<i>43.4 %</i>
TOTAL	Encadrement	462.0	4.1 %	212.2	45.9 %
	Cadres techniques	237.7	2.1 %	110.4	46.4 %
	Non cadres	10'695.7	93.9 %	6'315.5	59.0 %
	<i>Total</i>	<i>11'395.5</i>	<i>100.0 %</i>	<i>6'638.1</i>	<i>58.3 %</i>

Encadrement : cadres supérieurs et cadres intermédiaire avec fonction d'autorité.

Cadres techniques : autres cadres intermédiaires et fonctions spécifiques au DIP (médecins-dentistes).

© SRED 2012

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2011), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, 2002-2011

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (enseignement ordinaire)	15'113	14'524	14'326	14'403	14'315	14'646	15'175	15'463	15'442	15'718
Personnel enseignant	8'834	8'888	8'720	8'558	8'516	8'767	9'062	8'955	8'910	9'046
Autres personnels	443	470	494	481	492	530	724	959	939	943
Biens & services	258	250	228	224	210	210	222	225	207	229
Bâtiments	1'922	2'029	2'076	2'188	2'190	2'208	2'295	2'270	2'190	2'333
Informatique	156	156	156	156	156	156	156	156	133	114
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	11'612	11'791	11'674	11'607	11'564	11'871	12'458	12'565	12'380	12'665
Intérêts & amort.	2'521	1'724	1'647	1'799	1'793	1'789	1'731	1'877	2'020	2'006
SGX	412	422	424	416	392	415	383	409	429	435
OJ	567	588	581	581	566	572	603	611	614	612
OFPC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>34'112</i>	<i>34'216</i>	<i>34'262</i>	<i>34'216</i>	<i>34'068</i>	<i>33'786</i>	<i>33'465</i>	<i>33'468</i>	<i>33'362</i>	<i>33'035</i>
OFFICE MEDICO-PEDAGOGIQUE (classes spécialisées)	30'570	29'684	28'922	28'508	28'148	28'850	31'788	34'705	34'875	33'591
Personnel enseignant	18'564	18'180	18'020	17'705	17'591	18'305	19'123	20'377	18'972	19'000
Autres personnels	2'098	2'504	3'129	3'083	3'065	3'039	4'716	7'382	7'400	6'768
Biens & services	4'254	4'003	2'811	2'458	2'335	2'274	2'733	1'453	2'850	2'333
Bâtiments	1'998	2'108	2'154	2'310	2'251	2'301	2'344	2'442	2'455	2'301
Informatique	155	155	155	155	155	155	155	155	155	155
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	27'070	26'951	26'270	25'712	25'397	26'074	29'071	31'809	31'833	30'556
Intérêts & amort.	2'521	1'724	1'647	1'799	1'793	1'789	1'731	1'875	2'000	1'988
SGX	412	422	424	416	392	415	383	409	429	435
OJ	567	588	581	581	566	572	603	611	614	612
OFPC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>513</i>	<i>524</i>	<i>513</i>	<i>510</i>	<i>524</i>	<i>515</i>	<i>514</i>	<i>504</i>	<i>484</i>	<i>474</i>
CYCLE D'ORIENTATION	27'245	26'877	26'298	25'924	25'176	24'548	24'473	25'439	25'306	25'783
Personnel enseignant	17'564	17'321	16'653	16'234	15'651	15'731	15'836	16'284	16'273	16'492
Autres personnels	2'131	2'100	2'040	1'996	2'000	2'056	2'121	2'177	2'191	2'250
Biens & services	584	633	598	599	563	523	545	583	576	528
Bâtiments	4'429	4'224	4'492	4'627	4'535	3'775	3'504	3'922	3'769	4'118
Informatique	612	612	612	612	612	612	612	612	625	533
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	25'321	24'890	24'395	24'068	23'361	22'698	22'618	23'577	23'433	23'920
Intérêts & amort.	508	567	534	522	544	543	546	515	516	509
SGX	412	422	424	416	392	415	383	409	429	435
OJ	615	620	599	580	557	573	604	615	607	606
OFPC	389	379	345	337	321	318	322	322	321	312
<i>Effectifs d'élèves/étudiants</i>	<i>11'803</i>	<i>12'307</i>	<i>12'737</i>	<i>13'081</i>	<i>13'215</i>	<i>13'095</i>	<i>12'982</i>	<i>13'042</i>	<i>13'114</i>	<i>13'087</i>
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POSTOBLIGATOIRE (toutes filières, y compris CFP santé-social tertiaire)	25'520	25'182	24'298	23'918	23'065	22'319	22'488	22'832	22'717	22'750
Personnel enseignant	15'685	15'289	14'832	14'463	14'117	14'009	13'954	14'107	14'233	14'131
Autres personnels	2'528	2'493	2'399	2'284	2'144	2'101	2'035	2'134	2'138	2'085
Biens & services	704	813	750	739	668	623	639	661	662	626
Bâtiments	3'296	3'294	3'311	3'598	3'423	2'959	3'285	3'290	2'976	3'213
Informatique	656	656	656	656	656	656	656	656	600	619
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	22'869	22'544	21'947	21'740	21'008	20'348	20'570	20'847	20'609	20'674
Intérêts & amort.	885	848	648	535	516	474	434	426	459	415
SGX	412	422	424	416	392	415	383	409	429	435
OJ	312	333	326	323	300	291	284	285	276	273
OFPC	1'042	1'035	952	903	850	791	818	864	946	954
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>17'213</i>	<i>17'646</i>	<i>18'262</i>	<i>18'840</i>	<i>19'757</i>	<i>20'439</i>	<i>20'913</i>	<i>21'460</i>	<i>22'045</i>	<i>22'454</i>

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2011), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, 2002-2011 (suite)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POSTOBLIGATOIRE (toutes filières, hors CFP santé-social tertiaire)	25'327	25'024	24'153	23'799	22'929	22'146	22'308	22'685	22'543	22'553
Personnel enseignant	15'551	15'200	14'746	14'391	14'025	13'906	13'853	14'047	14'151	14'033
Autres personnels	2'509	2'468	2'376	2'265	2'124	2'081	2'017	2'061	2'057	2'008
Biens & services	645	764	710	703	637	591	614	634	645	608
Bâtiments	3'299	3'288	3'311	3'602	3'426	2'936	3'243	3'291	2'970	3'201
Informatique	653	653	653	653	653	653	653	653	598	615
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	22'657	22'374	21'797	21'614	20'866	20'167	20'380	20'688	20'421	20'465
Intérêts & amort.	882	846	639	528	510	472	432	424	456	410
SGX	412	422	424	416	392	415	383	409	429	435
OJ	312	333	326	323	300	291	284	285	276	273
OFPC	1'064	1'050	966	917	861	801	829	878	962	970
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>16'718</i>	<i>17'307</i>	<i>17'892</i>	<i>18'444</i>	<i>19'392</i>	<i>20'066</i>	<i>20'501</i>	<i>20'993</i>	<i>21'553</i>	<i>21'970</i>
ENSEIGN. SECOND. POSTOBLIG. (apprentissage système dual) (hors accueil / transition et CFP santé-social)	16'228	16'361	15'988	16'277	15'984	15'583	15'946	16'088	16'217	15'987
Personnel enseignant	7'855	7'906	7'893	7'924	7'882	7'916	7'657	7'730	7'851	7'462
Autres personnels	1'563	1'568	1'530	1'482	1'414	1'411	1'357	1'329	1'393	1'383
Biens & services	446	610	567	567	499	481	514	496	478	416
Bâtiments	1'957	1'860	1'853	2'246	2'235	1'961	2'658	2'546	2'188	2'241
Informatique	256	256	256	256	256	256	256	256	234	395
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	12'077	12'199	12'100	12'475	12'286	12'025	12'442	12'357	12'144	11'897
Intérêts & amort.	698	676	514	427	413	392	236	226	229	221
SGX	412	422	424	416	392	415	383	409	429	435
OJ	312	333	326	323	300	291	284	285	276	273
OFPC	2'729	2'732	2'624	2'635	2'594	2'460	2'600	2'810	3'140	3'162
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>4'418</i>	<i>4'364</i>	<i>4'185</i>	<i>4'072</i>	<i>3'973</i>	<i>3'944</i>	<i>4'077</i>	<i>4'159</i>	<i>4'111</i>	<i>4'173</i>
ENSEIGN. SECOND. POSTOBLIG. (filières plein-temps : ens. gén. et profess.) (hors accueil / transition et CFP santé-social secondaire II)	28'641	27'999	26'759	25'934	24'831	23'808	23'950	24'404	24'196	24'262
Personnel enseignant	18'278	17'602	16'818	16'108	15'527	15'297	15'327	15'586	15'685	15'626
Autres personnels	2'856	2'792	2'664	2'513	2'354	2'294	2'218	2'317	2'306	2'255
Biens & services	795	875	814	789	719	662	672	714	713	679
Bâtiments	3'860	3'887	3'880	4'103	3'908	3'276	3'517	3'553	3'250	3'534
Informatique	768	768	768	768	768	768	768	768	701	676
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	26'556	25'924	24'942	24'280	23'275	22'296	22'501	22'937	22'655	22'770
Intérêts & amort.	951	911	689	564	539	496	485	478	521	468
SGX	412	422	424	416	392	415	383	409	429	435
OJ	312	333	326	323	300	291	284	285	276	273
OFPC	410	409	377	351	325	310	297	294	315	316
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>12'359</i>	<i>12'702</i>	<i>13'383</i>	<i>14'048</i>	<i>14'765</i>	<i>15'424</i>	<i>15'697</i>	<i>16'055</i>	<i>16'604</i>	<i>16'948</i>
COLLEGE DE GENEVE	27'097	26'618	25'455	24'555	23'811	22'777	22'483	23'289	23'114	22'937
Personnel enseignant	17'311	16'832	16'037	15'329	14'922	14'717	14'749	15'015	15'141	15'067
Autres personnels	2'642	2'587	2'458	2'308	2'177	2'163	2'119	2'130	2'131	2'018
Biens & services	514	509	507	517	516	473	495	486	532	489
Bâtiments	3'879	3'957	3'985	4'080	3'976	3'227	2'984	3'509	3'135	3'443
Informatique	768	768	768	768	768	768	768	768	701	525
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	25'114	24'653	23'755	23'001	22'359	21'347	21'115	21'908	21'639	21'541
Intérêts & amort.	944	904	674	550	517	482	469	461	538	464
SGX	412	422	424	416	392	415	383	409	429	435
OJ	312	333	326	323	300	291	284	285	276	273
OFPC	314	305	276	264	244	241	231	226	232	224
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>6'599</i>	<i>6'701</i>	<i>6'981</i>	<i>7'283</i>	<i>7'513</i>	<i>7'708</i>	<i>7'826</i>	<i>7'912</i>	<i>7'957</i>	<i>8'065</i>

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2011), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, 2002-2011 (suite)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
ECOLE DE CULTURE GENERALE	27'354	25'711	24'528	23'059	21'434	20'169	20'543	20'856	19'901	19'554
Personnel enseignant	16'814	15'630	14'846	13'687	12'942	12'787	13'080	13'535	13'186	13'177
Autres personnels	2'550	2'380	2'315	2'148	1'908	1'779	1'758	1'864	1'765	1'650
Biens & services	383	381	368	342	337	354	390	485	449	417
Bâtiments	4'840	4'574	4'518	4'549	4'018	3'045	3'174	2'819	2'400	2'427
Informatique	768	768	768	768	768	768	768	768	701	525
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	25'356	23'733	22'815	21'495	19'973	18'733	19'169	19'470	18'501	18'196
Intérêts & amort.	960	918	687	561	526	489	475	466	463	426
SGX	412	422	424	416	392	415	383	409	429	435
OJ	312	333	326	323	300	291	284	285	276	273
OFPC	314	305	276	264	244	241	231	226	232	224
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>1'663</i>	<i>1'820</i>	<i>1'898</i>	<i>2'106</i>	<i>2'355</i>	<i>2'614</i>	<i>2'757</i>	<i>2'955</i>	<i>3'286</i>	<i>3'554</i>
CFP COMMERCE (dual)	14'200	14'070	14'029	14'839	15'290	14'939	14'839	15'202	15'750	15'579
Personnel enseignant	5'799	5'897	6'153	6'326	6'810	6'847	7'132	7'325	7'632	7'216
Autres personnels	1'460	1'421	1'345	1'299	1'264	1'245	1'214	1'187	1'236	1'269
Biens & services	304	332	323	287	279	269	303	270	265	265
Bâtiments	2'568	2'332	2'317	3'083	3'180	2'933	2'446	2'449	2'333	2'329
Informatique	256	256	256	256	256	256	256	256	234	440
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	10'387	10'238	10'393	11'250	11'787	11'550	11'352	11'487	11'699	11'518
Intérêts & amort.	359	347	262	215	217	224	220	210	207	191
SGX	412	422	424	416	392	415	383	409	429	435
OJ	312	333	326	323	300	291	284	285	276	273
OFPC	2'729	2'732	2'624	2'635	2'594	2'460	2'600	2'810	3'140	3'162
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>1'955</i>	<i>1'912</i>	<i>1'803</i>	<i>1'694</i>	<i>1'611</i>	<i>1'624</i>	<i>1'695</i>	<i>1'766</i>	<i>1'840</i>	<i>1'921</i>
CFP COMMERCE (plein-temps)	22'067	21'147	20'603	20'930	20'200	19'765	19'732	19'626	20'266	21'276
Personnel enseignant	15'390	14'620	14'085	13'869	13'351	13'198	13'312	13'542	13'891	14'177
Autres personnels	1'290	1'281	1'293	1'321	1'374	1'370	1'390	1'420	1'436	1'667
Biens & services	318	410	405	368	337	315	367	332	342	454
Bâtiments	2'324	2'108	2'357	3'055	2'860	2'644	2'490	2'140	2'459	2'767
Informatique	768	768	768	768	768	768	768	768	701	827
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	20'088	19'187	18'907	19'381	18'691	18'295	18'325	18'201	18'829	19'892
Intérêts & amort.	940	900	669	546	574	523	508	503	501	452
SGX	412	422	424	416	392	415	383	409	429	435
OJ	312	333	326	323	300	291	284	285	276	273
OFPC	314	305	276	264	244	241	231	226	232	224
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>1'890</i>	<i>2'074</i>	<i>2'327</i>	<i>2'463</i>	<i>2'676</i>	<i>2'866</i>	<i>2'956</i>	<i>2'982</i>	<i>3'063</i>	<i>2'967</i>
ECOLE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (jusqu'en 2009)	36'712	36'268	35'154	36'275	34'525	34'072	35'556	36'019		
Personnel enseignant	24'732	23'925	22'937	23'402	22'290	21'717	21'716	20'818		
Autres personnels	5'481	5'420	5'461	5'938	5'646	5'880	7'412	8'205		
Biens & services	1'307	1'575	1'411	1'526	1'302	1'278	1'279	1'837		
Bâtiments	2'451	2'626	2'887	3'097	3'076	3'010	3'022	3'016		
Informatique	768	768	768	768	768	768	768	768		
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	34'740	34'314	33'464	34'731	33'082	32'652	34'197	34'644		
Intérêts & amort.	934	894	664	541	508	473	461	455		
SGX	412	422	424	416	392	415	383	409		
OJ	312	333	326	323	300	291	284	285		
OFPC	314	305	276	264	244	241	231	226		
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>444</i>	<i>438</i>	<i>436</i>	<i>398</i>	<i>395</i>	<i>348</i>	<i>219</i>	<i>101</i>		

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2011), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, 2002-2011 (suite)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
CEPTA (jusqu'en 2006) / CFP CONSTRUCTION, SERVICES ET HOTELLERIE-RESTAURATION, TECHNIQUE (2007) (dual)	17'924	18'191	17'531	17'341	16'515	16'038				
Personnel enseignant	9'723	9'686	9'419	9'283	8'817	8'839				
Autres personnels	1'565	1'606	1'601	1'540	1'460	1'482				
Biens & services	533	809	734	736	626	605				
Bâtiments	1'386	1'380	1'417	1'551	1'503	1'158				
Informatique	256	256	256	256	256	256				
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	13'463	13'736	13'427	13'366	12'662	12'340				
Intérêts & amort.	1'008	968	730	601	568	532				
SGX	412	422	424	416	392	415				
OJ	312	333	326	323	300	291				
OFPC	2'729	2'732	2'624	2'635	2'594	2'460				
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>2'301</i>	<i>2'304</i>	<i>2'241</i>	<i>2'231</i>	<i>2'212</i>	<i>2'158</i>				
CEPTA (jusqu'en 2006) / CFP CONSTRUCTION, SERVICES ET HOTELLERIE-RESTAURATION, TECHNIQUE (2007) (plein-temps)	43'450	44'305	43'083	42'602	40'322	39'218				
Personnel enseignant	29'169	29'057	28'258	27'849	26'452	26'517				
Autres personnels	4'695	4'819	4'804	4'619	4'380	4'447				
Biens & services	1'598	2'426	2'202	2'208	1'878	1'815				
Bâtiments	4'159	4'140	4'250	4'653	4'509	3'473				
Informatique	768	768	768	768	768	768				
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	40'389	41'209	40'280	40'097	37'987	37'020				
Intérêts & amort.	962	923	689	561	529	494				
SGX	412	422	424	416	392	415				
OJ	312	333	326	323	300	291				
OFPC	1'375	1'419	1'363	1'203	1'115	998				
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>713</i>	<i>730</i>	<i>758</i>	<i>764</i>	<i>798</i>	<i>829</i>				
CFP CONSTRUCTION (dès 2008) (dual)							17'092	16'983	16'943	17'018
Personnel enseignant							8'610	8'682	8'727	8'636
Autres personnels							1'369	1'261	1'260	1'203
Biens & services							750	694	672	579
Bâtiments							2'617	2'369	1'972	2'191
Informatique							256	256	234	300
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT							13'602	13'262	12'865	12'909
Intérêts & amort.							223	216	234	239
SGX							383	409	429	435
OJ							284	285	276	273
OFPC							2'600	2'810	3'140	3'162
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>							<i>993</i>	<i>1'057</i>	<i>986</i>	<i>954</i>
CFP CONSTRUCTION (dès 2008) (plein-temps)							43'001	41'976	40'918	41'074
Personnel enseignant							25'830	26'047	26'181	25'907
Autres personnels							4'108	3'784	3'781	3'609
Biens & services							2'250	2'081	2'016	1'737
Bâtiments							7'850	7'107	5'917	6'574
Informatique							768	768	701	901
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT							40'806	39'787	38'596	38'728
Intérêts & amort.							476	468	473	430
SGX							383	409	429	435
OJ							284	285	276	273
OFPC							1'052	1'026	1'145	1'209
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>							<i>250</i>	<i>293</i>	<i>364</i>	<i>377</i>

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2011), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, 2002-2011 (suite)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
CFP SERVICES ET HOTELLERIE- RESTAURATION (dès 2008) (dual)							13'293	13'398	13'462	12'362
Personnel enseignant							5'285	5'363	5'821	5'149
Autres personnels							1'447	1'482	1'754	1'727
Biens & services							598	375	342	267
Bâtiments							2'241	2'222	1'275	989
Informatique							256	256	234	189
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT							9'827	9'698	9'426	8'322
Intérêts & amort.							198	195	192	171
SGX							383	409	429	435
OJ							284	285	276	273
OFPC							2'600	2'810	3'140	3'162
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>							406	412	422	481
CFP SERVICES ET HOTELLERIE- RESTAURATION (dès 2010) (plein-temps)									28'798	27'322
Personnel enseignant									16'126	15'448
Autres personnels									4'860	5'182
Biens & services									949	801
Bâtiments									3'825	2'968
Informatique									701	566
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT									26'460	24'965
Intérêts & amort.									453	399
SGX									429	435
OJ									276	273
OFPC									1'180	1'250
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>									12	35
CFP TECHNIQUE (dès 2008) (dual)							18'581	18'876	18'694	18'817
Personnel enseignant							9'144	9'210	9'055	8'769
Autres personnels							1'559	1'549	1'683	1'611
Biens & services							630	814	840	708
Bâtiments							3'408	3'238	2'725	2'970
Informatique							256	256	234	569
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT							14'996	15'066	14'537	14'627
Intérêts & amort.							318	305	313	320
SGX							383	409	429	435
OJ							284	285	276	273
OFPC							2'600	2'810	3'140	3'162
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>							765	723	643	613
CFP TECHNIQUE (dès 2008) (plein-temps)							47'187	47'413	45'975	46'312
Personnel enseignant							27'431	27'630	27'166	26'307
Autres personnels							4'678	4'646	5'049	4'833
Biens & services							1'889	2'442	2'520	2'124
Bâtiments							10'223	9'714	8'175	8'911
Informatique							768	768	701	1'707
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT							44'988	45'199	43'610	43'881
Intérêts & amort.							569	569	600	587
SGX							383	409	429	435
OJ							284	285	276	273
OFPC							963	950	1'061	1'136
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>							587	649	703	720

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2011), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, 2002-2011 (suite)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
ECOLE DES ARTS APPLIQUES (jusqu'en 2006)	15'929	15'208	14'190	13'946	13'643	13'035	13'766	14'342	14'607	14'563
CFP ARTS APPLIQUES (dès 2007) (dual)										
Personnel enseignant	8'089	7'584	7'106	6'961	6'671	6'634	6'936	7'402	7'633	7'242
Autres personnels	1'368	1'226	1'027	930	931	898	864	1'037	1'114	1'125
Biens & services	554	525	520	523	467	441	469	553	458	482
Bâtiments	1'846	1'784	1'644	1'687	1'830	1'449	1'785	1'403	1'123	1'207
Informatique	256	256	256	256	256	256	256	256	234	457
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	12'113	11'374	10'553	10'357	10'154	9'678	10'309	10'650	10'561	10'513
Intérêts & amort.	362	347	263	214	203	191	190	187	202	181
SGX	412	422	424	416	392	415	383	409	429	435
OJ	312	333	326	323	300	291	284	285	276	273
OFPC	2'729	2'732	2'624	2'635	2'594	2'460	2'600	2'810	3'140	3'162
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>68</i>	<i>62</i>	<i>60</i>	<i>55</i>	<i>56</i>	<i>65</i>	<i>115</i>	<i>94</i>	<i>114</i>	<i>98</i>
ECOLE DES ARTS APPLIQUES (jusqu'en 2006)	39'631	37'444	34'691	33'836	33'063	31'439	33'177	34'199	34'119	34'007
CFP ARTS APPLIQUES (dès 2007) (plein-temps)										
Personnel enseignant	24'267	22'753	21'317	20'882	20'012	19'903	20'807	22'206	22'899	21'725
Autres personnels	4'104	3'677	3'081	2'789	2'792	2'695	2'591	3'110	3'341	3'376
Biens & services	1'661	1'574	1'561	1'570	1'401	1'322	1'406	1'660	1'375	1'446
Bâtiments	5'539	5'351	4'933	5'062	5'491	4'348	5'356	4'208	3'368	3'622
Informatique	768	768	768	768	768	768	768	768	701	1'372
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	36'339	34'123	31'660	31'071	30'463	29'035	30'927	31'950	31'683	31'540
Intérêts & amort.	995	953	717	587	553	515	496	490	551	509
SGX	412	422	424	416	392	415	383	409	429	435
OJ	312	333	326	323	300	291	284	285	276	273
OFPC	1'573	1'614	1'564	1'438	1'355	1'183	1'087	1'063	1'180	1'250
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>337</i>	<i>389</i>	<i>407</i>	<i>428</i>	<i>448</i>	<i>464</i>	<i>464</i>	<i>454</i>	<i>471</i>	<i>488</i>
CENTRE DE LULLIER (jusqu'en 2006)	17'105	19'085	18'212	18'295	16'800	17'962	16'443	14'917	15'238	15'472
CFP NATURE ET ENVIRONNEMENT (dès 2007) (dual)										
Personnel enseignant	4'699	5'128	4'995	4'975	4'965	6'138	6'213	4'416	4'492	4'481
Autres personnels	3'786	4'039	4'058	3'788	3'213	2'945	2'294	2'517	2'447	2'435
Biens & services	1'183	1'505	1'438	1'623	1'321	1'316	576	565	733	598
Bâtiments	3'326	4'281	3'783	4'020	3'514	3'910	3'609	3'435	3'233	3'513
Informatique	256	256	256	256	256	256	256	256	234	304
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	13'251	15'209	14'531	14'662	13'268	14'564	12'948	11'189	11'139	11'332
Intérêts & amort.	400	390	307	258	246	232	228	222	254	271
SGX	412	422	424	416	392	415	383	409	429	435
OJ	312	333	326	323	300	291	284	285	276	273
OFPC	2'729	2'732	2'624	2'635	2'594	2'460	2'600	2'810	3'140	3'162
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>94</i>	<i>86</i>	<i>81</i>	<i>93</i>	<i>93</i>	<i>97</i>	<i>102</i>	<i>108</i>	<i>105</i>	<i>105</i>
CENTRE DE LULLIER (jusqu'en 2006)	52'629	59'616	59'269	58'286	53'619	51'917	46'189	47'115	46'027	45'737
CFP NATURE ET ENVIRONNEMENT (dès 2007) (plein-temps)										
Personnel enseignant	21'307	22'614	24'513	24'198	23'829	23'306	21'870	22'662	22'283	21'674
Autres personnels	11'303	12'073	12'157	11'295	9'747	8'771	6'388	7'045	6'970	6'781
Biens & services	7'248	9'305	8'707	8'392	7'236	5'861	4'941	4'922	4'823	4'308
Bâtiments	9'891	12'757	11'285	11'945	10'454	11'655	10'730	10'219	9'639	10'402
Informatique	768	768	768	768	768	768	768	768	701	913
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	50'516	57'517	57'430	56'598	52'034	50'361	44'697	45'616	44'415	44'078
Intérêts & amort.	1'074	1'040	813	685	649	609	593	578	676	727
SGX	412	422	424	416	392	415	383	409	429	435
OJ	312	333	326	323	300	291	284	285	276	273
OFPC	314	305	276	264	244	241	231	226	232	224
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>218</i>	<i>211</i>	<i>207</i>	<i>209</i>	<i>215</i>	<i>223</i>	<i>227</i>	<i>241</i>	<i>256</i>	<i>261</i>

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2011), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, 2002-2011 (suite)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
SERVICE ACCUEIL PO / CLASSES TRANSITIONS	36'109	39'571	38'819	37'141	31'449	32'214	33'051	33'041	33'221	33'998
Personnel enseignant	27'027	29'602	29'157	28'331	24'342	24'375	24'385	23'913	24'722	24'904
Autres personnels	3'682	3'647	3'411	2'745	2'066	2'008	2'192	2'237	2'154	2'158
Biens & services	387	527	447	471	531	499	712	661	631	668
Bâtiments	1'143	1'935	2'193	2'102	1'188	2'131	2'621	3'055	2'459	2'759
Informatique	659	659	659	659	659	659	659	659	601	815
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	32'899	36'370	35'867	34'308	28'785	29'672	30'569	30'525	30'567	31'304
Intérêts & amort.	1'155	1'111	881	742	624	585	563	551	533	500
SGX	412	422	424	416	392	415	383	409	429	435
OJ	312	333	326	323	300	291	284	285	276	273
OFPC	1'331	1'336	1'322	1'351	1'349	1'250	1'252	1'271	1'416	1'486
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>263</i>	<i>272</i>	<i>297</i>	<i>324</i>	<i>550</i>	<i>566</i>	<i>584</i>	<i>611</i>	<i>614</i>	<i>616</i>
CEFOPS (jusqu'en 2006) CFP SANTE-SOCIAL (dès 2007) (secondaire II)	21'346	20'022	17'385	19'845	17'551	18'441	18'098	17'445	16'746	16'725
Personnel enseignant	13'219	11'866	10'272	12'026	10'555	10'664	10'419	9'040	8'192	8'331
Autres personnels	1'978	2'225	1'868	2'048	1'796	1'713	1'697	2'704	2'510	2'078
Biens & services	1'242	1'379	764	960	657	660	566	399	553	576
Bâtiments	489	359	335	821	841	2'020	2'009	1'720	1'583	1'676
Informatique	448	448	448	448	448	448	448	448	367	421
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	17'376	16'276	13'688	16'302	14'296	15'504	15'139	14'311	13'205	13'082
Intérêts & amort.	516	450	488	455	531	310	296	284	256	214
SGX	412	422	424	416	392	415	383	409	429	435
OJ	312	333	326	323	300	291	284	285	276	273
OFPC	2'729	2'543	2'459	2'347	2'032	1'920	1'996	2'155	2'580	2'722
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>174</i>	<i>308</i>	<i>397</i>	<i>396</i>	<i>469</i>	<i>505</i>	<i>555</i>	<i>635</i>	<i>716</i>	<i>717</i>
CEFOPS (jusqu'en 2006) CFP SANTE-SOCIAL (dès 2007) (tertiaire)	32'055	33'223	31'294	29'490	30'293	31'570	31'438	29'461	30'347	31'722
Personnel enseignant	20'231	19'787	18'974	17'787	19'006	19'549	19'000	16'763	17'815	18'550
Autres personnels	3'146	3'756	3'505	3'175	3'175	3'192	2'972	5'417	5'669	5'578
Biens & services	2'699	3'308	2'674	2'429	2'315	2'327	1'914	1'864	1'396	1'441
Bâtiments	3'208	3'607	3'289	3'440	3'274	4'214	5'358	3'217	3'254	3'776
Informatique	768	768	768	768	768	768	768	768	701	830
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	30'051	31'226	29'210	27'599	28'538	30'050	30'012	28'028	28'835	30'175
Intérêts & amort.	965	937	1'057	888	820	573	528	512	576	615
SGX	412	422	424	416	392	415	383	409	429	435
OJ	312	333	326	323	300	291	284	285	276	273
OFPC	314	305	276	264	244	241	231	226	232	224
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>495</i>	<i>339</i>	<i>369</i>	<i>396</i>	<i>365</i>	<i>373</i>	<i>412</i>	<i>467</i>	<i>492</i>	<i>484</i>

Tableau 28 : Dépenses unitaires, selon la source de financement, 2011 (en francs courants)

	Nombre d'élèves	Confédération	Canton de Genève	Autres cantons	Communes	Autres	Dépenses par élève
Enseignement primaire (ordinaire)	33'035	34	11'181	1	4'236	266	15'718
Office médico-pédagogique (classes spécialisées)	474	34	28'951	0	4'236	370	33'591
Cycle d'Orientation	13'087	109	25'386	9	0	279	25'783
Collège de Genève	8'065	82	22'616	45	0	195	22'937
Ecole de culture générale	3'554	82	19'278	33	0	161	19'554
CFP commerce (dual)	1'921	1'712	13'382	246	0	240	15'579
CFP commerce (plein-temps)	2'967	2'612	18'329	39	0	296	21'276
CFP construction (dual)	954	2'213	13'866	467	0	471	17'018
CFP construction (plein-temps)	377	5'684	33'690	696	0	1'005	41'074
CFP services et hôtellerie-restauration (dual)	481	1'353	10'460	240	0	309	12'362
CFP services et hôtellerie-restauration (plein-temps)	35	3'106	23'681	16	0	518	27'322
CFP technique (dual)	613	2'476	15'646	306	0	389	18'817
CFP technique (plein-temps)	720	6'462	38'881	210	0	758	46'312
CFP arts appliqués (dual)	98	1'677	11'598	652	0	637	14'563
CFP arts appliqués (plein-temps)	488	4'078	27'174	1'252	0	1'503	34'007
CFP nature et environnement (dual)	105	1'716	11'976	1'438	0	342	15'472
CFP nature et environnement (plein-temps)	261	5'578	32'976	5'472	0	1'711	45'737
Service accueil PO / transition professionnelle	616	4'664	28'961	72	0	300	33'998
CFP santé-social (secondaire II)	717	2'028	14'499	24	0	174	16'725
CFP santé-social (tertiaire)	484	3'728	21'152	4'595	0	2'247	31'722

© SRED 2012

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2011**

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Enseignement ordinaire				
Encadrement total	0.58	0.80	6.28	7.66
Personnel enseignant	-	0.20	6.28	6.48
enseignants titulaires	-	0.03	5.04	5.07
enseignants chargés de soutien pédagogique (ECSP)	-	-	0.33	0.33
remplaçants	-	0.01	0.27	0.28
enseignants formateurs	-	0.11	-	0.11
structures d'accueil	-	0.00	0.08	0.08
maîtres spécialistes	-	0.04	0.54	0.57
recyclage et formation complémentaire	-	0.00	-	0.00
cas particuliers	-	0.00	-	0.00
autres	-	0.01	0.02	0.03
Autres personnels	0.58	0.60	-	1.18
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.02	0.28	-	0.30
administration	0.23	0.24	-	0.47
paramédicaux et médicaux	0.22	0.00	-	0.22
technique	0.01	0.02	-	0.03
scientifiques - informatiques	0.04	0.05	-	0.09
manuels	0.03	0.01	-	0.04
autres	0.02	0.00	-	0.02
OFFICE MEDICO-PEDAGOGIQUE	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Classes spécialisées				
Encadrement total	0.58	2.50	14.46	17.53
Personnel enseignant	-	0.25	13.72	13.97
enseignants titulaires	-	0.02	-	0.02
remplaçants	-	-	0.62	0.62
enseignants formateurs	-	0.23	-	0.23
recyclage et formation complémentaire	-	0.00	-	0.00
enseignement spécialisé	-	-	13.10	13.10
Autres personnels	0.58	2.25	0.74	3.56
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.02	1.36	0.57	1.96
administration	0.23	0.66	-	0.90
paramédicaux et médicaux	0.22	-	0.17	0.39
technique	0.01	0.02	-	0.03
scientifiques - informatiques	0.04	0.04	-	0.08
manuels	0.03	0.01	-	0.04
autres	0.02	0.15	-	0.17

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2011 (suite)**

CYCLE D'ORIENTATION	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.76	0.79	11.66	13.22
Personnel enseignant	-	0.44	10.30	10.73
<i>dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)</i>		0.07	9.70	9.77
enseignants	-	0.21	10.11	10.33
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0.04	9.51	9.55
enseignants formateurs	-	0.07	-	0.07
remplaçants	-	-	0.18	0.18
formation continue	-	0.12	-	0.12
recyclage et formation complémentaire	-	0.00	-	0.00
autres	-	0.03	-	0.03
Autres personnels	0.76	0.36	1.37	2.48
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.02	0.04	0.15	0.21
administration	0.31	0.26	0.65	1.22
paramédicaux et médicaux	0.32	-	0.24	0.56
technique	0.01	0.02	0.32	0.35
scientifiques - informatiques	0.05	0.03	0.01	0.08
manuels	0.02	0.01	-	0.03
autres	0.02	0.01	-	0.03
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POSTOBLIGATOIRE	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Tous types d'écoles et filières				
Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT				
Encadrement total	0.75	0.42	9.90	11.08
Personnel enseignant	-	0.24	8.42	8.67
<i>dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)</i>		0.10	7.80	7.90
enseignants	-	0.09	8.22	8.31
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0.01	7.60	7.61
enseignants formateurs	-	0.03	-	0.03
remplaçants	-	-	0.13	0.13
assistants de laboratoire	-	-	0.05	0.05
formation continue	-	0.01	0.01	0.02
recyclage et formation complémentaire	-	0.03	-	0.03
cours inter-entreprises	-	-	0.0	0.0
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.08	0.00	0.08
Autres personnels	0.75	0.18	1.48	2.41
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.02	0.17	0.21
administration	0.38	0.10	0.80	1.28
paramédicaux et médicaux	0.27	0.00	0.09	0.37
technique	0.01	0.01	0.36	0.38
scientifiques - informatiques	0.05	0.03	0.01	0.09
manuels	0.01	0.00	0.03	0.04
autres	0.02	0.00	0.01	0.04

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2011 (suite)**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POSTOBLIGATOIRE Tous types d'écoles et filières Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.75	0.49	11.59	12.84
Personnel enseignant	-	0.29	9.86	10.14
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.12	9.13	9.25
enseignants	-	0.10	9.62	9.72
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0.01	8.90	8.91
enseignants formateurs	-	0.03	-	0.03
remplaçants	-	-	0.16	0.16
assistants de laboratoire	-	-	0.05	0.05
formation continue	-	0.01	0.01	0.02
recyclage et formation complémentaire	-	0.04	-	0.04
cours inter-entreprises	-	-	0.01	0.01
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.09	0.00	0.10
Autres personnels	0.75	0.21	1.73	2.69
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.03	0.20	0.24
administration	0.38	0.12	0.94	1.44
paramédicaux et médicaux	0.27	0.00	0.11	0.38
technique	0.01	0.01	0.42	0.44
scientifiques - informatiques	0.05	0.03	0.01	0.10
manuels	0.01	0.00	0.04	0.05
autres	0.02	0.01	0.02	0.04
COLLEGE DE GENEVE	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.51	0.44	10.26	11.21
Personnel enseignant	-	0.26	8.85	9.11
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.11	8.17	8.27
enseignants	-	0.10	8.65	8.75
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0.02	7.96	7.98
enseignants formateurs	-	0.03	-	0.03
remplaçants	-	-	0.13	0.13
assistants de laboratoire	-	-	0.07	0.07
formation continue	-	0.01	0.00	0.01
recyclage et formation complémentaire	-	0.03	-	0.03
cours inter-entreprises	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.08	-	0.08
Autres personnels	0.51	0.19	1.41	2.10
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.02	0.12	0.15
administration	0.27	0.11	0.77	1.15
paramédicaux et médicaux	0.15	0.00	0.09	0.24
technique	0.01	0.01	0.42	0.45
scientifiques - informatiques	0.04	0.03	0.01	0.08
manuels	0.01	0.00	0.01	0.01
autres	0.02	0.00	-	0.02

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2011 (suite)**

ECOLE DE CULTURE GENERALE	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.51	0.44	9.10	10.05
Personnel enseignant	-	0.26	8.02	8.28
<i>dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)</i>		0.10	7.38	7.49
enseignants	-	0.10	7.82	7.92
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0.01	7.18	7.19
enseignants formateurs	-	0.03	-	0.03
remplaçants	-	-	0.16	0.16
assistants de laboratoire	-	-	0.04	0.04
formation continue	-	0.01	0.00	0.01
recyclage et formation complémentaire	-	0.03	-	0.03
cours inter-entreprises	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.08	-	0.08
Autres personnels	0.51	0.18	1.08	1.77
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.02	0.08	0.11
administration	0.27	0.11	0.58	0.96
paramédicaux et médicaux	0.15	0.00	0.09	0.24
technique	0.01	0.01	0.32	0.35
scientifiques - informatiques	0.04	0.03	-	0.07
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.00	-	0.02
CFP ARTS APPLIQUES				TOTAL
Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	
Encadrement total	0.93	0.42	14.50	15.86
Personnel enseignant	-	0.24	12.28	12.52
<i>dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)</i>		0.10	11.51	11.61
enseignants	-	0.09	11.41	11.50
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0.01	10.66	10.67
enseignants formateurs	-	0.03	-	0.03
remplaçants	-	-	0.23	0.23
assistants de laboratoire	-	-	0.52	0.52
formation continue	-	0.01	0.02	0.02
recyclage et formation complémentaire	-	0.03	-	0.03
cours inter-entreprises	-	-	0.09	0.09
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.08	-	0.08
Autres personnels	0.93	0.18	2.23	3.34
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.02	0.17	0.21
administration	0.41	0.10	1.11	1.62
paramédicaux et médicaux	0.41	0.00	0.09	0.50
technique	0.01	0.01	0.80	0.83
scientifiques - informatiques	0.06	0.03	0.05	0.14
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.00	-	0.03

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2011 (suite)**

CFP ARTS APPLIQUES Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.93	0.49	16.08	17.50
Personnel enseignant	-	0.29	13.61	13.90
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.12	12.76	12.88
enseignants	-	0.10	12.65	12.75
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0.01	11.82	11.83
enseignants formateurs	-	0.03	-	0.03
remplaçants	-	-	0.26	0.26
assistants de laboratoire	-	-	0.58	0.58
formation continue	-	0.01	0.02	0.03
recyclage et formation complémentaire	-	0.04	-	0.04
cours inter-entreprises	-	-	0.10	0.10
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.09	-	0.09
Autres personnels	0.93	0.21	2.47	3.61
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.03	0.19	0.23
administration	0.41	0.12	1.23	1.76
paramédicaux et médicaux	0.41	0.00	0.10	0.51
technique	0.01	0.01	0.89	0.92
scientifiques - informatiques	0.06	0.03	0.06	0.15
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.01	-	0.03
CFP COMMERCE Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.91	0.46	7.83	9.20
Personnel enseignant	-	0.27	6.79	7.07
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.10	6.33	6.43
enseignants	-	0.11	6.59	6.70
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0.01	6.13	6.14
enseignants formateurs	-	0.03	-	0.03
remplaçants	-	-	0.20	0.20
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	0.01	-	0.01
recyclage et formation complémentaire	-	0.03	-	0.03
cours inter-entreprises	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.08	0.00	0.09
Autres personnels	0.91	0.19	1.04	2.14
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.02	0.08	0.12
administration	0.46	0.12	0.65	1.23
paramédicaux et médicaux	0.34	0.00	0.09	0.43
technique	0.01	0.01	0.20	0.22
scientifiques - informatiques	0.06	0.03	0.02	0.11
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.00	-	0.03

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2011 (suite)**

CFP COMMERCE Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.91	0.55	10.74	12.19
Personnel enseignant	-	0.32	9.31	9.64
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.12	8.68	8.80
enseignants	-	0.14	9.03	9.17
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0.01	8.40	8.41
enseignants formateurs	-	0.03	-	0.03
remplaçants	-	-	0.27	0.27
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	0.01	-	0.01
recyclage et formation complémentaire	-	0.04	-	0.04
cours inter-entreprises	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.09	0.01	0.10
Autres personnels	0.91	0.22	1.42	2.56
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.03	0.12	0.15
administration	0.46	0.14	0.89	1.49
paramédicaux et médicaux	0.34	0.00	0.12	0.46
technique	0.01	0.01	0.27	0.30
scientifiques - informatiques	0.06	0.03	0.03	0.12
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.01	-	0.03
CFP CONSTRUCTION Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	1.31	0.42	9.34	11.07
Personnel enseignant	-	0.24	7.81	8.05
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.10	6.99	7.10
enseignants	-	0.09	7.68	7.77
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0.01	6.88	6.89
enseignants formateurs	-	0.03	-	0.03
remplaçants	-	-	0.06	0.06
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	0.01	0.02	0.02
recyclage et formation complémentaire	-	0.03	-	0.03
cours inter-entreprises	-	-	0.06	0.06
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.08	-	0.08
Autres personnels	1.31	0.18	1.53	3.01
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.02	0.07	0.11
administration	0.64	0.10	0.91	1.65
paramédicaux et médicaux	0.54	0.00	0.08	0.63
technique	0.01	0.01	0.47	0.49
scientifiques - informatiques	0.07	0.03	-	0.10
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.00	-	0.03

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2011 (suite)**

CFP CONSTRUCTION Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	1.31	0.49	17.96	19.76
Personnel enseignant	-	0.29	15.02	15.30
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.12	13.45	13.57
enseignants	-	0.10	14.76	14.87
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0.01	13.23	13.25
enseignants formateurs	-	0.03	-	0.03
remplaçants	-	-	0.11	0.11
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	0.01	0.03	0.04
recyclage et formation complémentaire	-	0.04	-	0.04
cours inter-entreprises	-	-	0.11	0.11
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.09	-	0.09
Autres personnels	1.31	0.21	2.94	4.46
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.03	0.14	0.18
administration	0.64	0.12	1.75	2.51
paramédicaux et médicaux	0.54	0.00	0.16	0.70
technique	0.01	0.01	0.90	0.93
scientifiques - informatiques	0.07	0.03	-	0.11
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.01	-	0.03
CFP SERVICES ET HOTELLERIE-RESTAURATION Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	1.46	0.42	4.60	6.48
Personnel enseignant	-	0.24	3.38	3.62
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.10	3.07	3.18
enseignants	-	0.09	3.35	3.44
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0.01	3.05	3.06
enseignants formateurs	-	0.03	-	0.03
remplaçants	-	-	-	-
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	0.01	0.00	0.01
recyclage et formation complémentaire	-	0.03	-	0.03
cours inter-entreprises	-	-	0.02	0.02
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.08	-	0.08
Autres personnels	1.46	0.18	1.22	2.86
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.02	0.37	0.41
administration	0.73	0.10	0.63	1.46
paramédicaux et médicaux	0.60	0.00	0.13	0.73
technique	0.01	0.01	0.09	0.12
scientifiques - informatiques	0.08	0.03	-	0.11
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.00	-	0.03

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2011 (suite)**

CFP SERVICES ET HOTELLERIE-RESTAURATION Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	1.46	0.49	12.26	14.20
Personnel enseignant	-	0.29	9.00	9.28
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.12	8.17	8.30
enseignants	-	0.10	8.93	9.03
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		<i>0.01</i>	<i>8.11</i>	<i>8.12</i>
enseignants formateurs	-	0.03	-	0.03
remplaçants	-	-	-	-
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	0.01	0.00	0.01
recyclage et formation complémentaire	-	0.04	-	0.04
cours inter-entreprises	-	-	0.07	0.07
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.09	-	0.09
Autres personnels	1.46	0.21	3.26	4.92
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.03	1.00	1.03
administration	0.73	0.12	1.67	2.52
paramédicaux et médicaux	0.60	0.00	0.35	0.95
technique	0.01	0.01	0.25	0.28
scientifiques - informatiques	0.08	0.03	-	0.11
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.01	-	0.03
CFP TECHNIQUE Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	1.12	0.42	13.26	14.80
Personnel enseignant	-	0.24	10.87	11.12
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.10	10.26	10.37
enseignants	-	0.09	10.75	10.84
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		<i>0.01</i>	<i>10.15</i>	<i>10.16</i>
enseignants formateurs	-	0.03	-	0.03
remplaçants	-	-	0.03	0.03
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	0.01	0.01	0.02
recyclage et formation complémentaire	-	0.03	-	0.03
cours inter-entreprises	-	-	0.08	0.08
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.08	-	0.08
Autres personnels	1.12	0.18	2.39	3.68
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.02	0.46	0.49
administration	0.53	0.10	1.07	1.70
paramédicaux et médicaux	0.47	0.00	0.09	0.56
technique	0.01	0.01	0.78	0.80
scientifiques - informatiques	0.07	0.03	-	0.10
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.00	-	0.03

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2011 (suite)**

CFP TECHNIQUE Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	1.12	0.49	19.00	20.61
Personnel enseignant	-	0.29	15.57	15.86
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.12	14.70	14.82
enseignants	-	0.10	15.40	15.50
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0.01	14.54	14.56
enseignants formateurs	-	0.03	-	0.03
remplaçants	-	-	0.04	0.04
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	0.01	0.02	0.02
recyclage et formation complémentaire	-	0.04	-	0.04
cours inter-entreprises	-	-	0.12	0.12
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.09	-	0.09
Autres personnels	1.12	0.21	3.42	4.75
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.03	0.65	0.69
administration	0.53	0.12	1.53	2.18
paramédicaux et médicaux	0.47	0.00	0.13	0.60
technique	0.01	0.01	1.11	1.14
scientifiques - informatiques	0.07	0.03	-	0.10
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.01	-	0.03
CFP NATURE ET ENVIRONNEMENT Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	1.04	0.42	16.07	17.53
Personnel enseignant	-	0.24	10.40	10.65
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.10	9.78	9.88
enseignants	-	0.09	10.32	10.41
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0.01	9.70	9.71
enseignants formateurs	-	0.03	-	0.03
remplaçants	-	-	-	-
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	0.01	-	0.01
recyclage et formation complémentaire	-	0.03	-	0.03
cours inter-entreprises	-	-	0.08	0.08
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.08	-	0.08
Autres personnels	1.04	0.18	5.67	6.89
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.02	0.78	0.82
administration	0.47	0.10	1.65	2.23
paramédicaux et médicaux	0.45	0.00	0.08	0.53
technique	0.01	0.01	0.22	0.24
scientifiques - informatiques	0.06	0.03	0.10	0.19
manuels	0.01	0.00	1.96	1.97
autres	0.02	0.00	0.88	0.91

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2011 (suite)**

CFP NATURE ET ENVIRONNEMENT Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	1.04	0.49	20.22	21.75
Personnel enseignant	-	0.29	13.09	13.37
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.12	12.31	12.43
enseignants	-	0.10	12.99	13.09
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0.01	12.21	12.22
enseignants formateurs	-	0.03	-	0.03
remplaçants	-	-	-	-
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	0.01	-	0.01
recyclage et formation complémentaire	-	0.04	-	0.04
cours inter-entreprises	-	-	0.10	0.10
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.09	-	0.09
Autres personnels	1.04	0.21	7.14	8.38
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.03	0.99	1.02
administration	0.47	0.12	2.07	2.67
paramédicaux et médicaux	0.45	0.00	0.10	0.56
technique	0.01	0.01	0.28	0.30
scientifiques - informatiques	0.06	0.03	0.12	0.22
manuels	0.01	0.00	2.47	2.48
autres	0.02	0.01	1.11	1.13
CFP SANTE-SOCIAL Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	1.04	1.14	8.24	10.42
Personnel enseignant	-	0.45	6.55	7.00
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.24	6.44	6.68
enseignants	-	0.27	6.40	6.67
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0.15	6.28	6.43
enseignants formateurs	-	0.03	-	0.03
remplaçants	-	-	0.04	0.04
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	0.02	0.11	0.14
recyclage et formation complémentaire	-	0.03	-	0.03
cours inter-entreprises	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.08	-	0.08
Autres personnels	1.04	0.69	1.69	3.42
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.10	0.62	0.73
administration	0.52	0.40	1.03	1.95
paramédicaux et médicaux	0.41	0.07	-	0.47
technique	0.01	0.08	0.04	0.14
scientifiques - informatiques	0.06	0.03	-	0.09
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.00	-	0.03

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2011 (suite)**

CFP SANTE-SOCIAL Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	1.04	1.56	12.24	14.84
Personnel enseignant	-	0.59	9.73	10.32
dont activité d'enseignement (total personnel enseignant)		0.33	9.56	9.89
enseignants	-	0.38	9.50	9.88
<i>dont activité d'enseignement (enseignants)</i>		0.22	9.33	9.55
enseignants formateurs	-	0.03	-	0.03
remplaçants	-	-	0.07	0.07
assistants de laboratoire	-	-	-	-
formation continue	-	0.03	0.17	0.20
recyclage et formation complémentaire	-	0.04	-	0.04
cours inter-entreprises	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.01	-	0.01
autres	-	0.09	-	0.09
Autres personnels	1.04	0.97	2.51	4.52
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.15	0.92	1.08
administration	0.52	0.56	1.53	2.61
paramédicaux et médicaux	0.41	0.10	-	0.50
technique	0.01	0.12	0.06	0.19
scientifiques - informatiques	0.06	0.03	-	0.10
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.01	-	0.03

© SRED 2012

